



Programme de recherche ASOSc (2010-2012)

**LA FABRIQUE DU SOCIAL**  
*Expérimentation et innovation sociale*

# ↻ Rapport Final ↻

-Tome 1-

Coordination CCB (Nadine Souchard)  
Avec les contributions de Yves Bonny (UMR ESO-Rennes 2),  
Alain Penven (ARS-UBO), Jorge Munoz (ARS-UBO) et la  
collaboration de Virginie Fontier (ARS-UBO)

*Réalisé en partenariat avec la CRES et l'ARS*

<http://www.lafabriquedusocial.fr>

Mars 2013



INTRODUCTION GENERALE	3
<b>PARTIE 1 : TRAJECTOIRES, PROCESSUS ET PRODUCTIONS DES INNOVATIONS</b> .....	<b>7</b>
Introduction	7
1- Régimes et grammaires des innovations sociales	8
2- Apprentissages, réflexivité et compétences collectives	8
3- Incertitudes, dynamiques de consolidation et territoires des innovations sociales	9
<b>Chapitre 1 : La fabrique du social : processus et traductions (Virginie Fontier, Jorge Munoz et Alain Penven)</b> .....	<b>11</b>
1. Les acteurs et la définition des situations	11
2. Le processus de la Fabrique du Social	13
3. Les objets et les formes organisationnelles	16
4. Définir l'innovation	22
Conclusion	24
<b>Chapitre 2 : Innovation sociale et réflexivité collective (Yves Bonny)</b> .....	<b>31</b>
1. Les dimensions et les sources de la capacité d'innovation sociale	33
2. Retour sur l'hypothèse centrale du projet LFS : l'hybridation des savoirs	36
3. Capacité d'innovation sociale et réflexivité critique	43
Conclusion	48
<b>Chapitre 3 : Reconnaître les alternatives pour comprendre les territorialités d'un nouveau régime d'innovation sociale? (Nadine Souchard)</b> .....	<b>49</b>
1. Visionnaires, artistes et critiques aux sources de l'innovation sociale	50
2. Incertitudes et vulnérabilité des laboratoires du social, repenser l'institution ?	56
3. Vers un régime territorial d'innovation? pragmatique de l'action, figure du réseau et impensé des politiques publiques territoriales ?	61
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>68</b>
<b>PARTIE 2 : VALORISATION DES TRAVAUX</b> .....	<b>73</b>
<b>Chapitre 1: Le séminaire de recherche et la participation à des manifestations scientifiques</b> .....	<b>74</b>
1. Le séminaire de recherche	74
2. La participation à des manifestations scientifiques	83
3. L'organisation de journées d'étude	85
<b>Chapitre 2 : Le forum de réflexions partagées</b> .....	<b>86</b>
<b>Bilan quantitatif</b> .....	<b>103</b>
<b>Chapitre 3 Le site Internet</b> .....	<b>105</b>

## INTRODUCTION GENERALE

Le programme ASOSc « Appropriation Sociale des Sciences » est un dispositif de recherche original fondé sur l'hypothèse d'un tiers secteur scientifique. Il a été proposé en Ile de France sous l'appellation PICRI « Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation ». Ces nouvelles approches intègrent pour partie des réflexions sur les rapports entre sciences et société, portées notamment par la Fondation Sciences Citoyennes. Elles s'inspirent très directement des ARUC québécoises dont l'objet est de former des « Alliances pour la Recherche Universités et Communautés ». Notons que le programme Asosc, tout en affirmant l'enjeu d'inscrire les réflexions sur les rapports sciences société dans une perspective d'approfondissement démocratique, repose finalement pour l'instant sur une vision assez hiérarchisée des savoirs : l'appropriation des apports de la science soutiendrait au final les dynamiques des acteurs de la société civile. Notre projet initial, La Fabrique du Social, s'inscrit lui-même initialement dans cette orientation. Mais en mettant l'accent, dans le cadre de sa démarche partenariale, sur l'enjeu de démarches empiriques et en privilégiant l'expérimentation, il est conduit à l'issue de ses trois années de recherche à proposer un déplacement dans le regard porté sur les référentiels épistémiques mobilisés et développés par les acteurs de la société civile et sur les contributions de la recherche à ces dynamiques sociales. Un nouveau projet Asosc déposé et retenu fin 2012 se propose précisément d'approfondir la voie de l'expérimentation dans le cadre d'un laboratoire social (LASRAC) qui pose centralement cette question de la déhiérarchisation des savoirs et l'enjeu de penser la recherche sur le modèle de l'implication. Dans ce débat nourri de controverses sur les liens entre recherche et société (rapport CESER, 2012) ce qui est interrogé c'est en effet tout autant la démocratisation de la science que l'agir en société de la recherche.

### **La Fabrique du Social (LFS), la mobilisation et l'hybridation des savoirs, sources et supports des innovations sociales ?**

Notre réflexion s'appuie initialement sur l'observation de la constitution de groupes et réseaux de réflexion et de recherche qui mettent en œuvre des démarches de recherche-action pour observer des pratiques, analyser des enjeux sociaux, définir de nouvelles modalités d'intervention sociale. Ces approches empiriques et participatives s'inscrivent le plus souvent dans des logiques expérimentales, militantes, plus rarement interinstitutionnelles. Dans la construction de leurs questionnements et l'invention de pratiques sociales novatrices, nous faisons l'hypothèse que ces acteurs mobilisaient généralement des pratiques d'observation sociale, de recherche-action fondées sur l'engagement, l'analyse des situations et la mutualisation des savoirs. Partant d'un phénomène social qu'ils construiraient en problème social, ils tenteraient de proposer des réponses en conduisant des expérimentations sociales. Pour conduire ce travail collectif, ils n'inscriraient pas leur démarche en référence à des disciplines et à des normes académiques, mais solliciteraient pour des appuis méthodologiques et théoriques des chercheurs professionnels qui saisiraient l'opportunité de conduire une recherche de « plein air » qui leur permettrait non seulement de répondre à une demande sociétale, mais aussi de recueillir des données de qualité sur des questions sociales émergentes et d'engager des formes d'intervention sociologique originales.

Notre problématique a donc nécessité de croiser et d'articuler un double champs de réflexion théorique. Il nous a fallu cheminer sur la nature des collaborations entre les chercheurs et les acteurs pour mieux saisir où se situait la spécificité des contributions des uns et des autres dans les dynamiques sociales engagées, quelles étaient leur nature, mais aussi quels étaient les types de savoirs mobilisés. En parallèle nous avons également été amenés à spécifier les démarches d'innovation sociale. Une revue de littérature importante a ainsi été réalisée et des contacts ont été établis avec des chercheurs québécois fortement investis tant sur cette question de l'innovation sociale que sur l'expérimentation de partenariats acteurs chercheurs (ARUCS, incubateurs sociaux..<sup>1</sup>).

---

<sup>1</sup> <http://www.crisis.uqam.ca/pages/fr/Publications.aspx> (les Cahiers du CRISES ; le site répertorie plus de 400 cahiers, regroupés dans différentes collections, dont « études théoriques », « études de cas d'entreprises sociales » « mouvements sociaux » ; <http://www.aruc-es.uqam.ca> (Alliance de recherche universités communautés en économie sociale, ARUC-ES) et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ES).

## Une démarche empirique et expérimentale

Ce programme de recherche partenariale, qui associe au Collège Coopératif les universités de Rennes2 (ESO), UBO (ARS), la CRES, et l'ARCS, peut être considéré par certains aspects comme innovant tant par ses méthodes que par ses objets. Nous avons en effet cherché à mieux comprendre les dynamiques collectives initiées par des acteurs de la société civile qui identifient des problématiques sociales insuffisamment ou pas traitées. Nous avons aussi souhaité ouvrir une réflexion sur les limites de la recherche-action et réfléchir à de nouvelles méthodes de recherche collaborative et coopérative afin d'éclairer et mettre en débat conjointement les notions d'appropriation sociale des sciences (et plus singulièrement la place des savoirs dans les mobilisations et novations citoyennes) et celles d'innovation sociale.

Trois étapes marquent ce travail qui, à l'instar des démarches engagées par les promoteurs d'innovation sociale, n'a pas souhaité s'enfermer dans une démarche hypothético-déductive mais au contraire construire sa réflexion en s'appuyant sur un espace de réflexion partagée avec les partenaires du projet et sur des matériaux construits progressivement.

**Les trois phases** qui organisent la démarche méthodologique retenue insistent, au vu de l'ampleur du programme de recherche ainsi ouvert, sur l'enjeu d'approches empiriques et expérimentales. L'ouverture d'un site internet La Fabrique du Social a dans cette même perspective permis aux différents partenaires et acteurs rencontrés de partager nos réflexions (<http://www.lafabriquedusocial.fr/>).

**Une phase de recension de démarches** soutenues par différents programmes au titre de l'innovation (Equal, FSE 10b, DIIESES, ASOSc, Village d'initiatives des RESA) **initie ce travail** et nous a permis d'identifier une quarantaine d'initiatives, dont les  $\frac{3}{4}$  ont fait l'objet d'une présentation harmonisée autour d'une grille de lecture commune<sup>2</sup>. Ainsi nous sommes partis des expériences des acteurs afin de comprendre les processus qu'ils mettent en oeuvre pour résoudre collectivement et en mutualisant leurs ressources, les problèmes sociaux qu'ils identifient.

**Dans le prolongement de cette première étape**, 10 études de terrain approfondies mobilisant des formes méthodologiques diversifiées (recherche classique, recherche collaborative, recherche coopérative) ont été conduites. Elles ont essayé de penser l'implication des acteurs dans l'analyse partagée de leurs expérimentations. Afin de tenir compte des configurations locales, de la disponibilité des acteurs et des particularités des initiatives étudiées, nous avons proposé aux acteurs trois scénarios méthodologiques :

- une démarche classique d'enquête de terrain conduite par un groupe de recherche « hybride » (chercheurs, étudiants, chargés d'étude, praticiens membres ou associés au groupe projet) mobilisant l'un des outils ou une combinaison d'outils de la recherche : analyse documentaire, observation *in situ*, entretiens individuels, entretiens collectifs, questionnaires... Dans ce scénario, les acteurs porteurs de l'initiative sont sollicités pour faciliter l'enquête, répondre aux entretiens. Objets de l'observation, ils sont informés *in fine* des résultats de la recherche.

- une démarche de recherche collaborative. Les acteurs collaborent avec les chercheurs pour conduire des investigations et des analyses partagées. Le groupe de recherche hybride mobilise les outils de la recherche et associe les porteurs d'initiatives lors de trois moments clés : la conception et la négociation de la démarche d'enquête, l'analyse des données, la mise en débat des conclusions ;

- une démarche de recherche coopérative et la formation d'un chercheur collectif : la démarche de recherche est pilotée par un animateur chercheur qui constitue un groupe de recherche pluriel en impliquant les porteurs de l'initiative dans le cadre d'un atelier de recherche-action. Le chercheur collectif constitué maîtrise l'ensemble du processus de production et d'analyses des données.

Le tome 2 du présent rapport se présente pour cette raison sous la forme de 10 monographies qui, à partir d'une grille de lecture partagée, ont essayé de rendre compte du système d'acteurs, des

---

<sup>2</sup> Cf. <http://www.lafabriquedusocial.fr/initiatives.html>

ressources mobilisées, des dynamiques sociales et des trajectoires, des liens développés avec la recherche, des modalités de gouvernance, des productions qui leurs sont singulières...

**La troisième étape** s'est centrée principalement sur l'approche transversale des études de terrain à partir de 3 axes de réflexions complémentaires. Le premier centré sur l'analyse des trajectoires mobilise principalement la sociologie de la traduction et la théorie de l'acteur réseau développées par M. Callon et B. Latour (1988, 1991) pour mettre en exergue les grammaires singulières des innovations étudiées. Le deuxième chapitre, en s'interrogeant sur les sources et les dynamiques de la capacité d'innovation sociale, est conduit à mettre en exergue l'intérêt d'appréhender les innovations comme des processus, soulignant ainsi la diversité des formes de réflexivité, y compris collective, à l'œuvre dans les dynamiques novatrices. Ce déplacement dans l'analyse de la notion de savoirs vers celle de réflexivité critique introduit dans le troisième chapitre la problématique de la reconnaissance par les institutions des propositions mais aussi de l'activité critique développées par les acteurs novateurs. Il met en évidence ainsi les tensions dans lesquelles sont prises sur les territoires ces micro-espaces publics de coopération : développant tout à la fois une activité critique, qui les met à distance des institutions et des collectivités territoriales, mais souhaitant inscrire et justifier leurs orientations en les mettant à l'épreuve dans des rapports de proximité, les promoteurs des innovations sociales sont conduits à s'inscrire dans des niveaux multi-scalaires et à privilégier la figure du réseau pour penser la pérennisation des alternatives qu'ils portent.

Cette dernière étape s'est aussi attachée à diversifier les formes de valorisation sociale du travail entrepris (2<sup>ème</sup> partie du rapport). Elle travaille ainsi à la confrontation-appropriation des principaux éléments de discussion qui se sont dessinés dans le cadre de ces trois années de recherches. Elle s'est organisée centralement autour de 3 formats :

- la création et l'alimentation d'un site internet pérenne qui a permis la visibilité, la publicisation et la mise en réseau d'acteurs mais aussi de chercheurs intéressés à développer et réfléchir ce type de démarche (<http://www.lafabriquedusocial.fr/>) ;
- celui de la confrontation-mise en débat avec la sphère académique dans le cadre de l'organisation d'un séminaire et de journées d'études mais aussi par la participation des membres de l'équipe à des manifestations scientifiques ;
- celui de l'organisation d'un forum de réflexions partagées qui met en débat la place de la réflexivité dans les mobilisations citoyennes reconnaissant ainsi la fonction de laboratoire social des innovations.

### **Soutenir la réflexivité des acteurs et favoriser l'agir en société de la recherche**

A l'issue de ce travail de recherche, engagé dans une réflexion à plusieurs voix, quelques réflexions s'imposent à nous :

- l'approche de l'innovation sociale apparaît complexe, entachée par les effets de rhétorique et la logique de l'urgence sociale qui enjoint à la mobilisation de la société civile. Or il apparaît essentiel de ne pas réduire l'innovation sociale à une approche normative définie par des politiques publiques soucieuses d'une logique de produits (pour ne pas dire de productivité). Trop souvent elles ignorent ou minimisent le fait que la réelle marque de fabrique des innovations se niche dans la singularité des processus sociaux qui les traversent et qui, s'ils restent ignorés ou minorés, entacheront durablement leur reconnaissance. Aussi avons-nous été amenés dans le cadre de ce travail à redéfinir, à partir de l'étude fine de différentes expériences, ce que l'innovation sociale peut vouloir dire et les diversités de configuration et de signification sociologique qu'elle peut recouvrir ;
- cette réflexion n'est pas dissociée de la question des savoirs tant ceux-ci constituent au final le ressort de ces initiatives. La recherche souligne ainsi leur imbrication avec les dynamiques novatrices, sans pour autant les réduire, comme c'est trop souvent le cas à des savoirs d'action, des savoirs expérientiels hybridés ou fertilisés avec des savoirs académiques (Galvani, 1999). A contrario, la mise en exergue de la réflexivité individuelle et collective qui portent ces acteurs vers des démarches novatrices ouvre la voie à des ruptures épistémologiques plus radicales. Nous considérons en effet à la suite de ce travail que les acteurs rencontrés développent eux aussi une activité de recherche, certes différente de celle de la recherche institutionnelle, mais qui doit être pleinement considérée pour penser autrement un espace de mutualité entre recherche et action (Audoux, Gillet, 2011). Aussi la recherche coopérative et impliquée, à travers l'expérimentation de laboratoires sociaux

immergés dans les réalités sociales comme le développe par exemple JM Fontan en se référant à des incubateurs sociaux (<http://iupe.wordpress.com>), retient toute notre attention. Il s'agit en effet bien de poursuivre « la révolution silencieuse de la connaissance »<sup>3</sup> autour de la figure émergente de l'acteur-chercheur collectif, tiers lieu hybride mêlant chercheurs professionnels et acteurs de la société civile, dans une visée de coopération et de décloisonnement des identités professionnelles et des appartenances institutionnelles. Il convient donc d'accompagner ce mouvement pour soutenir la réflexivité des acteurs mais aussi favoriser l'agir en société de la recherche. C'est l'orientation du nouveau projet ASOSc, LASRAC (LABoratoire Social de Recherche Action dans la Cité) déposé par le CCB, l'université de Rennes 2, l'IUT Carrières sociales, la MJC Antipode et l'association Tout Atout.

---

<sup>3</sup> Cet extrait reprend pour partie le titre d'un colloque qui se tiendra en mai 2013 à Dijon <http://www.ireps-bourgogne.org/index.php?page=376>

# PARTIE 1: TRAJECTOIRES, PROCESSUS ET PRODUCTIONS DES INNOVATIONS

## Introduction

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche partenarial<sup>4</sup> qui s'est intéressé de façon conjointe aux processus d'innovation sociale et aux ressources qui les soutiennent. Il y était fait l'hypothèse que la dynamique de productions et/ou d'appropriation des savoirs était centrale dans des trajectoires d'expérimentation sociale qui produisent (ou pas) de l'innovation. Dans les usages sociaux, mais aussi parfois scientifiques, une des difficultés de la référence à cette notion mal stabilisée est qu'elle renvoie tout à la fois à un processus, une dynamique sociale portée par des acteurs et donc par nature inachevée, hésitante sur les voies à poursuivre, mais aussi à une production, qui passe par une forme de reconnaissance sociale de la nouveauté<sup>5</sup>. Cette tension mais aussi incertitude entre trajectoires, processus et productions est précisément au cœur du présent rapport dans la mesure où elle nous paraît pouvoir éclairer différentes dynamiques qui sont à l'œuvre dans les innovations sociales et qui sont contributives de leur signification sociologique. Dans cette perspective, la lecture fine d'initiatives nous semble devoir être privilégiée pour comprendre ce qu'innover veut dire dans le champ social aujourd'hui.

De ce point de vue il convient de souligner que l'accolement du terme social à celui d'innovation agrège à l'univers sémantique de l'innovation, lourd de références culturelles et porteur d'imaginaires, celui du social mais sous une forme extrêmement extensive dans la littérature scientifique. Si l'on peut à la suite de B. Latour (2006) y voir un risque d'appauvrissement de réflexions sociologiques, nous pouvons aussi y repérer, dans le cas présent, la marque d'amalgames parfois un peu rapides avec un champ de l'économie sociale et solidaire qui s'institutionnalise via des structures sociales mais dont certaines seulement sont réellement novatrices (Richez-Battesti, Vallade, 2009). Or comme le soutient B. Latour, en lieu et en place de l'usage extensif du social, il y a lieu dans le cadre d'une réflexion scientifique de se défaire d'un accolement qui, parce qu'il est trop systématisé, en dilue le sens et la signification. En l'occurrence dans nos travaux, deux usages du terme « social » sont suggérés. De façon générale, la notion d'innovation sociale a été forgée par opposition aux appellations « innovation technique » et « innovation organisationnelle » et vise une spécificité quant aux finalités, à savoir le « bien-être » ou le « mieux-être » des acteurs ou des populations, par opposition à la plus-value économique, en répondant à des « besoins sociaux » non ou mal couverts, que ce soit à l'échelle des entreprises ou des territoires. Autrement dit, « sociale » s'oppose ici à « purement économique », les analyses de l'innovation (qu'elle soit technique ou organisationnelle) ayant été centrées au départ avant tout sur la « compétitivité » des entreprises ou des territoires. Ainsi l'innovation sociale se définit-elle par son objet (besoins peu ou mal satisfaits, insatisfaction sociale...), par une conception d'intervention différente (Richez-Battesti, Vallade, 2009) ou bien par une combinaison d'innovations (processuelles, organisationnelles, technologiques, de produits...) lui donnant une valeur de « fait social total » (Klein, Harrison, 2007). Pour notre part, nous nous sommes intéressés centralement à des expérimentations relevant de l'innovation sociale ainsi définie qui s'inscrivent dans le domaine « social », au sens cette fois du travail social ou de l'intervention sociale, tout en faisant le constat que fréquemment d'autres sphères sont mobilisées.

Trois axes de réflexion, et donc de possibles prolongements, peuvent être déroulés à la suite de cette recherche qui constituent d'ailleurs la matrice du séminaire organisé à l'automne 2012 et dans lesquels s'inscrivent peu ou prou nos trois chapitres de synthèse à l'issue de ce programme.

---

<sup>4</sup> Le programme LFS, acronyme de La Fabrique du Social, a été initié par le Collège Coopératif en Bretagne en partenariat avec des laboratoires universitaires de Rennes 2 (UMR ESO) et de Brest (l'ARS) et avec des acteurs associatifs comme l'ARCS (Association Rennaise des Centres Sociaux) et la CRES (la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire). La référence à la dimension partenariale de la recherche s'est aussi exprimée dans les méthodologies plus ou moins participatives de collecte de matériaux auprès et avec les collectifs d'acteurs engagés dans la voie de l'innovation sociale.

<sup>5</sup> Certains auteurs comme Norbert Alter mais aussi les travaux d'auteurs québécois, comme ceux du CRISES, caractérisent l'innovation par la double référence à la nouveauté mais aussi à une forme d'institutionnalisation de cette dernière.

## 1- Régimes et grammaires des innovations sociales

Nous avons souhaité dans un premier temps prendre appui sur des études de terrain relativement fines susceptibles de nous éclairer sur les processus à l'œuvre dans la genèse et le développement des innovations sociales. La lecture micro-sociologique vise ainsi à donner à l'innovation sociale une connaissance empirique fine qui lui fait encore paradoxalement souvent défaut. Aussi le premier chapitre s'est attaché à décrire les grammaires des innovations sociales, c'est-à-dire d'éclairer de façon diachronique les combinaisons, logiques d'action et de production, arrangements... dont nous savons qu'elles sont multiples et diversifiées.

Mais l'enjeu consiste aussi à comprendre dans quelle dynamique sociale plus large sont pris les acteurs. Dans un ouvrage récent, des chercheurs québécois insistent sur l'émergence d'*«un nouveau régime d'innovation, qui combine les innovations sociales, techniques et économiques et construit l'effet transformateur des innovations sociales, se présente sur plusieurs faces et à plusieurs échelles et met en relation, l'acteur public, la société civile et le marché»* (Harrisson et Klein, 2007). B. Lévesque (2007) situe cette problématique dans une perspective socio-historique qui vise à mieux comprendre l'intégration progressive de l'innovation sociale dans le fonctionnement de la société québécoise à partir d'une grille de lecture croisant mode d'engagement des acteurs, objets et recherche d'alternatives sociales. Pour notre part nous faisons volontiers l'hypothèse dans le cas français d'une cohabitation de différents régimes d'innovation sociale au vu de leur reconnaissance moins aboutie au sein du système institutionnel et politique.

Pour autant la thèse de formes d'articulation inédites avec l'Etat providence est posée aussi bien en France qu'au Québec : doit-elle alors être interprétée à la suite des travaux de C. Jetté (2008), comme une activation vertueuse de la société ou bien faut-il craindre une substitution à moindre coût des postes de la fonction publique par des emplois et des activités bénévoles associatives (Hély, 2009) ? L'enjeu d'articuler régime et grammaire vise probablement non pas à trancher dans ce débat mais à essayer de donner à terme une consistance conceptuelle plus affichée aux lectures de l'innovation sociale.

## 2- Apprentissages, réflexivité et compétences collectives

A l'instar de l'innovation technologique, la question de la mobilisation de savoirs, d'un autre rapport à la connaissance est souvent présentée comme centrale dans la dynamique des innovations sociales. Pour autant la nature des savoirs mobilisés reste assez peu explicitée : il est fait référence parfois aux niveaux d'étude des porteurs de projets, à une proximité avec la recherche, mais finalement n'est pas prise réellement au sérieux l'hypothèse d'un « tiers secteur scientifique », c'est-à-dire l'hypothèse de la production d'un savoir, non pas seulement initial ou extérieur mais élaboré dans et à travers les épreuves qui construisent aussi les innovations. Ainsi Paul R. Bélanger (2007) insiste sur une différence fondatrice selon lui de l'innovation sociale : contrairement à l'innovation technologique qui se développe en prenant appui sur des experts, des professionnels, l'innovation sociale est d'abord une forme d'activation de la société et c'est en ce sens que ce dernier souligne sa forte dimension inclusive « *car elle fait appel à tous et à toutes pour innover dans leurs champs d'activité respectif* ». La question des savoirs citoyens est au cœur de l'analyse des dispositifs participatifs et à la suite de Y. Sintomer (2008), nous pouvons effectivement identifier différents types de savoirs mobilisés : savoir d'usage, savoir social, savoir professionnel et contre-expertise, savoir politique. Mais cette distinction, si elle a le mérite de dépasser une vision simpliste et parfois instrumentalisée de la société civile dans les dispositifs participatifs, souligne surtout qu'il s'agit aussi d'un continuum qui peut permettre une fluidification des rôles et positions. Il convenait donc de saisir finement ce que sont ces savoirs dans des situations de production d'innovations sociales qui, peu ou prou, ressortent de l'exercice d'une citoyenneté revendiquée. Issus de micro-espaces publics de coopération, les savoirs constitués doivent aussi être examinés à l'aune de leur inscription collective. Ainsi H. Nez (2009) insiste sur la spécificité du savoir associatif qui n'est pas réductible à l'addition des savoirs individuels mais relève bien « *d'une combinaison de savoirs d'usage, de savoirs techniques et de savoirs militants mutualisés et mis en débat collectivement* ». Il fallait donc examiner plus particulièrement quels types d'apprentissage collectif s'expérimentent dans les trajectoires des innovations sociales et quelles compétences collectives se dégagent comme marque, identité et plus-value sociale. Pour cette raison, parce que l'innovation sociale a ce sceau collectif et souvent associatif, parce qu'elle se



positionne dans une mise à distance à l'égard de formes instituées n'hésitant pas à revendiquer la vertu créatrice du désordre, elle nourrit et se nourrit de la réflexivité singulière du groupe en action : *« même si elle se traduit par des pratiques quotidiennes d'élaboration de services, elle n'est pas seulement résolution de problèmes dans une perspective d'analyse stratégique, ni réductible à une analyse politique de lutte pour la représentativité, elle assume ses propres logiques d'action, relativement autonomes et se présente aussi comme résistance, aspiration et projet »* (Bélangier, 2007). Aussi cette question de la réflexivité, loin de paraître exclusivement suscitée par une possible proximité avec le monde de la recherche, gagne davantage à être examinée comme un moteur singulier de la créativité dans les innovations sociales, comme le développe le chapitre 2.

### **3- Incertitudes, dynamiques de consolidation et territoires des innovations sociales**

Parce que l'innovation sociale suppose une forme de rupture avec des pratiques établies, elle génère de l'incertitude et de l'instabilité. Il convenait donc d'examiner aussi les points de tension qui se nouent entre l'incertitude de la nouveauté, dont les acteurs reconnaissent qu'elle a une productivité, porte des logiques d'action diversifiées, et les formes de vulnérabilité qu'elle suscite tant d'un point de vue interne qu'externe. Les innovations sociales naissent et se développent dans un contexte paradoxal : elles expérimentent et se nourrissent d'une forte proximité entre des acteurs et, parallèlement, les logiques de reconnaissance des projets innovants les conduisent souvent à s'investir précocement à des niveaux multi-scalaires. L'examen des trajectoires d'innovation, à travers leurs oscillations entre créativité, vulnérabilité et consolidation, apparaît comme essentiel à la compréhension de leurs dynamiques sociales singulières. Ces dernières s'appuient sur une triangulation, plus particulièrement étudiée dans le chapitre 3, entre une pragmatique de l'action assumée et reconnue sur un territoire de proximité, des sphères de reconnaissance à des niveaux multi-scalaires et la mobilisation de réseaux sociaux et de ressources protéiformes.

La question des relations interpersonnelles dans les dynamiques des innovations sociales est loin d'être un point anodin. Rétrospectivement, leur densité augure de l'envie des promoteurs de s'accorder sur un projet et de s'y investir pleinement. A contrario, l'importance des relations affectives, d'une subjectivité de l'action assez fortement revendiquée (figure inversée en quelque sorte de l'institution) qui soutient ces micro-espaces publics de coopération génère aussi des tensions liées par exemple à l'évolution des trajectoires des innovations mais ressort aussi d'une personnalisation des rapports sociaux. Relativement aux conflictualités interpersonnelles mais aussi de valeurs qui s'expriment dans les trajectoires des innovations, les acteurs expérimentent à l'interne des formes de régulation pour tenter de préserver une tension créatrice. Les questions du salariat et du bénévolat associatif sont au cœur de ces débats et peuvent contribuer à faire évoluer les dynamiques des projets.

L'inscription territoriale des innovations sociales ne se réduit pas à l'assouvissement de besoins sociaux mal couverts. Cette perspective purement utilitariste à laquelle est parfois réduite la lecture des innovations ne permet pas de saisir ce qui se cherche de singulier dans une pragmatique de l'action qui privilégie la proximité et l'engagement des individus. Trait de la modernité, cette posture est aussi source de tâtonnements, de bricolages voire d'errements et constitue souvent la toile de fond des innovations sociales. Pour autant les promoteurs pour faire innovations sont conduits à dépasser ces formes d'incertitude et à donner du sens à l'orientation de leurs actions. Quels supports mobilisent-ils ? Ils sont aussi conduits à arbitrer entre d'éventuelles propositions d'institutionnalisation (qui signent d'une certaine façon la reconnaissance de l'innovation) et la poursuite d'une spirale créatrice. Le rôle des pionniers ressort assez fortement de l'analyse des trajectoires mais pose aux collectifs d'acteurs un réel défi pour consolider les innovations au-delà de leurs initiateurs.

Pour prolonger cette réflexion sur l'incertitude, il conviendrait aussi de s'interroger sur la question de la mutualisation des expérimentations, sur des formes de capitalisation mais aussi sur l'usage diversifié de ressources (réseaux sociaux, universités). On constate alors plutôt des allers-retours assez peu orthodoxes entre théories, idées et praxis afin de consolider les innovations sociales. Le déploiement d'idées et de projets alimente des espaces d'investigations foisonnants (entre autres via la toile) et

peut être une source de confrontation, mais aussi il ressort comme une modalité singulière de consolidation par une publicisation, voire une théorisation de pratiques sociales.

Les modalités contemporaines de financement de l'innovation sociale conduisent rapidement les promoteurs à composer avec des niveaux multi-scalaires, sésames et contraintes de leur reconnaissance. Les programmes européens, voire nationaux, et aujourd'hui ceux des régions sont ainsi analysés ou considérés comme une modalité de repérage des innovations. Mais en privilégiant le projet au détriment du fonctionnement, ils soutiennent certes la créativité mais qui est souvent associée à une très forte précarité socio-économique tant des structures que des personnes en l'absence de consolidation territoriale.

## Chapitre 1 : La fabrique du social : processus et traductions (Virginie Fontier, Jorge Munoz et Alain Penven)

Nous allons traiter dans ce chapitre d'une dimension de nos travaux, celle de l'analyse des processus collectifs à l'œuvre dans la fabrique du social. Nous avons retenu cette expression, dans notre programme de recherche, pour désigner la mobilisation de collectifs d'acteurs dans la résolution des problèmes qu'ils rencontrent par l'expérimentation de nouvelles réponses, de nouvelles combinaisons qui portent en elles un potentiel d'innovation. Autrement dit, nous ne considérons pas l'innovation comme une évidence première mais comme une possibilité. D'ailleurs, nos observations montrent que l'innovation, définie au sens strict comme l'appropriation sociale de nouveaux objets, de nouvelles pratiques, de nouvelles idées, est un phénomène rare. Il s'agit le plus souvent de copies, de reformulation, de nouvelles formes d'appropriation. En revanche, si l'on accepte une définition large de l'innovation, avec le risque parfois de la confusion (par exemple l'assimilation de l'innovation sociale à l'économie sociale) nous contribuons à la promotion d'une vision enchantée du monde qui s'inscrit dans une perspective de développement (économique et social de la Bretagne par exemple). Dans ce sens, il s'agit à la fois d'un concept du temps présent<sup>6</sup>, situé dans un contexte de crises et d'un concept « Horizon » qui s'inscrit dans une perspective de transformations économiques et sociales allant vers la construction de sociétés innovantes (c'est d'ailleurs le titre d'un programme ANR). Nous partons d'un schéma d'analyse élaboré à partir d'une relecture des 35 fiches de description des initiatives étudiées dans la phase 1 du programme et des 10 monographies réalisées au cours de la phase 2. (Tableau 1 et Tableau 2 ci-après). Nous chercherons à confronter notre approche empirique à la théorie de l'acteur-réseau et aux processus de traduction développés par Michel CALLON et Bruno LATOUR<sup>7</sup>. Pour conclure notre propos, nous examinerons la question de l'innovation et de l'innovation sociale en interrogeant les catégories permettant de la saisir et de la définir.

### 1. Les acteurs et la définition des situations

Intéressons-nous tout d'abord à la question des acteurs, à la structuration des systèmes d'acteurs et aux processus qu'ils mettent en œuvre pour résoudre les problèmes qu'ils rencontrent. Par cette démarche empirique, référée à nos investigations de terrain, qui faut-il le rappeler sont limitées, nous approchons une question théorique de portée plus générale : comment penser l'action collective et les situations construites par les acteurs ? La conception weberienne de l'action rationnelle définie en référence aux catégories de la fin et des moyens (vision téléologique qui guide l'action) ou encore justifiée par des valeurs de référence est remise en cause (ou relativisée) par Hans JOAS<sup>8</sup> qui insiste sur la créativité de l'agir des acteurs en situation. Dans cette perspective, la situation n'est pas prédéterminée par les intentions initiales, elle ne détermine pas non plus le sens de l'action, elle est co-construite par les acteurs qui dialoguent, réfléchissent et agissent ensemble. Nous pensons que cette apparente contradiction est surmontée par les acteurs qui vont distinguer l'action et le discours sur l'action. Pour obtenir des moyens financiers et rendre compte de l'usage de ses financements dans le cadre d'appel à projets ou d'appel d'offre concurrentiels, les promoteurs de ces initiatives sont placés dans l'obligation de justifier et définir leurs actions en référence aux catégories de l'action rationnelle fondée sur une technologie du projet évaluable. Mais ils restent capables d'engager des processus créatifs et d'ajuster leurs actions collectives par un travail particulier d'apprentissage et de réflexivité.

Abordons à présent l'examen de nos matériaux. A partir de notre échantillon qui présente une grande variété de domaines d'activités ou une combinaison de domaines<sup>9</sup>, nous pouvons constater des

---

<sup>6</sup> Claude MARTIN, Intervention au Colloque Vulnérabilités au grand âge, UBO, 11/10/12

<sup>7</sup> Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*, Editions de l'Ecole des Mines, 2006, pp 11-32. « Par traduction on entend l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force, se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler et d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force ».

<sup>8</sup> Hans JOAS, *La créativité de l'agir*, Editions du CERF, 1999.

<sup>9</sup> Une grande variété de domaines d'activités :

1- Insertion par l'activité économique et développement local (Fago, Garage Social, Bâtisseuses, Palacret, Articulteurs...)

formes de mobilisation différenciées. Tout d'abord, nous pouvons remarquer le rôle décisif des parents, des familles, des bénévoles dans la mobilisation d'un collectif dans la recherche de solutions novatrices. Nous trouvons aussi la figure du professionnel militant qui dépasse sa condition salariale pour développer, entreprendre, agir pour la transformation sociale. Cet état de fait caractérise, nous semble-t-il, la capacité critique des acteurs telle que Luc BOLTANSKI<sup>10</sup> la défend lorsqu'il différencie une sociologie critique d'une sociologie de la critique. Ces acteurs apparaissent en quelque sorte en première ligne pour exprimer un besoin, manifester une insatisfaction ou encore chercher à réduire les incertitudes générées par une situation. Ces initiatives portées par des parents d'enfants en situation de handicap, des parents mutualistes, des parents salariés ou encore par des groupes de bénévoles, de militants associatifs, des professionnels... sont motivées par des expériences vécues suffisamment préoccupantes pour être partagées et traduites en projets collectifs.

Cette transition entre une préoccupation personnelle et une action collective va trouver appui dans la mobilisation d'outils permettant de structurer et de consolider l'action. La capacité à monter en généralité un problème fait partie des spécificités de nos observations. L'ensemble des initiatives observées se caractérise par cette volonté des acteurs d'inscrire leur action dans un espace plus large et d'interpeller des grands principes de l'organisation de notre société. Dans certains cas, il s'agit de la création d'une structure spécifique (association, collectif, coopérative), dans d'autres cas, les acteurs vont chercher des appuis auprès de structures existantes attentives à leurs attentes et propositions. Ces systèmes d'acteurs formés à partir d'une prise de conscience collective vont chercher à organiser leurs actions dans le cadre de réseaux territorialisés, de structures fédérales et aussi en cherchant à nouer un dialogue avec les collectivités publiques.

Dans toutes les initiatives étudiées, on trouve trace de la mobilisation d'une variété de ressources et de compétences<sup>11</sup>. Pour certains projets et de manière explicite, la coopération entre les acteurs et les chercheurs est structurée et structurante. (c'est le cas notamment pour les programmes ASOSc ACADIAL, les Articulés...) Nous constatons un fort décloisonnement des domaines et un effort d'articulation pour de nouvelles combinaisons. Nous trouvons des projets qui associent éducation et culture, insertion et économie du développement, technologies de communication et inclusion sociale. Notons l'importance accordée à la culture et aux pratiques artistiques et soulignons également la capacité des acteurs à dépasser les logiques sectorielles pour bâtir collectivement des projets de territoire ou de réseau.

- 
- 2- Renforcement du lien social et systèmes d'entraide (Marrainage, Relais Service...)
  - 3- Education par l'expérience artistique et culturelle (Tout Atout, Acte-toi, Radio Plum, Estef...)
  - 4- Lutte contre la pauvreté, l'illettrisme, « l'illectronisme », les discriminations (Epicerie sociale, Savoirs linguistiques, POESI, DEFIS...)
  - 5- Inclusion et autonomie des personnes en situation de handicaps (Acadial, Main Forte...)
  - 6- Accueil de la petite enfance, garde atypique (Cerise, Parenbouge, Marguerite, Mamhique...)
  - 7- Prévention et promotion de la santé (SCIC Carpe diem, Départ, Adrenaline, Résonance...)
  - 8- Expression et participation des usagers (Pégase, Fnars...)
  - 9- Observation sociale, diagnostic partagé, ingénierie sociale, nouveaux indicateurs, nouveaux outils (ABS, Centre Ville, ISBET, SEC).
  - 10- Création d'activités et d'emplois (CAE, Interstices...)

<sup>8</sup> BOLTANSKI Luc, *De la critique, précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009, 294 p.

<sup>11</sup> On peut ainsi identifier et distinguer sommairement trois familles de savoirs : les savoirs d'usage, expérientiels révélés par les parents, les usagers, les bénévoles ; les savoirs techniques possédés par des professionnels, des techniciens ; les savoirs disciplinaires enfin portés par des étudiants et des chercheurs principalement issus des sciences sociales (sociologie, sciences de l'éducation, économie, sciences politiques) mais aussi des sciences de l'ingénieur (technologies de l'information et de la communication) des arts et techniques (architecture).

## 2. Le processus de la Fabrique du Social

Tableau 1- Grille d'analyse de la Fabrique du Social (PENVEN, 2012)

PHASES	SITUATIONS	ACTEURS	OBJETS (ACTANTS)	FORMES
GENESE Traduction 1 : de l'idée au projet	Incertitude et insatisfaction de la situation vécue ; Représentation partagée	Initiateur Fondateur Concepteur Inventeur Alliés	Diagnostic Appel à projets (ASOSc, FSE, DIESES) Commande	Equipe Groupe Collectif Réseau Coopérative Association
EXPERIMENTATION Traduction 2 : du projet à la réalisation	Incertitude de l'expérimentation ; Tâtonnement ; Mobilisation collective	Entrepreneur Développeur Coopérateur Partenaire	Conventions, contrats ; Programme de recherche ; Projet social, culturel, économique	Partenariat de développement Territoires d'expérimentation Réseaux
CRISTALLISATION Traduction 3 : formalisation et production d'objets	Certitude et satisfaction ; Résultats tangibles	Rédacteur Producteur Concepteur Designer Architecte Ingénieur	Guides méthodologiques Logiciel Produits, services Habitat Entreprise coopérative, associative Evènements Centre de ressources	Ateliers de production  Compétences associées – prestataires
APPROPRIATION Traduction 4 : de la diffusion / essaimage à la reconnaissance sociale	Incertitude, concurrence, controverses, conflits ; accords Désengagement Notoriété	Médiateur Animateur Industriel Commercial Elu Collectivité publique Marché	Colloque Séminaire Site Publication Communication	Réseaux Territoires Fédérations Médias

Nous avons schématisé le processus de la fabrique du social en quatre phases : la genèse, l'expérimentation, la cristallisation et enfin l'appropriation sociale ou sociétale (reconnaissance). Nous avons croisé ces phases avec 5 dimensions de l'action collective : les acteurs, les situations, les objets, les formes organisationnelles et enfin les territoires et réseaux.

### 2.1 Génèse

La genèse du processus, son point d'impulsion initial, est le résultat de l'engagement d'un collectif d'acteurs constitué et mobilisé par un acteur leader (individu ou groupe) qui impulse l'initiative. Ce groupe fondateur possède des capacités d'analyse et de traduction, la traduction étant définie comme

l'ensemble des négociations, intrigues, actes de persuasion qui permettent l'émergence d'une autorité collective orientant l'action. Confronté à la brutalité ou à l'incertitude de situations sociales qui le touchent personnellement, il trouve en lui les ressources intellectuelles et relationnelles nécessaires pour définir la situation, la formuler et la partager dans le but de transformer la situation ainsi représentée. La construction d'une représentation partagée s'accompagne de l'invention d'hypothèses opérationnelles. Le fondateur sait s'entourer et négocier des alliances afin d'assurer le développement de l'idée de départ. Le projet prend forme et force dans la coopération créatrice du fondateur, d'alliés et d'entrepreneurs. Les alliés se positionnent en proximité ou à distance des porteurs de l'initiative, ils apportent un soutien, expriment leur confiance, donnent de la crédibilité et de l'intérêt à l'action entreprise. Ensuite, pour que la dynamique collective ainsi impulsée se développe, il faut mobiliser des compétences d'entrepreneur. Celles-ci sont parfois possédées par les fondateurs ou leur entourage. Toujours est-il qu'il faut, à un moment donné, trouver l'acteur, groupe ou individu, qui va prendre le risque de s'engager et d'engager les ressources nécessaires à l'expérimentation. Ces entrepreneurs, femmes ou hommes de projet, sont capables d'identifier des interlocuteurs, des cadres réglementaires et financiers, pour implémenter le programme<sup>12</sup>. La genèse de la fabrique du social est donc impulsée, principalement, par l'engagement et la mobilisation d'acteurs qui partagent la même compréhension d'une situation, insatisfaisante et incertaine, et qui manifestent une volonté, une détermination collective, pour la transformer. Ils mobilisent ainsi des connaissances et des capacités qui leur permettent de traduire le problème en perspective de transformation de la situation (traduction 1) et d' enrôler différents acteurs autour d'un projet partagé. Ce projet est justifié et étayé par des valeurs humanistes qui font consensus (inclusion sociale, égalité, solidarité).

## **2.2 L'expérimentation**

Différentes formes expérimentales sont mises en œuvre, elles assurent la traduction concrète des idées en objets et en actions. Elles portent en elles une dimension aléatoire, une incertitude inhérente à la mise à l'épreuve d'hypothèses opérationnelles. Certaines sont conduites spontanément dans la mise en œuvre d'une première réalisation (Main Forte) qui va ensuite instruire la conduite d'une seconde expérimentation dans un processus de consolidation et de reconnaissance. D'autres, font l'objet d'une planification territoriale régulée par des instances de coordination et d'évaluation (Marguerite). Enfin, l'expérimentation peut être organisée scientifiquement à partir d'un protocole d'alternance entre conception des outils et leur test en situation (Acadial). L'expérimentation induit un cycle d'apprentissage propice à la production de connaissances et de capacités nouvelles qui viennent renforcer les compétences initiales des acteurs, enrichir leur expérience par l'acquisition et la maîtrise d'outils conceptuels méthodologiques et techniques. Cette transformation du système d'acteurs par l'apprentissage peut s'analyser en termes de compétences collectives, c'est à dire par la capacité collective à produire des connaissances et des outils utiles à l'action.

## **2.3 La cristallisation**

A un moment donné du processus d'expérimentation un phénomène de cristallisation s'opère. A l'image du cristal qui apparaît dur, brillant et transparent, le projet expérimental marqué par le foisonnement des idées et des actions se transforme et devient fort, cohérent, précis. Il est traduit dans des objets emblématiques qui incorporent en quelque sorte les idées, les inventions, les productions et résultats obtenus. Ces objets, aux supports matériels variés (un logiciel, un guide pédagogique, un habitat adapté) vont permettre la traduction sociétale de l'initiative. Elle devient visible, peut être diffusée ou être visitée, offerte à l'appropriation sociétale.

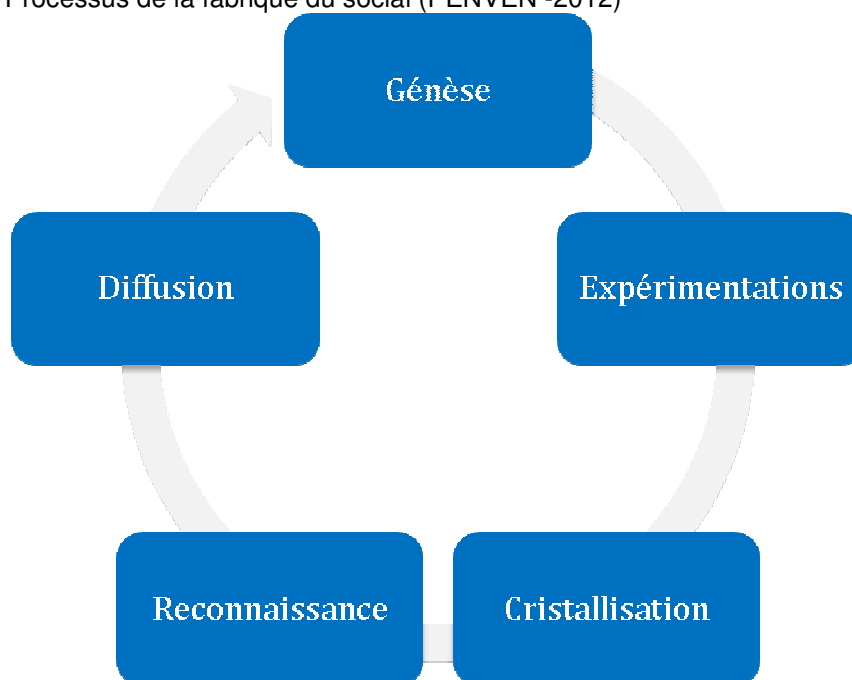
---

<sup>12</sup> Nous utilisons ce terme en référence à son usage informatique signifiant l'installation d'un système d'exploitation.

## 2.4 Appropriation sociale et sociétale (essaimage et reconnaissance)

Le phénomène de cristallisation permet la circulation de ces objets porteurs d'expérimentation et d'innovation, il ouvre la perspective d'une reconnaissance sociale mais opère aussi une distanciation à l'égard de ses promoteurs qui, instruits par l'expérience, doivent aussi s'en détacher progressivement pour en faire un bien commun. Par la communication, l'effort d'essaimage, l'initiative va connaître une diffusion plus ou moins rapide dans les réseaux structurés et plus ou moins étendus. Dans certaines situations, les acteurs cherchent à faire reconnaître leurs réalisations par les institutions (collectivités publiques, Fédérations, Associations) le plus souvent pour obtenir des ressources. D'autres entretiennent un rapport ambigu aux institutions, cherchant à la fois la reconnaissance et l'affirmation d'une position distanciée afin d'être reconnu mais pas « récupéré ». D'autres enfin, s'émancipent des logiques institutionnelles et de l'emprise des corps professionnels. Nous l'avons souligné les systèmes d'acteurs mobilisent des acteurs aux statuts variés et hybrident des ressources d'une grande diversité. Enfin, nous avons pu mettre en lumière le caractère stimulant et créatif de l'incertitude généré par des situations de précarité, de pauvreté, d'exclusion, de maladie ou de handicap. Cette incertitude de situation est souvent associée à une insatisfaction des conditions d'existence et de traitement social que vivent les acteurs. On peut aussi souligner l'incertitude économique qui pèse sur les structures ; il faut donc « innover pour s'en sortir » ; ce qui entraîne parfois une spirale « opportuniste » générée par les appels à projets et les appels d'offre. Enfin, au cours des différentes phases et plus particulièrement lors de la phase d'appropriation sociale, nous pouvons constater l'émergence de tensions, de conflits qui traduisent des contradictions sur les perspectives, le besoin de reconnaissance institutionnelle, l'incertitude des lendemains pour les acteurs et les structures, bref le goût amer de la fin d'une aventure.

Schéma 1 : Processus de la fabrique du social (PENVEN -2012)



*Commentaires : Le tableau 1 présenté ci-dessus constitue la grille d'analyse de nos matériaux empiriques. Cette représentation schématisée du processus de la fabrique du social peut laisser apparaître une vision statique, voire mécanique, du changement social. Aussi, nous voulons souligner par ce graphique la dimension cyclique et aléatoire du processus qui va se construire dans un mouvement créatif inscrit dans des réseaux de production et de diffusion. A chaque étape du*

*processus des modifications peuvent apparaître (ruptures, recompositions, élargissement du collectif) et modifier de manière substantielle la trajectoire de l'initiative.*

### **3. Les objets et les formes organisationnelles**

Dans la lecture proposée par Michel CALLON et Bruno LATOUR le processus de traduction implique l'enrôlement des individus et des formes d'apprentissage pour favoriser ces traductions. Cependant, le processus de traduction ne se traduit ou ne se manifeste pas uniquement par les acteurs (acteur-réseau) colportant et faisant circuler le projet. Encore faut-il que celui-ci puisse s'appuyer sur des « objets » qui vont incarner la traduction. Dans le domaine qui nous occupe ici, la traduction passe par *l'enrôlement* à la cause. Les différentes actions collectives observées se caractérisent peu ou prou par le fait que les acteurs vont mobiliser à partir des réseaux constitués déjà les ressources nécessaires pour aboutir à la constitution des formes organisationnelles. Autrement dit, c'est moins la place, la fonction occupée (capitaux) que le fait de pouvoir être dans des réseaux servant d'appui que constitue la base sur laquelle l'action va se dérouler. On part ici du social « *difficile* » : *le social difficile est celui qui doit encore apparaître, se faire jour en rassemblant des éléments qui ne relèvent pas (...) du répertoire habituel* »<sup>13</sup>. Ces réseaux vont s'incarner dans des « objets ». Entendons-nous bien, les objets ne sont pas forcément des réalités matérielles (une télévision, un téléphone, une table) mais des réalités personnifiant l'objectif de l'action collective. Ainsi dans le cadre du projet Palacret l'objet cristallisant l'ensemble d'actions est représenté par la valorisation d'un site. L'emplacement géographique constitue un espace permettant une appropriation différenciée par l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet. Cette souplesse va se traduire par une plasticité très importante de la manière dont le site va être valorisé, investi voire défendu. Naturellement, ces objets peuvent adopter différentes formes organisationnelles. Par forme, nous entendons le produit des actions réciproques. Autrement dit, nous adoptons une posture proche de G. SIMMEL lorsqu'il opte pour une approche s'intéressant à la cristallisation à un moment donné des interactions sociales<sup>14</sup>.

#### **3.1 Des objets hybrides**

Le Palacret englobe différentes structures associatives prenant une forme organisationnelle autour d'un statut associatif Le Palacret. Celle-ci réunit dans son sein plusieurs autres associations. Cependant, c'est moins la forme juridique de cette structure que le parallélisme des formes organisationnelles avec les objets résultants des actions qui est intéressant et illustre le processus de traduction. D'une part, le réseau mis en place va « imposer » ses contraintes à l'ensemble des membres dans la mesure où chaque action devra faire l'objet d'une validation par l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, ces actions devront respecter quelques principes parmi lesquels la transversalité ou la dimension multidimensionnelle des activités. Mettre en place une exposition, une visite guidée, un hébergement ou un aménagement du site implique de mobiliser l'ensemble des compétences dans un effort de syncrétisme pour montrer les connexions multiples entre les différents aspects de la réalité du site. L'exposition pourra aborder les questions techniques de l'art, mais également servir pour traiter les questions écologiques tout en mettant en valeur les aspects géographiques du site. Cette plasticité de l'objet est simplement la traduction de la forme organisationnelle d'une part mais également l'illustration de la capacité des acteurs à pouvoir se saisir du site. Ainsi les formes organisationnelles (au-delà des statuts) se concrétisent également par les formes d'action commune autour d'objet ici l'exposition, la visite guidée ou encore l'hébergement. Il s'agit d'une forme peu

---

<sup>13</sup> Bruno LATOUR, *Changer de société, refaire de la sociologie*, 2006.

<sup>14</sup> Georg SIMMEL, « Pont et porte », in *La tragédie de la culture et d'autres essais*, Paris, Editions Rivages, 1988, pp.161-168.



pyramidale et prenant la forme de projets<sup>15</sup> et de réseaux éphémères constitués le temps de l'action. D'où l'extrême flexibilité et le caractère protéiforme. Ces mêmes processus on les observe dans d'autres secteurs tels que l'entrepreneuriat. L'image première de l'entrepreneur est celle d'un agent isolé. C'est sur ce point que le projet de la Coopérative d'activité rompt avec l'image habituelle. Si la forme habituelle (statutaire) prend pieds sur le statut coopératif, la relation (rapport) à la structure reste très différenciée. En effet, une lecture classique à partir de position, profils, qualifications, appartenance montreraient une série de facteurs « agissant » sur la structure. Mais une telle approche peut-elle expliquer que cela puisse tenir ? Comment peut-on expliquer qu'une coiffeuse, une couturière, un peintre ou encore une ethnologue puissent se référer au même objet ? La forme organisationnelle ici s'articule autour des valeurs de la coopérative et le projet du porteur. Ce qui est recherché par les acteurs en coprésence est un compromis permettant de maintenir l'équilibre entre le projet de l'entrepreneur individuel et le projet collectif de l'entrepreneuriat salarial. Cela peut conduire les membres à refuser de propositions : « *On a refusé des candidatures parce qu'on sentait que des gens n'avaient rien à y apporter. Ils étaient là par confort mais uniquement par confort juridique, fiscal. [...] Oui, sinon ça n'a pas de sens. Autant aller dans une société de portage* ». Cette volonté favorisera les formes d'hybridation des savoirs et expériences des différentes structures composant la coopérative CDO. En développant l'expérience sur différents sites par l'intermédiaire des réseaux constitués de manière formelle, un transfert de connaissances, des expériences s'opère. Cependant, ce transfert ne s'effectue de manière mécanique mais donne lieu à une réappropriation par les acteurs concernés se traduisant par la formation des réseaux des coopérateurs en interne mais également en externe : « *On fait des expériences et puis après on en fait profiter tout le monde. Là, c'est ce qui s'est passé, on a fait l'expérimentation sur l'Ouest et puis on s'est un peu retrouvé en tête dans le réseau sur ce groupe de travail* ». Cela va se traduire par la création d'objets hybrides cristallisant la mixtion des savoirs, connaissances et expériences. En l'espèce la possibilité d'expérimenter le projet dans un cadre « rassurant » apparaît la situation paradigmatique de l'hybridation. Durant cette phase, les acteurs vont échanger, accompagner l'entrepreneur, tester... différentes formes afin d'évaluer la robustesse du projet porté par l'entrepreneur. Mais contrairement à d'autres services, ce qui est apprécié et mis en avant ici, c'est l'articulation entre le projet individuel et le cadre coopératif. L'expérimentation apparaît comme la forme permettant de stabiliser les actions réciproques entre les acteurs pour pouvoir mener à bien le projet. Mais la fabrique du social ne se développe pas seulement dans des formes liées aux activités économiques. Elle peut partir également d'un projet de transformation sociale.

### **3.2 L'hybridation comme ressource pour la conciliation**

Les formes peuvent être ainsi variées car elles résultent des actions de réciprocités des individus. Tel est le cas de Marguerite. Partant d'une action d'un collectif de parents, des professionnels, des militants de l'ESS et ayant enrôlé des institutions telle que la MSA ou la CRES, le projet Marguerite s'inscrira dans une forme d'hybridation permettant de concilier la parentalité, l'équilibre homme/femme et le développement durable. Ainsi en partant d'une forme « orthodoxe » de modes de garde d'enfants, les acteurs vont expérimenter une forme d'organisation favorisant l'articulation de 3 principes exposés plus haut. Pour se faire, la mutualisation des savoirs aboutissant à la création des outils très flexibles pour faire face à un contexte mouvant. Cela conduira les acteurs à créer une coopérative de conseil et des services (Cerise) spécialisée sur ce domaine afin de répondre aux besoins non satisfaits mais également pour transmettre des outils pour favoriser l'égalité homme/femme. Ainsi des outils du type collaboratif seront réalisés : famille en jeu, paroles croisées de parents et professionnels, être parent et salarié, de lieu d'expression pour les parents, réalisation des films, etc. Les parents par l'intermédiaire de ces différents outils vont être conduits à transformer non

---

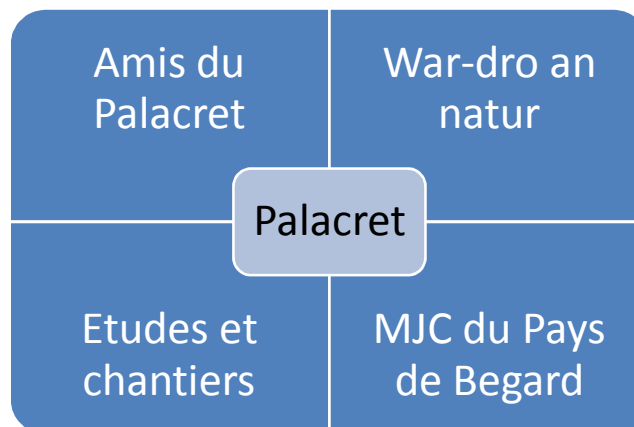
<sup>15</sup> Luc BOLTANSKI, Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 2001.

seulement leur regard, mais également la structure elle-même. Par l'intermédiaire de ces différentes formes plus ou moins institutionnalisées et stabilisées (films, réunion, etc.), le projet Marguerite fonctionne comme un transformateur social mais également illustre les capacités d'hybridation des formes adoptées.

### 3.3 De l'action collective à la forme organisationnelle

Les statuts pris par les regroupements des acteurs vont s'appuyer sur différentes formes juridiques telles que l'associative, la coopérative etc. Si les formes juridiques peuvent aider, donner un cadre réglementaire, etc. elles ne doivent pas se confondre avec la réalité qui nous intéresse. En effet, les statuts ne sont que des supports. Les statuts vont supporter les interactions sociales. C'est à partir de ces interactions que nous allons tenter de bâtir une typologie permettant de décrire les différentes actions réciproques

## La matrice



La forme matricielle permet ici d'attirer l'attention sur le caractère reproductible de l'activité au sein du Palacret. Tout projet doit pouvoir répondre aux principes fixés préalablement et par conséquent quel que soit le support pouvant se dupliquer ou se traduire dans des actions personnifiant les principes du Palacret. La matrice est un « moule » permettant de reproduire l'empreinte des principes à la base de la réunion de ces différents collectifs. Ce moule sert donc « d'étalon » pour « évaluer » de la pertinence d'une action ou un projet devant respecter les valeurs au centre du Palacret.

# L'articulation individuel/collectif

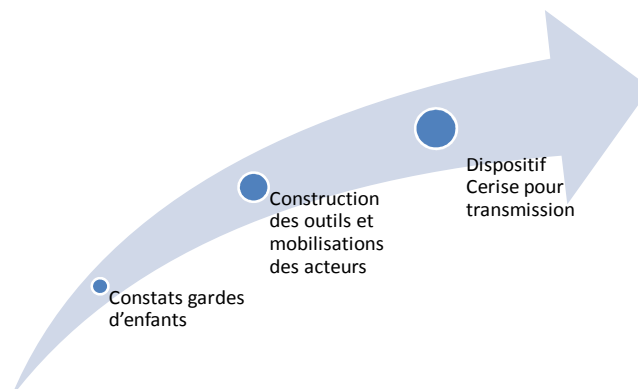


La forme adoptée par le CDO met l'accent sur les interactions entre les différents membres et notamment sur l'imbrication de la dimension individuelle du projet et le support collectif proposé par CDO. Ce sont les individualités qui par le biais du support collectif proposé vont participer à la création et à la reconnaissance d'un modèle innovant de l'entrepreneuriat collectif. Le projet est notamment de proposer un modèle alternatif au processus entrepreneurial classique par la protection mutuelle des parcours professionnels. L'organisation des activités et interactions entre les acteurs de la Coopérative n'est pas mise en œuvre à partir d'une hiérarchie au sens strict du terme mais elle est basée sur la coopération et la mutualisation et ceci dans un espace partagé. Une charte de « coopérer pour entreprendre » régule les interactions. Le respect des chartes et de l'ensemble des règles, attentes formelles et/ou informelles pose la question de l'engagement des individus dans l'espace collectif partagé. En effet, l'intégration suppose l'adhésion à une culture, à des valeurs donc à un certain degré d'engagement. Il existerait des engagements décidés par les individus et des engagements qui se forment dans l'action, les contraignant par conséquent. Ces « paris subsidiaires antérieurs » ne sont pas décidés par l'individu mais découlent des organisations sociales dans lesquelles il s'inscrit L'engagement serait soit décidé soit indirectement « contraint ». Ainsi, il est possible de dégager les conditions sociales possibles de la cohérence de certaines « lignes d'action »<sup>16</sup> des individus. Ces « lignes d'actions cohérentes » seraient contraintes par des « paris subsidiaires antérieurs » qui maintiendraient alors la ligne d'action suivie.

---

<sup>16</sup> DEBRAS Camille, PERDONCIN Anton (2006) « Traduction de Howard S. Becker « Notes sur le concept d'engagement. » », *Tracés*, n°11, p177-192.

# Transformation par le bas



Les formes organisationnelles mise en place par les acteurs se caractérisent aussi par leur caractère peu pyramidal. A l'image hiérarchisée se substitue un mouvement organisationnel plus plat et souvent traduisant un besoin permettant de transformer une réalité à partir du bas. Duplication des activités, encastrement des dimensions collectives et individuelles et enfin structuration permettant de transformer une réalité à partir du local (bas) sont quelques unes des caractéristiques des formes organisationnelles. Ces objets et formes organisationnelles se distinguent des formes classiques davantage pyramidales et moins souples.

## 3.4 Genre et innovation sociale

Comment interpréter et comprendre l'oubli ou du moins l'absence dans théorie de l'acteur-réseau et des processus de traduction<sup>17</sup> des dimensions genrées ? Il existe une symétrie entre les travaux des chercheurs et les transformations de la société. Cette corrélation est nécessaire pour une avancée. Or l'intégration du concept de genre ou du moins des différences/spécificités liées au sexe social dans la compréhension des phénomènes sociaux est une pratique récente du fait d'un monde scientifique à dominante masculine. Les problématiques dominantes étudiées sont différentes et elles ne placent pas en leur centre la problématique du genre. Si l'intérêt ici n'est pas de débattre du pourquoi de l'absence cependant tentons de saisir en quoi cette approche peut être source de compréhension quant à la déconstruction du processus étudié. Toute innovation qu'elle soit technologique et/ou sociale est de fait inscrite dans une réalité sociale qui est empreinte des statuts, rôles et fonctions et rapports sociaux sexués. En effet, la répartition des rôles, fonctions entre femmes et hommes renvoie à des constructions sociales, politiques, symboliques et culturelles qui diffèrent selon les contextes, les sociétés, les cultures et les groupes sociaux. Ainsi les rôles sociaux qui sont socialement construit sont basés en général sur des positionnements différenciés et inégalitaires.

Ainsi, les différents acteurs qu'ils soient « scientifiques » ou acteurs de la société qui interdépendent les uns des autres sont inscrits de même dans cette réalité sexuée. Les différentes étapes du processus que sont : la définition de la problématique ; l'intéressement ; l'engagement ; la mobilisation peuvent rendre compte de dimensions genrées. Nous nous référons ici à Joan Wallach. SCOTT, qui donne comme définition du concept « genre », « *Le genre est l'organisation sociale de la différence sexuelle. Il ne reflète pas la réalité biologique, mais il construit le sens de cette réalité. La différence*

<sup>17</sup> Le grand Léviathan s'approprie-t-il ? Sociologie de la traduction, textes fondateurs, Editions de l'Ecole des Mines, date, pp. « *Par traduction on entend l'ensemble des négociations, des intrigues, des actes de persuasion, des calculs, des violences grâce à quoi un acteur ou une force, se permet ou se fait attribuer l'autorité de parler et d'agir au nom d'un autre acteur ou d'une autre force* ».

*sexuelle n'est pas la cause originaire de laquelle l'organisation sociale pourrait dériver ; elle est plutôt une structure sociale mouvante qui doit elle-même être analysée dans ses différents contextes historiques. »<sup>18</sup>.*

Coop Domi Ouest est une Coopératives d'Activité et d'Emploi mixte. En effet, elle ne s'adresse pas spécifiquement à la population féminine ou masculine. Cependant, les femmes entrepreneures représentaient près de 40% des entrepreneurs salariés (voir associés) de la coopérative en 2011. Or, rappelons, qu'en France la part des femmes entrepreneur est d'environ 30%. Plusieurs coopératives en France s'interrogent face à ce succès croissant auprès de la population féminine. En effet, pourquoi les femmes se dirigent vers les CAE afin de démarrer leur parcours entrepreneurial ? La culture de la coopération, les outils, les dispositifs proposés répondent-ils davantage que les structures d'accompagnement classiques aux attentes des femmes souhaitant créer leur activité ? Ainsi, ce modèle alternatif permettrait-il de lever certains freins à l'entrepreneuriat (création et développement) pour certaines catégories de femmes ? Les structures d'accompagnement classiques (ex : Boutique de Gestion) qui agissent plus au cours de la phase de création ne répondraient pas à tous les besoins, à toutes les attentes et constitueraient peut être un modèle éloigné des représentations de l'identité et du métier de l'entrepreneur pour certaines. Nous pouvons employer la notion d'innovation sociale car le statut « entrepreneur-salarié » (voire associé) est innovant au regard du statut juridique classique. Mais nous pouvons y voir plus que ça si on y intègre un regard genré. Les entrepreneures salariées interviewées<sup>19</sup> expriment l'importance de tester leur projet tout en étant encadrées, aidées et rassurées et partageant les expériences et les connaissances.

Outre cet élément déterminant, trois facteurs explicatifs principaux quant au choix d'intégrer ces CAE sont avancés par les entrepreneures : la possibilité de se former au métier d'entrepreneur, le statut de salarié permettant de tester la viabilité de son projet avec plus de sécurité et la mutualisation des compétences. La dimension « formation continue » ou « en alternance » est affirmée comme déterminante par les entrepreneures qui auraient pu, pour certaines, être en difficulté face au monde de l'entrepreneuriat. A la sécurité du statut de salarié, s'ajoute le besoin de partager, de lutter contre l'isolement induit par l'entrepreneuriat sous d'autres formes juridiques « classiques ». La notion de réseau, de mutualisation et de partage sont au cœur du processus d'accompagnement à la création et au développement de l'activité. Le processus de traduction s'inscrit dans un espace social donné. Si les auteurs de la théorie réfutent l'idée suivant laquelle le social n'est donné ou ne précède pas les relations sociales, le social reste à identifier à construire. Dans le cas du projet Marguerite on retrouve ces éléments à travers le constat de l'inadaptation de modes de garde. En proposant un « service » co-construit et dans lequel la question de la place des parents est centrale, les questions sur l'égalité homme/femme se posent directement. Cependant, ces discussions seront présentées comme des « enjeux démocratiques et de justice sociale ». Dans ce projet la question de transferts d'expériences est au centre de l'action de la création d'une crèche inter-entreprises. En articulant les connaissances et les outils provenant des différents territoires. Ainsi la question des parents et entreprises dans la mise en place des modes de garde de proximité peut participer à modifier les rapports et les visions entre les positions sociales des hommes et des femmes au sein du couple. En effet, à travers les expérimentations pour « *Accompagner les parents au quotidien dans l'organisation des temps de vie dans une réelle co-éducation parent professionnel favorisant l'égalité femmes-hommes. Faciliter l'expression des parents sur leurs attentes afin de mieux répondre aux besoins et rompre l'isolement des parents nouveaux arrivants* ». Dans cette optique la forme organisationnelle basée sur la mobilisation des parents favorisent la transformation des modes de garde tout en questionnant le positionnement des hommes et des femmes dans le cadre de la garde des enfants. Ainsi la question

---

<sup>18</sup> Joan W. SCOTT (1998), *La citoyenneté paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*. Paris, Albin Michel, in Journée séminaire à l'INED (1999), « Démographie, sexe et Genre ».

<sup>19</sup> Ces discours sont portés à la fois par les entrepreneures de CDO et des entrepreneurs de deux autres CAE bretonnes.

de la traduction apparaît sous un autre jour lorsque l'on s'intéresse à la place des femmes dans les dispositifs.

#### 4. Définir l'innovation

Que pouvons-nous retenir de ces premières analyses pour caractériser l'innovation sociale ? Un regard rétrospectif sur notre programme et nos travaux nous permet de souligner le succès croissant de la notion d'innovation sociale et aussi la difficulté à stabiliser un langage commun en raison d'enjeux qui sont à la fois politiques, scientifiques et opérationnels. Ces premières observations nous permettent de souligner la coprésence de différents niveaux de production de discours<sup>20</sup> sur l'innovation :

- 1- le niveau des politiques publiques de développement économique et social, qui font de l'innovation une voie privilégiée de résolution des crises et d'invention de nouveaux modèles pour orienter l'action des acteurs et des entreprises sur les territoires,
- 2- le niveau de l'action et des acteurs, qui vivent des situations d'incertitude et d'insatisfaction et qui prennent des initiatives pour inventer de nouvelles réponses aux problèmes qu'ils rencontrent. Ces initiatives sont autonomes ou inscrites dans des politiques publiques (Appels à projets, appels d'offre, conventions de délégation de services publics),
- 3- le niveau de la recherche et des chercheurs qui par leurs lectures et leurs travaux empiriques tentent de décrire et de caractériser ses initiatives.
- 4- Le niveau du « public » et de l'appropriation sociale des innovations. Terrain qui reste encore à explorer.
- 5- Enfin, la question de la reconnaissance de ces initiatives et expériences permettant de stabiliser ou de reproduire l'expérience.

Autrement dit, notre programme de recherche est en quelque sorte placé en tension entre ces logiques et ces enjeux, ce qui rend particulièrement intéressant la définition des catégories et leur appropriation par les différents acteurs associés dans cette recherche partenariale. Ainsi, par un aller retour entre l'observation empirique, la mobilisation d'une littérature et la confrontation des idées des partenaires de la recherche nous sommes amenés à préciser les catégories mobilisées et à les confronter. Nous présentons dans cette partie quelques approches permettant de définir l'innovation<sup>21</sup>. Résumons, l'état de nos réflexions : En premier lieu, l'innovation sociale est conçue et motivée par les acteurs comme la réponse appropriée à des « besoins sociaux » non satisfaits, comme la réponse à des situations d'insatisfaction ou d'incertitude, (notamment économique et professionnelle), bref la résolution de problèmes sociaux.

---

<sup>20</sup> Everett C HUGHES parle des différents langages que doit mobiliser le sociologue : « *Pour étudier les sociétés, le sociologue doit se familiariser avec le langage des gens qu'il étudie, pas seulement avec les mots et le sens que leur donne le dictionnaire, mais avec le langage comme expression de la société et de la culture. Il doit aussi bien sûr, disposer d'un second langage, celui qu'il utilise pour communiquer avec ses collègues. Ce second langage est en partie technique. Il peut inclure les systèmes de symboles, statistiques ou autres, nécessaires à une formulation économique et précise de spécialiste. Finalement, il existe un troisième langage qu'il nous faut apprendre : celui du public auquel le sociologue souhaite communiquer ses résultats* » p. 300, *Le regard sociologique*, EEHESS.

<sup>21</sup>Ces approches sont présentées de manière plus détaillée dans deux articles : *Innovation et transformation sociale ; La fabrique du social ou les forces créatives de l'incertitude.*

Le problème social résulte de la capacité des acteurs à questionner. Comme le formule L. Boltanski « *les acteurs pour diminuer les contraintes qui pèsent sur eux, développent en effet une compétence interprétative spécifique visant à identifier des espaces de liberté en mettant à profit les failles dans les dispositifs de contrôle. C'est dire aussi que les personnes ordinaires qui subissent ces effets de domination, ne perdent ni leur sens de la justice, ni leur désir de liberté, ni la justesse de leurs interprétations quant à ce qui se passe, en réalité, ou, si l'on veut, leur lucidité* »<sup>22</sup>. Autrement dit, nous ne sommes pas dans une perspective « fonctionnaliste » à l'intérieur de laquelle on pourrait définir des « besoins sociaux » qui ne sont pas satisfaits par les institutions, collectifs ou des dispositifs. Une lecture en termes des besoins occulte le fait que ces derniers, s'ils sont exprimés par les acteurs, résultent d'une construction sociale. Ainsi le modèle de production sur lequel se fondent nos sociétés occidentales crée de toute pièce le besoin de consommation. L'innovation est ainsi définie par la demande par opposition à une innovation définie par l'offre de nouveaux objets et services et par la création de besoins de consommation. Notons que cette distinction est discutable pour les sociologues de l'innovation<sup>23</sup> qui identifient une relation étroite des logiques de construction de l'offre et la demande. En second lieu, l'innovation sociale est pensée comme une évidence ou une nécessité. Il s'agit de transformer des pratiques jugées obsolètes dans un champ particulier, les politiques sociales, l'économie sociale... Dans cette perspective, l'innovation sociale est une réponse à la nécessité perçue par les acteurs de réformer des politiques publiques ou encore de constituer un modèle alternatif au modèle dominant. D'autres approches insistent sur les cycles et les processus. Dans ces perspectives diachroniques, l'innovation sociale est analysée en termes de ruptures ou au contraire comme une succession de progrès continus<sup>24</sup>. Enfin, et c'est l'approche que nous privilégions, l'innovation est conçue comme un processus d'apprentissage et de production collective inscrit dans le temps et dans l'espace. Nous pouvons aussi revenir sur le problème de la définition de l'innovation sociale, car le terme social en raison de sa polysémie nous a posé problème puisque nous pouvons l'utiliser pour désigner une économie, une intervention, une relation... Nous proposons de sortir de cette difficulté en distinguant le niveau macro-sociologique d'un type « d'innovation sociale locale » (ISL) (ou territoriale) défini en opposition avec le modèle de « l'innovation technologique de marché globalisé » (ITMG). Les mots clés de ce modèle ITMG sont : Croissance, performance, compétitivité, produit, profit. Dans cette perspective, l'innovation sociale locale (ISL) trouve sa place dans le champ (secteur) de l'Economie Sociale et Solidaire, de l'action sociale et médico-sociale, de l'économie mixte du développement territorial (acteurs publics, société civile, acteurs de l'économie résidentielle). Les mots clés du modèle ISL sont les suivants: proximité, utilité, mobilisation citoyenne, projet, non lucrativité. Ensuite, à un niveau micro-sociologique, nous pouvons définir le social comme une dimension de l'innovation. Autrement dit, l'innovation sociale est un exemple des formes d'action réciproques entre les acteurs aboutissant à une stabilisation ou institutionnalisation autour d'un objet. A un niveau microsociologique, celui des initiatives, nous pouvons distinguer plusieurs dimensions de l'innovation : interactions sociales, des produits techniques, des formes organisationnelles, des savoirs conceptuels (cf. : tableau d'analyse transversale des initiatives ci après). Cependant, ces dimensions sont interalliées entre elles et forment de configurations précises. La dimension sociale de l'innovation désigne à ce niveau d'analyse les formes de structuration des relations sociales et leurs effets sur les pratiques et représentations sociales.

---

<sup>22</sup> Luc BOLTANSKI, *op. cit.*

<sup>23</sup> Alexandre MALLARD, Comment les chercheurs peuvent-ils s'impliquer dans l'innovation sociale ? L'hybridation des savoirs en question, Centre de sociologie de l'innovation ([www.lafabriquedusocial.fr](http://www.lafabriquedusocial.fr)).

<sup>24</sup> Ainsi, en référence aux travaux de SCHUMPETER, l'innovation est caractérisée par sa capacité de rupture avec des formes anciennes de conception, de production, d'élaboration de produits et de service. Il s'agit d'une destruction créatrice qui transforme profondément le champ de production et de consommation concerné. Contrairement à l'innovation radicale, l'innovation incrémentale ou ordinaire, analysée par Norbert ALTER dans le champ organisationnel, est inscrite dans un processus continu d'amélioration des idées, des pratiques et des produits.

Bruno LATOUR<sup>25</sup> a proposé un schéma de caractérisation du social défini comme la production d'un « vivre ensemble » en distinguant quatre formes du social : 1- le lien social, 2- les associations d'acteurs (ou collectifs), 3- les interactions de face à face, 4- le plasma, terme un peu surprenant, par lequel il désigne un arrière plan des relations sociales ; ce que nous pourrions traduire plus simplement par « vie sociale » ou « changement social »<sup>26</sup>. Ainsi cette distinction clarification nous permet de caractériser de nouveaux rapports sociaux provoqués par les initiatives. Elle peut aussi nous aider à caractériser des formes nouvelles d'intervention sociale<sup>27</sup>.

## Conclusion

Au terme de ce travail nous pouvons retenir différents éléments pour l'analyse des processus de construction d'expériences d'innovation sociale. Premièrement, la question de l'innovation sociale concerne avant tout un collectif d'individus. Ce collectif d'individus n'est pas une simple somme d'individualités. Si collectif il y a, c'est qu'il s'échafaudait autour d'une expérience commune. Cette expérience commune peut revêtir différentes formes en termes de « justifications » mais elles articulent un élément commun : l'action créative face à l'incertitude. Pour pouvoir asseoir de manière légitime une telle action, l'ensemble des cas que nous avons examinés nous montre que le point de départ de ces actions réside dans le partage d'une définition commune de la situation. L'idée étant ici de montrer que la situation n'est pas prédéterminée à l'avance. Les acteurs vont distinguer l'action et le discours sur l'action. Ainsi le rôle décisif de certains acteurs apparaît durant le processus de fabrication. L'initiateur (fondateur) possède certes des caractéristiques mais elles résident moins dans ces « capitaux » que dans la capacité à mobiliser des réseaux. Cette mobilisation permettra au collectif de cristalliser son action autour d'un objectif à travers la possibilité de l'expérimentation.

A ce stade, l'action collective va prendre forme dans des objets et des formes organisationnelles précises. La lecture de cas que nous avons pu réaliser nous dévoile une série de formes caractérisant la nature hybride de ces objets et formes organisationnelles. L'objet n'est pas assimilable à une réalité tangible et matérielle. L'objet cristallise l'action commune des acteurs et notamment la plasticité. L'objet montre le caractère transversal des réalités hybrides. Quant à la forme organisationnelle (phase plus institutionnelle de l'action) elle met à l'épreuve le collectif dans la mesure où cette forme doit refléter non seulement les aspirations du collectif mais également traduit l'innovation sous une forme précise. Les statuts adoptés par les collectifs ne vont que supporter l'interaction des acteurs. Ainsi nous avons pu classer trois formes : matricielles, articulation individu/collectif et transformation par le bas. Ces formes partagent l'idée de la souplesse dans l'action à mener et d'instaurer des dispositifs internes permettant de veiller sur l'innovation sociale. Ces différents éléments militent pour dépeindre un tableau de la fabrique du social constructiviste où les marges de manœuvre des acteurs restent assez importantes. Toutefois, une lecture plus attentive nous montre que les collectifs d'action peuvent également être traversés par des structures sociales plus profondes telles que les rapports sociaux de genre. Ces permanences questionnent le caractère innovant d'une action dans la mesure où l'innovation sociale développée dans le cadre des cas analysés ne parvient pas à effacer, ou très partiellement, les effets plus structurants des apesanteurs sociaux.

---

<sup>25</sup> Bruno LATOUR, *Changer la société, refaire de la sociologie*, La découverte 2006.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Nous pourrions par exemple analyser les GEM, prototype du social du 4<sup>o</sup> type à partir de cette grille de lecture : le lien qui unit les associés, la forme d'association autogérée, les interactions entre usagers, entre usagers et professionnels, entre usagers et institutions... le tout dans une « vie sociale » inscrite dans des réseaux et des territoires.



L'innovation sociale se présente comme un processus où les formes, les objets et les effets de la structure sociale la caractérisent. Cependant, la question de la reconnaissance et de l'institutionnalisation de ces formes d'innovations continuent à être un élément non négligeable dans les expériences de ces collectifs car elles provoquent de tensions au sein même du processus d'innovation sociale. Ainsi s'intéresser à ces innovations sociales, en tant que chercheurs, c'est participer à leurs reconnaissance mais également cela interroge sur les fondements de notre pacte social dans un contexte d'incertitude croissante.

Tableau 2 - Synthèse des 10 études de terrain (PENVEN, 2012)

Grille LFS 2012	1	2	3	4	5
Initiatives	ACADIAL	MAIN FORTE	MARGUERITE	CENTRE VILLE	ARTICULTEURS
1- Acteurs	IME LE TRISKEL (Parents, enfants, professionnels : éducatrice, ergothérapeute, directrice) Laboratoire France Télécom (équipe pluridisciplinaire de recherche, industriel, sites d'expérimentation)	Association MAIN FORTE (Parents, jeunes adultes, alliés, personnels médico-social)  Partenaires : Collectivités publiques, APF	CRES, MSA, Parent bouge, Mutualité, Interce (à compléter) Professionnels de la petite enfance, parents, militants de l'ESS ; universitaires	Ville de Rennes APRASE ARCS Associations de quartier : habitants, professionnels, élus	FDAMR, Collectif d'acteurs : artistes, militants ESS, Education populaire, professionnels de la formation et de l'insertion ; consultants et universitaires
2- Structuration du système d'acteurs	Convention de partenariat (programme ASOSC)	Association	Convention de partenariat (programme Equal)	Convention ville/ association, mission de configuration ARCS ; coordination APRASE	Association « porteuse » de programmes, Collectif d'acteurs partenaires. Conventions ASOSC, EQUAL...
3- Inscription territoriale et réticulaire	Sites d'expérimentation en 29 et 35 Réseaux scientifiques : gis Marsouin...	Lannion Réseaux associatifs (veille et partenariats)	Structures de coordination régionale de l'ESS : familles et secteurs d'activités (URIOPS)	Rennes centre ville	Pays de Redon Partenariats nationaux et transnationaux
4- Objet	Création d'une interface de communication (logiciel et synthèse vocale) à partir de pictogrammes	Création d'un habitat partagé et intégré pour des jeunes adultes en situation de handicap	Invention de modes de garde d'enfants adaptés (horaires atypiques)	Préfigurer un équipement social de quartier pour le centre ville de Rennes	Inventer une approche globale du développement social, culturel, économique, territoriale et réticulaire
5- Cadre opérationnel	ANR Palliacom ASOSC Acadial	Projets innovants DIEISES Schéma départemental PSH	EQUAL	Programmation Ville de Rennes (projet municipal)	EQUAL ASOSC CLUSTER DATAR

6- Processus collectifs en développement	Conception et expérimentation d'une interface de communication dans le cadre d'un partenariat associant deux équipes pluridisciplinaires	Mobilisation collective pour infléchir les politiques publiques et pour négocier des alternatives à la prise en charge institutionnelle	Expérimentations territorialisées visant la structuration d'une offre innovante et concurrentielle	Concertation, expérimentation de méthodes d'engagement des habitants Hybridation des logiques	Mouvement de développement local, expérimentation continue enrôlement des acteurs et mobilisations de ressources
7- Valeurs de référence	Inclusion sociale Communication	Inclusion sociale Solidarité	Egalité Parentalité Développement Durable	Service public Démocratie dialogique	Développement humain durable
8- Théorie de l'action	La communication facteur d'inclusion sociale pour des personnes malades ou handicapées  La recherche partenariale et pluridisciplinaire et recherche citoyenne	L'habitat partagé et intégré à la cité comme support privilégié d'inclusion sociale  Les institutions gestionnaires reproduisent des réponses stéréotypées	La qualité des modes de garde, levier pour l'égalité homme femmes et l'exercice de la parentalité	La participation des acteurs permet de crédibiliser une politique publique et de répondre au plus près des besoins des habitants dans leur diversité.	La mobilisation collective des acteurs sur un territoire est un levier de transformation sociale et de développement économique et social
9- Apprentissages : savoirs et capacités, compétences individuelles et collectives	Mutualisation de savoirs disciplinaires Analyses partagées des expérimentations (séminaires acteurs : chercheurs)	Savoirs expérimentiels des jeunes et des parents Capacité à négocier avec les techniciens et les élus Capacité à mobiliser des alliés	Mutualisation de savoirs professionnels, éclairages complémentaires d'universitaires, Capacité à créer des outils communs	Valorisation des compétences de l'ARCS en matière d'engagement et de participation des habitants Capacité à évoluer au sein d'un système d'acteurs complexe	Création d'une « université populaire du développement social et culturel local »  Agrégation de compétences et de ressources  Combinaison des savoirs : expérience, capacités professionnelles, expertises
10- Innovation rupture / continue	Développement d'un produit qui potentiellement peut créer une rupture	Développement d'un habitat partagé et intégré en rupture avec	Processus continu d'amélioration des modes de garde dans un contexte de forte	Création d'un Centre Social en centre ville à partir d'une démarche	Processus continu d'expérimentation, de recherche développement, d'innovation.

	avec les formes actuelles de communication	l'institution totale médico-sociale	concurrence	participative	Mouvement fragile et opportuniste fortement dépendant de la capacité des entrepreneurs à se saisir des appels à projets.
10-1 Sociale	Renforce l'inclusion sociale par les capacités de communication offertes	Renforce les liens sociaux, responsabilise, désinstitutionnalise les relations sociales	Répond à des besoins sociaux non satisfaits Fait progresser les valeurs d'égalité, de solidarité, de développement durable	Répond à des besoins de la population Travaille la mixité sociale	Développement d'une offre d'insertion (entreprise simulée) ; création d'activités et d'emplois
10-2 Technique et méthodologique	Logiciel Développement industriel et commercialisation	Recherche architecturale	Ingénierie des services petite enfance	Méthodes participatives, expertises partagées.	Méthode de développement global
10-3 Organisationnelle	Modèle de recherche partenariale et expérimentale	Participation des jeunes aux instances de l'association	Modèle de l'expérimentation territorialisée Création d'une Coopérative de conseil et d'ingénierie (Cerise)	Tradition locale de médiation dans le champ social entre les acteurs associatifs et les élus : APRASE	Cluster Réseau Collectif Territoire projet
10-4 Conceptuelle	Invention d'un nouveau langage	Invention d'un habitat inclusif	Appropriation de concepts induits par le FSE : lutte contre les discriminations, égalité hommes / femmes – Développement durable	Expression culturelle et participation	Invention de nouvelles expressions (articulteurs, entreprise simulée, imagination( ?)  Utopie agissante, créativité
10-5 Produits	Logiciel	Habitat et logements	Guides méthodologiques Nouveaux services	Etude de préfiguration	Jus de pomme Evènements culturels Entreprise simulée...

Grille LFS 2012	6	7	8	9	10
Initiatives	KERFLEAU	TOUT ATOUT	DEFIS	CDO	PALACRET
1- Acteurs	Personnes en situation de handicap, maladies invalidantes (VIH) Militants associatifs fondateurs Professionnels de l'insertion Entrepreneurs de l'ESS Agéfiph, Dirrecte	Jeunes en situation de vulnérabilité Artistes et professionnels du secteur éducatif et social Collectivités publiques	Militants associatifs fondateurs  Collectivités publiques  Gis Marsouin	Entrepreneurs Professionnels des services aux personnes	Propriétaire du Palacret Les amis du Palacret, War dro an natur Pays, communes, Etudes et chantiers MJC
2- Structuration du système d'acteurs	Collectif d'associations	Association	Association	Coopérative	Collectif associatif
3- Inscription territoriale et réticulaire	Pays de Lorient Partenariats locaux	Pays de Rennes Partenariats locaux	Pays de Lorient Partenariats locaux	Réseau breton des CAE	Pays de Bégard
4- Objet	Inclusion sociale Développement solidaire	Expérience artistique et éducation	Lutte contre l'exclusion informatique (illectronisme)	Développement des activités et emplois dans le secteur des services aux personnes	Valorisation d'un patrimoine industriel (transformation du lin)
5- Cadre opérationnel	Politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle	Soutien spécifique Ville de Rennes et Conseil Général Etat DRJSCS ? PJJ ?	Ville de Lorient Politiques publiques d'insertion ?	Conseil régional	Pays Politiques publiques d'insertion Programme interreg ?
6- Processus collectifs en développement	Mouvement continu de développement d'initiatives	Projet annuel de création, notion de parcours de création culturelle	Réparation d'ordinateurs et mise à disposition Formation	Réseau Coopérer pour entreprendre Structure spécifique (opportunité fiscale)	Développement territorial global : valorisation d'un patrimoine, insertion professionnelle, tourisme...
7- Valeurs de référence	Inclusion sociale Economie solidaire	Educations culturelle et artistique	Lutte contre l'exclusion	Coopération	Développement humain durable

8- Théorie de l'action	L'inclusion sociale passe par l'engagement et la mobilisation collective des acteurs	L'expérience artistique vécue collectivement est un support d'éducation puissant	La mise à disposition d'ordinateurs et la formation à l'informatique sont des leviers pour l'insertion	La coopération permet le développement d'activités et d'emploi (solidarité, mutualisation)	La valorisation du patrimoine est source d'attractivité territoriale ; le chantier d'utilité sociale est un facteur d'insertion et de reconnaissance.
9- Apprentissages : savoirs et capacités, compétences individuelles et collectives	Fort investissement en matière de formation Capacité collective de réflexivité	Hybridation des logiques, compétences artistiques et éducatives		Compétences entrepreneuriales	
10- Innovation rupture / continue	Processus continu de tâtonnement expérimental	Processus continu de création collective	Amélioration continue du projet		
a. Sociale	Inclusion sociale Création d'activités et d'emplois	Lutte contre l'exclusion et les ruptures éducatives	Réponse à des besoins sociaux		
b. Technique et méthodologique		Projet créatif Modalités d'accompagnement		Accompagnement à la création d'activités et d'emplois	
c. Organisationnelle	Mouvement associatif, créatif et précaire	Micro-structure fragile et condamnée à innover pour survivre ?			
d. Conceptuelle		Hybridation des approches éducatives et artistiques			
e. Produits	Activités d'insertion Ingénierie ESS	Evènements et production artistique, forums, spectacles	Activités d'insertion	Service d'accompagnement des entrepreneurs	Lieu ressources Patrimoine

## Chapitre 2 : Innovation sociale et réflexivité collective (Yves Bonny)

La recherche réalisée dans le cadre du projet LFS a porté sur « La fabrique du social » mise en œuvre par des acteurs associatifs, c'est-à-dire la manière dont des systèmes d'acteurs se saisissent de certains phénomènes, les problématisent comme enjeux dans le champ social et les traitent. Plus précisément, nous avons pris comme objet d'étude la thématique de l'innovation sociale au cœur de cette fabrique du social, et c'est à son propos que nous avons construit la problématique de recherche et son hypothèse centrale, à savoir que l'innovation sociale renvoie de façon significative à la capacité à hybrider des savoirs pluriels. C'est cette thématique qui a orienté la sélection des dix structures retenues pour les études de cas, choisies parce qu'il nous semblait au vu de la première phase de la recherche (recension et analyse comparative élémentaire d'initiatives couvrant une variété de domaines à l'échelle de la Bretagne) que les initiatives repérées étaient originales et méritaient d'être examinées de façon plus approfondie. Nous voudrions par conséquent mettre l'accent dans ce chapitre sur la composante d'innovation sociale repérable dans les différents cas, en préciser les contours et la dynamique, et revenir sur l'hypothèse centrale développée dans le cadre de la problématique.

Précisons pour commencer ce que nous entendons par innovation sociale. En effet, en un certain sens toute innovation est sociale, dès lors que l'un des critères de l'innovation renvoie à l'inscription durable du nouveau dans le tissu des rapports sociaux, conduisant du coup à distinguer invention ou découverte et innovation (Alter, 2000 et 2002). Mais ce n'est pas en ce sens très général que nous entendons l'expression. Une autre orientation consiste à distinguer différentes formes d'innovation, en mettant l'accent sur le « facteur » principal concerné. C'est ainsi que dans le domaine économique l'on distingue couramment l'innovation produit, l'innovation procédé, l'innovation organisationnelle, etc.<sup>28</sup> Dans le cadre d'une telle approche, l'innovation sociale apparaît comme une catégorie parmi d'autres, renvoyant à un facteur qui serait « proprement social » et distinct des précédents, comme par exemple les conditions de travail ou l'égalité hommes-femmes dans l'entreprise. Ce n'est pas non plus cette acception de l'expression que nous retenons, car à l'inverse de la première elle est beaucoup trop spécifique et cantonne l'innovation sociale dans une catégorie extrêmement étroite, inscrite de plus dans le paradigme économiciste dominant.

Dans l'usage que nous faisons de l'expression, l'innovation sociale désigne d'abord *les finalités de la dynamique d'innovation* et s'oppose à cet égard à l'innovation à finalités avant tout économiques. En d'autres termes, la priorité n'est pas placée sur la compétitivité des entreprises ou des territoires et sur la plus-value économique, mais sur la plus-value sociale et sociétale des initiatives, que désignent des notions et valeurs telles que inclusion sociale, cohésion sociale, utilité sociale, bien-être, égalité, autonomie, solidarité. Tout comme l'innovation à finalités d'abord économiques, l'innovation à finalités d'abord sociales peut se déployer sous plusieurs formes : produit ou service, technologie, forme d'organisation ou d'intervention, cadre législatif ou institutionnel, etc. Et certaines de ces formes auront une dimension économique forte, comme par exemple les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et beaucoup d'autres initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS). Mais cette dimension économique y est ici encadrée dans des finalités sociales et sociétales, elle n'y est pas autonomisée ni encore moins considérée comme la valeur suprême (le « marché » comme siège de toute valeur).

---

<sup>28</sup> Ainsi, le *Schéma régional de l'innovation en Bretagne*, élaboré par le Conseil régional de Bretagne (2008), distingue p. 7 l'innovation produit, l'innovation service, l'innovation procédé, l'innovation dans les équipements, l'innovation marketing ou de commercialisation, l'innovation organisationnelle et sociale, l'innovation par le design.

L'une des définitions les plus pertinentes et complètes que nous avons trouvées pour caractériser l'innovation sociale est celle élaborée par le Réseau québécois en innovation sociale (2011) dans le cadre de la « Déclaration québécoise pour l'innovation sociale » :

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus.

Outre son caractère englobant, cette définition met bien en évidence le fait que parler d'innovation sociale implique un jugement de valeur, dans des expressions telles que « répond plus adéquatement » ou « produit un bénéfice mesurable ». L'on peut par contre lui reprocher son caractère trop immédiatement consensuel et son manque de distance critique, ce qui est parfaitement compréhensible dans le cadre d'une « Déclaration », mais qui exige une reformulation du point de vue d'un regard plus distancié. L'on ne peut en effet postuler comme une évidence que tous les acteurs d'un contexte donné vont s'entendre sur ce que sont les « besoins » ou les priorités, ainsi que sur les solutions ou les réponses « les plus adéquates », produisant un « bénéfice mesurable ». La notion d'innovation sociale relève comme nous l'avons souligné d'un jugement de valeur, et celui-ci doit être rapporté aux acteurs qui le produisent, sachant que ce jugement peut être contesté par d'autres. D'autre part, ce jugement peut être développé par différents acteurs (les porteurs d'une initiative, des acteurs politiques ou médiatiques, etc.) ou par des chercheurs, et là encore il importe de bien marquer l'origine du jugement.

Nous proposons donc de reformuler ainsi la définition ci-dessus pour être précis et favoriser la distance critique :

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui *est jugé répondre* plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à *ce qui est présenté comme* un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui *est jugée produire* un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus.

Dans le cadre du projet LFS, nous nous centrons prioritairement sur un jugement d'innovation sociale produit par l'équipe de chercheurs, que ce jugement soit également produit par différents autres acteurs – dont les porteurs de l'initiative étudiée – ou pas. Il nous faudra bien sûr préciser les critères qui nous conduisent à porter ce jugement sur chacun des cas étudiés. En outre, le terme « social » est dans notre recherche redoublé, dans la mesure où nous étudions l'innovation sociale dans le champ social, en tant que domaine de mise en œuvre.

Nous pouvons à présent préciser le plan de ce chapitre. Nous chercherons dans un premier temps à clarifier les dimensions essentielles de ce que nous appelons la capacité d'innovation sociale. Puis nous reviendrons sur l'hypothèse au cœur de la problématique initiale du projet LFS, centrée sur l'hybridation des savoirs. Nous proposerons enfin une reformulation de la problématique, en mettant l'accent plutôt sur la notion de réflexivité critique.



## 1. Les dimensions et les sources de la capacité d'innovation sociale

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, l'innovation sociale peut être considérée comme un processus, pouvant être schématisé et modélisé par une série de phases et de traductions. Il ne faut cependant jamais oublier que l'on n'a pas affaire à un mécanisme, mais bien à des mobilisations d'acteurs pluriels, et que le déroulement de chacune de ces phases est marqué par de fortes incertitudes, dessinant ainsi des trajectoires variées, dont on examinera certains traits au chapitre suivant, sur la base notamment des rapports qui s'établissent entre les porteurs des initiatives et les collectivités territoriales en termes de reconnaissance et de soutien des expérimentations, du point de vue de leur consolidation et de leur cristallisation. Nous nous intéressons pour notre part dans ce chapitre aux caractéristiques du système d'acteurs<sup>29</sup> qui initie et conduit un processus d'innovation effectif, à ses compétences collectives et aux formes d'hybridation de ressources qu'il met en œuvre, en particulier sous l'angle des savoirs.

Nous proposons d'employer le concept synthétique de *capacité d'innovation sociale* pour désigner l'aptitude d'un système d'acteurs à engager une dynamique de transformation qualifiée par l'équipe de recherche comme relevant de l'innovation sociale. Cette capacité peut être ponctuelle et située dans le temps ou au contraire constituer une caractéristique permanente du système d'acteurs. Nous parlerons dans ce dernier cas de *milieu d'innovation*.

### La capacité d'innovation sociale comme compétence collective

La capacité d'innovation sociale désigne une compétence collective à interroger un domaine pour y développer des activités, des services, des modes de relation, d'organisation, de gouvernance, etc., nouveaux dans le contexte concerné<sup>30</sup> et jugés plus pertinents à la fois par leurs promoteurs et par des évaluateurs externes. Elle implique une mise en mouvement en rupture avec l'institué dont on peut schématiser ainsi les principaux éléments :

- une impulsion initiale, qui renvoie à la capacité à constituer un enjeu comme problème partagé et comme bien commun sur la base d'un manque ressenti (sentiment de l'absence de traitement significatif de cet enjeu à l'échelle des acteurs concernés), d'une insatisfaction à l'égard de l'existant, d'une aspiration créative, d'une opportunité repérée ;
- la traduction du bien commun dans une organisation ou un dispositif opératoire ;
- la mobilisation d'un ensemble d'acteurs en vue de traiter cet enjeu : il faut en effet constituer et stabiliser un collectif autour du bien commun identifié, trouver un public, obtenir des agréments, des financements, etc. ;
- la mobilisation et la combinaison d'un ensemble de ressources matérielles et symboliques permettant de soutenir le projet et de le décliner en activités et en productions ;
- la consolidation de l'initiative, avec des enjeux d'organisation interne d'une part, de reconnaissance externe et éventuellement de diffusion et d'essaimage d'autre part ;
- la relance continue de la dynamique d'invention et d'expérimentation dans le cas des milieux d'innovation.

---

<sup>29</sup> Nous entendons par *système d'acteurs* l'ensemble des acteurs mobilisés dans la dynamique d'innovation étudiée. Ce peut être des acteurs relevant du noyau porteur de l'initiative (une association, un collectif, un réseau de professionnels, une fédération, etc.) ou des acteurs mobilisés ou sollicités par celui-ci. Nous parlerons de système d'acteurs interne dans le premier cas, externe dans le second.

<sup>30</sup> Nous adoptons une conception relationnelle et contextuelle de l'innovation sociale : conformément à la définition élaborée ci-dessus, celle-ci ne renvoie pas à une idée de nouveauté dans l'absolu mais est toujours référée à un contexte de réception donné où du *nouveau dans ce contexte* « trouve preneur ».

L'impulsion prend souvent la forme du projet fondateur du système d'acteurs interne, à travers la création d'un collectif ou d'une association. Comme l'écrivent Laville et Sainsaulieu (1997) :

La genèse d'une association est sous-tendue par une protestation implicite ou explicite à l'encontre des manques ou des insuffisances ressentis par les promoteurs dans la société, ce qui l'amène souvent à être conçue en réaction aux institutions existantes. [...] Les associations témoignent d'une mise en mouvement à partir de *biens communs singuliers*... (p. 67-68)

Ce bien commun va alors se concrétiser sous la forme d'une « entreprise » et de logiques d'action collective qui traduisent le projet associatif dans des actions communes durables, des productions variées, des modes d'organisation, des principes, des règles, des repères partagés.

Que l'impulsion prenne la forme d'une association nouvelle ou d'un projet porté par un système d'acteurs préexistant, l'on peut mettre en évidence dans tous les cas étudiés l'importance du leadership exercé par un nombre limité de personnes dans la dynamique de l'innovation. Contrairement à une entreprise classique, en effet, les collectifs, associations et réseaux que nous avons étudiés reposent la plupart du temps sur une adhésion volontaire, à l'échelle individuelle ou collective (partenariats interassociatifs), donnant du coup une importance centrale à l'élaboration et la réaffirmation régulière d'une culture partagée faisant sens pour les différentes parties prenantes, qu'il s'agisse des objectifs visés ou des modalités de leur réalisation. Mais ce qui est vrai à un certain degré de toute association l'est encore davantage s'agissant de systèmes d'acteurs engagés dans des démarches d'expérimentation et d'innovation, compte tenu des ruptures avec l'institué que cela implique et des incertitudes et des risques qui traversent et travaillent l'action conjointe et rejaillissent du coup sur chacun des acteurs impliqués. Il n'est guère étonnant dans ces conditions d'observer que les différentes capacités collectives du système d'acteurs indispensables pour conduire une démarche d'innovation de l'idée initiale à sa traduction et sa concrétisation sont souvent portées par des personnes singulières, dotées de vision et d'imagination, de force d'argumentation et de conviction, de charisme, de talents d'entrepreneurs et d'organiseurs, de réseaux relationnels pertinents. Souvent, plusieurs leaders peuvent porter ces différentes capacités, en fonction de leur personnalité et de leurs compétences respectives, établissant alors un équilibre plus ou moins précaire, par exemple entre relance permanente d'expérimentations et de projets et stabilisation organisationnelle ou économique.

Nos analyses convergent avec les conclusions de Klein (2011) :

Il a été possible de constater que la question du leadership est cruciale et fait la différence entre une réussite et un échec. Derrière tous les projets qui réussissent, nous observons un leadership soutenu et reconnu à l'interne par les pairs et la population, et à l'externe par les interlocuteurs publics et la société civile. (p. 181-182)

Plusieurs points importants peuvent être soulignés sur ces bases. En premier lieu, la capacité d'innovation renvoie à des enjeux de contrôle réflexif de l'action conjointe, malgré le fait qu'il existe toujours des conséquences non intentionnelles de l'action. C'est même vital pour les initiatives pour lesquelles l'expérimentation et l'innovation constituent des conditions essentielles de la pérennité des structures.

Deuxièmement, dans la mesure où la dynamique d'innovation implique pour mettre en œuvre les différentes phases du processus la mise en place d'un « acteur-réseau » (Latour et Callon), sont impliqués des enjeux relationnels entre les différents « partenaires » constituant le réseau. Ceux-ci peuvent être abordés à partir d'un cadre d'analyse de type stratégique, en termes en particulier

d'intéressement et d'enrôlement, comme le propose le modèle dit de la traduction élaboré par Akrich, Callon et Latour (2006). Ou ils peuvent être abordés dans une perspective de production de sens commun, et l'on mettra alors plutôt au centre de l'analyse les « épreuves de mutualité » (Audoux et Gillet, 2011) et les compromis entre « cités » (Boltanski et Thévenot, 1991).

Un troisième enjeu concerne la manière dont s'élabore la compétence collective du système d'acteurs. Elle peut en effet prendre soit la forme de compétences individuelles mises au service du collectif, soit la forme de compétences partagées. Nous avons souligné l'importance du leadership dans les dynamiques d'innovation sociale. Mais celui-ci constitue aussi fréquemment une fragilité majeure du système d'acteurs, en rendant l'action collective dépendante d'un nombre très réduit de personnes, et en particulier ceux qui ont impulsé la dynamique, comme les fondateurs d'une association ou d'un collectif. Sont également soulevés ici des enjeux de démocratie interne.

### **Innovation de rupture et milieu d'innovation**

Nous distinguons deux manières très différentes d'appréhender l'innovation sociale : comme rupture située dans le temps (nouveau produit, nouveau service, nouvelle modalité organisationnelle, etc.) ou comme processus permanent marqué par des productions variées porté par un système d'acteurs constituant un milieu d'innovation. Pour certains des cas étudiés dans notre corpus, l'innovation se présente en effet sous la forme de la production d'une réponse spécifique à une insuffisance ou une insatisfaction mise en relief. Cette réponse peut prendre par exemple la forme d'un service (service de garde sur horaires atypiques, Marguerite), une forme socio-technique (un logiciel de communication, Acadial), ou encore institutionnelle-organisationnelle (passage d'un hébergement en établissement spécialisé à de petits collectifs d'habitat groupé, Main forte). Dans d'autres cas, au contraire, il est impossible de repérer un « produit » spécifique, dans la mesure où l'on se trouve davantage confronté à des dynamiques d'expérimentation du point de vue de la fabrique du social dont la production est continue et multiforme. Comme l'écrivent Laville et Sainsaulieu (1997) à propos de nombre d'associations : « l'innovation caractérise moins un produit particulier, que l'aptitude à articuler des logiques différentes autour d'un projet mobilisateur légitimant une diversité plus ou moins grande de projets concrets » (p. 31).

Raisonnement en termes de milieu d'innovation conduit à mettre l'accent, par-delà les productions du système d'acteurs que l'on peut rapporter à des enjeux spécifiques pouvant être catalogués dans les grilles des politiques publiques, par secteurs d'activité et par publics (par exemple, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'hébergement des personnes en situation de handicap psychique), sur des caractéristiques plus larges et plus synthétiques qui rendent compte de la puissance créative du collectif et de sa force d'attraction. La notion de « milieu » indique bien cette dimension protéiforme et synthétique. Plusieurs des initiatives étudiées dans notre corpus constituent, par-delà la mise sur pied d'un projet et d'une entreprise centrés sur une production spécifique, des milieux de vie conviviaux, des milieux professionnels atypiques, des milieux militants, et cette composante des initiatives mérite bien souvent d'être analysée en tant que telle en termes d'innovation sociale. Il s'y élabore un climat, un esprit, ce que Putnam (1995) appelle du « *capital social* », qui relie les différents acteurs et constitue en tant que tel un bien collectif dont chacun bénéficie, producteur de reconnaissance (Honneth, 2000), de solidarité, de soutien mutuel, de confiance en soi et d'estime de soi. Ce bien collectif est aussi par ailleurs comme le souligne Itçaina « un facteur de production à part entière » (2010 : p. 73), en particulier sous la forme de la confiance entre les acteurs, qu'il s'agisse de « confiance communautaire » ou de « confiance organisationnelle » (*Ibid.*). Le capital social du système d'acteurs peut avoir une dimension territoriale forte (cas des Articulés, labellisés comme *cluster culturel*, de Kerfléau) ou pas (cas de Tout Atout, de Coop Domi Ouest).

Mais l'on doit complexifier cette distinction, dans la mesure où nombre d'initiatives apparemment orientées vers la quête d'une réponse à un enjeu spécifique bien délimité ne peuvent sans réduction majeure être décrites selon le modèle utilitariste de la résolution de problème. C'est en particulier le cas pour Défis. En effet, en apparence, l'objet de l'association est facile à circonscrire et à inscrire dans une lecture en termes de résolution de problème faisant appel à des savoirs experts (en logistique, en informatique, en formation, en ingénierie financière, etc.) : la lutte contre l'« illectronisme » (transposition de la notion d'illettrisme dans le domaine de l'information électronique), c'est-à-dire les formes de fractures sociales associées à la fracture numérique. Mais l'examen des objectifs des porteurs du projet met en évidence le fait que l'enjeu de leur démarche ne se réduit pas à des questions d'approvisionnement en appareils peu coûteux, de remise à niveau, de distribution à des publics spécifiques et de formation à certains usages courants (tels que les relations avec les administrations ou les entreprises de services de base) afin de favoriser « l'e-inclusion ». Ils développent une vision beaucoup plus large de leur projet, autour des modalités de l'intervention sociale ou des questions de développement local par exemple. Et par ailleurs ce projet spécifique prend place dans une dynamique d'entrepreneuriat multidirectionnelle au niveau des leaders.

Cette distinction analytique entre innovation de rupture et milieu d'innovation est cependant pertinente pour aborder la question des savoirs et de leur hybridation dans les initiatives étudiées, vers laquelle nous nous tournons à présent.

## **2. Retour sur l'hypothèse centrale du projet LFS : l'hybridation des savoirs**

La problématique initiale du projet LFS a débouché sur l'hypothèse principale suivante : « la co-construction de pratiques sociales nouvelles est rendue possible par un travail de traduction et d'appropriation de savoirs pluriels ». À un certain niveau de généralité, cette hypothèse est confirmée : la capacité d'innovation sociale du système d'acteurs renvoie effectivement notamment à sa capacité à combiner différents types de savoirs et à produire de nouvelles connaissances. L'examen des différents cas de notre corpus conduit cependant à mettre l'accent sur l'ambiguïté profonde de cette hypothèse quant à la théorisation des savoirs et des acteurs qui les portent, à la complexifier fortement et, en dernière analyse, à l'abandonner pour une autre problématisation.

Dans la plupart des approches des savoirs, l'on développe une tripartition des types de savoirs, associée à une tripartition des types d'acteurs : aux usagers correspondent des savoirs d'expérience et d'usage ; aux professionnels des savoirs techniques et des savoir-faire ; aux scientifiques et aux experts des savoirs formalisés, en particulier théoriques (voir par exemple Galvani, 1999). Et l'hypothèse centrale du projet LFS s'inscrivait peu ou prou dans cette perspective. Or nos études de cas mettent en évidence la pertinence limitée de ce cadre d'analyse et son caractère éminemment réducteur et problématique.

Le cas qui correspond le plus fortement à ce modèle dans notre corpus est celui d'Acadial (Aide à la communication et à l'apprentissage pour personnes déficientes intellectuelles, accès au langage et à la lecture). L'impulsion initiale du projet revient au grand-père d'un enfant accueilli par un IME et par ailleurs chercheur, puis le projet est porté par l'IME en partenariat avec un laboratoire de recherche, lequel va mettre au point un logiciel à base de pictogrammes et de photos pour les enfants handicapés accueillis dans l'établissement. On observe ici de façon assez nette la rencontre entre trois ensembles d'acteurs renvoyant à trois types de savoirs : les enfants et leur famille se situent du côté des savoirs d'expérience et d'usage ; les professionnels du soin et de la pédagogie du côté des savoirs professionnels ; et les spécialistes de la communication et les informaticiens du laboratoire de recherche du côté des savoirs scientifiques et technologiques (le grand-père de l'enfant jouant le rôle

de passeur initial entre ces trois univers). Le partenariat mis en place va permettre la rencontre et le dialogue entre ces différents types de savoirs et la mise au point d'un logiciel sur mesure, à partir d'allers-retours récursifs entre théorie, technologie, pratiques professionnelles et usages.

Mais ce modèle constitue un cas très particulier, correspondant à un type d'innovation sociale qui relève de l'innovation de rupture et prend avant tout les traits d'une innovation technologique et d'un produit bien défini, impliquant de faire appel à des experts extérieurs aux usagers, à leur famille et aux professionnels. Le partage entre savoirs formalisés et savoirs d'action est du coup ici évident, débouchant sur une forme de division du travail entre les différents acteurs. Dès l'instant où l'on sort de ce type de cas, l'on est amené à complexifier fortement l'analyse.

On peut le voir déjà sur un cas qui se rapproche de celui d'Acadial, à savoir Main forte. À l'origine de l'innovation sociale, ici aussi, l'on trouve des savoirs d'expérience et d'usage, ceux de parents d'enfants lourdement handicapés accueillis en établissement spécialisé et aspirant à un mode de vie plus proche du milieu ordinaire. Faisant face aux lourdeurs des associations gestionnaires des établissements spécialisés, ils montent une association de parents avec pour projet de développer une alternative à l'hébergement en établissement, sous la forme de petits collectifs d'habitations dotés de services spécialisés. La mise en œuvre du projet mobilise des savoirs experts, en particulier ceux d'un architecte et d'un ergonome. Mais les parents et les jeunes en situation de handicap ne se contentent pas ici de recevoir le savoir des spécialistes, ils élaborent une véritable expertise d'usage qui se confronte activement à l'expertise scientifique et technique, ce qui va les conduire au bout du compte à se passer des services de l'ergonome. De même, les parents discutent activement des modes d'intervention des auxiliaires de vie de l'Association des paralysés de France qui est partenaire du projet, qui sont jugés trop stéréotypés et standardisés, dépassant ici aussi l'opposition entre savoirs d'expérience des usagers et savoir-faire professionnels. On voit clairement sur ce cas que lorsque les initiateurs de l'innovation sociale ont une connaissance approfondie des expériences de vie correspondant à l'objet du projet, une vision précise de ce qu'ils souhaitent mettre en place et la capacité de monter en compétence et en expertise, les savoirs dits d'expérience ou d'usage sont aussi des savoir-faire spécialisés et contiennent des formes de théorisation et de conceptualisation parfois très poussées.

L'on peut généraliser cette analyse. L'innovation sociale ne peut sans réduction majeure être appréhendée en termes de résolution de problème à travers l'élaboration d'un produit ou la mise en place d'un service. Les façons d'appréhender les personnes, les façons de faire, les formes relationnelles (par exemple entre salariés et bénévoles, entre intervenants et public visé, entre associations et collectivités territoriales) comptent tout autant que les produits générés. Et sur ces différents registres, la manière de penser l'hybridation des savoirs intervient tout autrement que dans la tripartition présentée ci-dessus. Ainsi, relativisant les approches usuelles en termes de déficit et de vulnérabilité, les responsables du collectif de Kerfléau partent du principe que l'expérience associée à une maladie ou une situation de handicap doit être considérée comme productrice de savoirs et de compétences, de formes d'expertise, notamment pour gérer sa maladie ou son handicap, et que nombre de ces compétences (responsabilisation, organisation, prévoyance, etc.) sont transférables sur le plan professionnel. Plus l'on va vers des systèmes d'acteurs relevant de ce que nous avons appelé plus haut des milieux d'innovation et plus les raisonnements en termes de division des savoirs et du travail dans la réalisation des différentes phases de l'innovation se révèlent totalement inadéquats.

En particulier, l'une des questions majeures qui se pose en matière d'innovation – qu'elle soit sociale ou pas – concerne la maîtrise du processus. Comme les chercheurs du Centre de sociologie des innovations l'ont mis en évidence (Akrich, Callon et Latour, 2006), l'intéressement et l'enrôlement

d'alliés pour favoriser le déploiement d'une innovation vont fréquemment de pair avec des redéfinitions des projets et des solutions et du coup avec des trajectoires incertaines des innovations. Tout « élargissement du réseau » est à la fois une condition de stabilisation et de consolidation de la dynamique engagée et une menace de « traduction-trahison » et de transformation plus ou moins significative du sens de l'action collective. Cette incertitude est à certains égards incontournable, dans la mesure où il existe tout un ensemble de conséquences non intentionnelles d'une action intentionnelle. Il n'empêche que l'aspiration présente dans tous cas étudiés à maîtriser le cours de l'action, à se sentir en adéquation avec la dynamique de l'innovation sociale, va de pair avec une mise en cause des schémas classiques, et en particulier du grand partage entre pratique et théorie que l'on trouve dans la distinction usuelle entre savoirs d'expérience ou d'usage, savoir-faire et savoirs formalisés.

Non seulement les porteurs d'initiative théorisent fréquemment ce qu'ils font, mais ils s'efforcent aussi dans la mesure du possible de ne pas se mettre en situation de dépendance à l'égard des savoirs experts ou spécialisés lorsqu'ils font appel à eux. Cela peut passer comme dans le cas de Main forte par un dialogue étroit avec les experts ou les professionnels afin de faire valoir les objectifs des promoteurs du projet. Mais cela passe aussi plus fortement par une visée d'internalisation et d'appropriation de ces savoirs initialement externes, à travers une montée en compétences et en expertise, afin de conserver la maîtrise dans le temps de l'action collective. Autrement dit, l'hybridation des savoirs peut être réalisée par le système d'acteurs interne, plutôt que d'impliquer de faire appel à des acteurs extérieurs spécifiques, qu'il s'agisse d'experts, de chercheurs, d'animateurs, de formateurs, etc.

Les cas de Kerfléau et des Articulés sont très éclairants quant à la démarche des collectifs qui visent une maîtrise élevée de leur projet. Ainsi, Kerfléau a développé une stratégie délibérée d'envoi en formation de ses salariés, avec une double finalité : favoriser leur montée en compétences et en qualification sur des bases individuelles ; mais aussi doter le collectif de compétences accrues au service du projet partagé. D'autres orientations d'action vont dans le même sens, comme l'accueil fréquent de stagiaires ou le choix de s'engager dans une recherche coopérative avec l'équipe de chercheurs du projet LFS, avec le souci de ne pas être considérés comme un « objet d'étude », mais bien comme un sujet partenaire d'une recherche conjointe. Dans le cas des Articulés, l'on observe de même une volonté forte d'inscrire les savoirs spécialisés dans la dynamique collective à travers des instances ou des événements impulsés par le système d'acteurs interne. Très tôt, les leaders du collectif vont s'entourer d'experts et de chercheurs (économiste, sociologue, philosophe), mais dans une perspective de coopération et de génération d'un chercheur collectif dans lequel chacun est impliqué et non dans une posture classique de demande d'éclairage par la science. Et ils organisent par eux-mêmes en 2011 un colloque visant à échanger avec d'autres porteurs d'initiatives et des chercheurs (colloque « Culture et développement territorial : Osons l'innovation et la solidarité ! »). L'on peut dans le même esprit mentionner les « forums culturels » réguliers organisés par Tout Atout, qui réunissent l'ensemble des parties prenantes de l'association autour de thèmes partagés avec depuis quelques années un apport de chercheurs invités.

Si la question de la maîtrise des savoirs spécialisés qui soutiennent la capacité d'innovation est essentielle, une autre question majeure concerne la distribution interne de ces savoirs. Comme nous l'avons vu plus haut à propos du leadership, la notion de compétence collective peut en effet être entendue de deux manières sensiblement différentes selon qu'elle renvoie à des compétences portées par certaines personnes et mises au service du collectif ou à des compétences partagées et à des formes d'apprentissage collectif. L'on observe à cet égard des configurations variables selon les cas examinés.

## Pour une approche pragmatiste de l'action et de la connaissance

Comme nous l'avons vu, le raisonnement relatif aux savoirs associés à la thématique de l'innovation est fréquemment de type instrumental, en termes de résolution de problème : l'on commence par identifier un problème, puis on déroule un dispositif opérationnel de traitement de celui-ci. C'est là une conception de l'innovation sociale qui nous paraît éminemment réductrice et pauvre et qui laisse échapper de nombreuses dimensions de ce qui est en jeu. Sortir d'une conception utilitariste de l'innovation sociale en termes de satisfaction de « besoins » ou de demandes et de résolution de problèmes est essentiel. Plus largement, c'est la conception de l'action et des savoirs implicite dans ce type d'approche qui demande à être discutée. Nous allons pour cela nous appuyer sur l'ouvrage séminal de Hans Joas, *La créativité de l'agir* (1999).

Prenant appui sur l'œuvre de John Dewey, Joas élabore une théorie pragmatiste de l'agir créatif récusant ce qu'il appelle une « interprétation téléologique de l'intentionnalité de l'agir » (p. 168). Celle-ci consiste à poser une séparation tranchée entre les buts et les moyens. Les objectifs de l'action y sont conçus comme le produit d'une réflexion détachée de l'action et d'une décision, après quoi l'action serait mise en œuvre en vue de les atteindre. Cette conception de l'intentionnalité de l'agir implique aussi une conception particulière de la connaissance, « comme une relation contemplative avec un monde de faits que le sujet connaissant a pour tâche de sélectionner et d'ordonner » (p. 167), et débouche sur une appréhension instrumentale de l'action.

Joas substitue à cette conception ce qu'il appelle une vision autoréflexive de l'intentionnalité. Il mobilise pour cela le concept de « fin visée » (*end-in-view*) de Dewey, qui établit une relation réciproque entre les fins et les moyens de l'action. Les fins visées sont souvent relativement indéterminées et elles se réélaborent constamment dans le cours des actions et interactions. Elles constituent « des projets qui structurent l'acte présent » (p. 166) mais ont rarement la clarté de fins précisément définies. En outre, dans une telle conception, la connaissance n'est pas extérieure à l'action, elle s'y inscrit activement.

L'instauration de fins ne se produit pas – selon cette approche non téléologique – dans un acte intellectuel *précédant* l'action proprement dite, elle est le résultat d'une réflexion sur les tendances et les orientations préreflexives qui sont *toujours déjà* à l'œuvre dans notre agir. Cet acte de réflexion thématise des tendances qui opèrent normalement à notre insu. [...] L'intentionnalité elle-même consiste alors dans une régulation autoréflexive de notre comportement habituel. (p. 168)

Le concept pragmatiste de « fin visée » est beaucoup plus riche que la conception des objectifs dans les approches en termes de résolution de problème, dans la mesure où les objectifs sont partiellement indéterminés, souvent pluriels, et où les fins et les moyens s'inscrivent dans une relation de réciprocité, les modalités de réalisation du projet constituant elles-mêmes souvent une composante intrinsèque de ce dernier et contribuant à redéfinir les fins. L'inscription des savoirs dans l'action plutôt qu'en dehors d'elle invalide d'autre part toute séparation tranchée entre pratique et théorie, savoirs d'expérience ou savoir-faire et savoirs formalisés.

Le concept de « savoir en usage » élaboré par Malglaive (1998) correspond très bien à cette approche pragmatiste de l'action et des savoirs. Malglaive inscrit en effet sous ce concept aussi bien des savoirs de l'action (savoirs pratiques et savoir-faire) que des savoirs formalisés (savoirs théoriques et savoirs procéduraux). Dans le même esprit, Schön (1993) développe le concept de « théorie en usage » (*theory in use*) pour appréhender les formes réflexives mises en œuvre par les

professionnels dans leur pratique. Cela conduit à mettre en cause le « grand partage » entre théorie et pratique et derrière lui le grand partage entre expert et profane (Callon et alii, 2001).

Cette théorisation de l'action et de la connaissance nous paraît beaucoup plus pertinente que le modèle cognitiviste et utilitariste dominant. Dans plusieurs des cas de notre corpus, l'acteur collectif s'inscrit de fait dans un va-et-vient permanent entre le bien commun visé qui fonde et entretient son existence, les formes de cristallisation passées de son action, les opportunités et contraintes qui pèsent sur elle, les forces et faiblesses qui la traversent et la travaillent. Sa capacité d'innovation tient alors à son aptitude à exercer sa réflexivité critique et projective sur tout cela et à dégager ce faisant des marges d'autonomie pour des positionnements instituants à même de relancer la dynamique d'innovation.

Dans cette perspective, les connaissances sont inscrites dans l'action et dans les recherches engagées au cœur de l'action, comme des ressources mobilisées par le système d'acteurs, dans la mesure où il ne s'agit pas d'abord de résoudre un problème, mais de déployer une certaine vision où les fins et les moyens sont en relation de réciprocité, de la traduire dans des pratiques, des modes d'organisation, des modalités relationnelles. Comme l'exprime l'un des responsables de Défis :

L'expertise d'usage est très intéressante, des gens qui sont sur le terrain et qui font des choses concrètes. Moi j'aime bien la réflexion intellectuelle, la réflexion abstraite, par contre je ne suis pas un intellectuel, je ne suis pas un chercheur. Moi ce qui m'intéresse c'est de traduire et assez rapidement et pas trop de perte (...) Une forme de vision et de mise en pratique mais toujours à petite échelle d'abord.

Cette « vision » et cette « traduction » sont alimentées par des savoirs d'expérience, des savoir-faire, des formes plus ou moins élaborées de théorisation et de conceptualisation, mais toujours inscrits dans le cours de l'action. Mettre une vision à l'épreuve du réel revient à expérimenter, tâtonner, à chercher par soi-même en situation d'action et d'entreprise et pour les besoins de celle-ci, en faisant appel à différentes ressources. Cette notion de « vision » rejoint les analyses en termes de leadership développées plus haut. Ainsi, dans le cas de Articulés, le principal leader est justement dépeint comme un visionnaire capable d'entraîner d'autres personnes et de transformer cette vision en bien commun singulier (Laville) autour duquel se structure l'action collective.

### **Une approche multidimensionnelle et complexe des savoirs en jeu**

L'approche pragmatiste de la connaissance engagée dans l'action ne conduit pas seulement à penser différemment l'articulation entre types de savoirs et entre pratique et théorie. Elle conduit aussi à mettre en évidence d'autres composantes des savoirs que leurs dimensions purement cognitive ou purement technique, isolées des autres dimensions épistémiques impliquées dans le rapport significatif à soi-même, à autrui et au monde. Comme la notion de « vision » l'indique bien, en effet, c'est à travers une appréhension synthétique de la vie individuelle et collective que nombre d'engagements dans l'action en commun s'élaborent. Or cette appréhension synthétique ne renvoie pas à un acte intellectuel séparé de clarification d'un objectif à résoudre via d'autres actes séparés à caractère instrumental, elle intègre aussi des expériences sensibles, des affects, des lectures éthico-politiques des situations vécues, des perspectives esthétiques. Les savoirs d'expérience et d'action ne relèvent pas seulement de compétences acquises ou de l'identification d'un problème à résoudre, mais aussi de joies, de souffrances, de doutes, d'indignations, d'aspirations à faire et vivre autrement, à maîtriser le cours de sa vie et les projets dans lesquels on s'engage, à transformer la société. S'articulent étroitement dans ce mouvement quête de réponses à des besoins ou des insatisfactions



identifiés, quête de solutions à des situations personnelles (notamment à travers la création d'emplois) et quête de sens sur le double plan individuel et collectif.

Pour le dire autrement, la conception usuelle des savoirs d'expérience et d'action est marquée par un biais cognitiviste ou techniciste, qui n'en retient que ce qui peut être saisi en termes de savoirs factuels validés par l'expérience, de diagnostics posés, de savoir-faire mis en œuvre. Or si l'on aborde la connaissance ordinaire du monde en tant qu'enracinée dans l'expérience passée et présente et dans la pratique, l'on doit y inclure d'autres types de « savoirs » – par exemple, savoir ce que l'on ne veut pas et ce à quoi l'on aspire, savoir en qui l'on peut avoir confiance. Par ailleurs, comme Charlot (1999) l'a souligné, les différentes typologies des savoirs conduisent à les traiter comme des choses que l'on possède ou que l'on acquiert. Dès que l'on rapporte les savoirs aux sujets qui les mobilisent en situation, l'on pense la question différemment, en termes de *rapport au savoir*, et en particulier d'aspirations et de désir. De plus, le rapport au savoir s'inscrit dans des relations sociales, et la nature de celles-ci est loin d'être indifférente : il existe notamment des différences fondamentales entre un échange d'expériences et de savoirs entre pairs et une situation pédagogique formelle de transmission de savoirs.

Le savoir d'expérience exprimé met souvent en relief des motifs d'indignation et parallèlement d'engagement :

Maintenant c'est vrai que en tant qu'élue, j'avais un petit peu les mêmes soucis que Joël c'est à dire que *les schémas aujourd'hui des associations ne me vont pas forcément...* [...] ...j'ai voulu exprimer parce que je pensais aussi différemment, donc c'est vrai que *je me suis aussi retrouvée dans le projet de Gilles et de Joël* parce que j'entends toujours depuis des années dire tout ce que l'on met en place *on sait qu'on ne cible jamais le public qu'il faudrait*, hein, quand on met des conférences, quand on met des actions en place, on a toujours le public qu'il ne faut pas, *c'est un constat qu'on fait à chaque fois, et on ne va jamais au fond des choses pour se dire, pourquoi ?* (membre du conseil d'administration de Défis ; souligné par nous)

Mais les insatisfactions et aspirations peuvent également s'exprimer sur la base d'un retour critique sur certaines des formes d'activités actuelles de l'association (désignées ici comme des « petits gigots ficelés »), impliquant des éléments esthétiques et politiques :

...peut-être la démarche serait de se dire comment est-ce qu'on agit dans son lieu de vie, dans son quartier, artistiquement, *comment on met la poésie partout*, ça peut être la poésie du théâtre, ça peut être la poésie de la musique, la poésie de l'écriture, la poésie de la construction architecturale (...) la démarche ça serait ça, c'est comment on agit, comment peut-être même on fait *une action artistique et citoyenne*, et qui dit citoyen dit réalité, dit la société, dit *plus proche des gens, plus proche de la vie* quoi, et du coup on serait dans de la proposition artistique mais on ne serait pas que là-dedans, *on serait pas dans des projets ficelés heu comme des petits gigots et puis voilà mange les deux semaines de résidence et puis c'est fini*, on serait sur le long terme, c'est-à-dire il y a des actions avec des artistes, peut-être, il y a des résidences qui vont être là une semaine, deux semaines, mais le projet après il continue lui encore, alors on n'arrête plus les choses au projet quoi. (salarié de Tout Atout ; souligné par nous)

Par ailleurs, les savoirs d'expérience ne renvoient pas seulement à des expériences passées, mais aussi aux expériences actuelles. Certains des responsables des initiatives étudiées thématisent explicitement l'importance de ces savoirs et de la manière dont ils s'élaborent et peuvent s'articuler

avec des savoirs plus formalisés, via une transformation du rapport au savoir, en tant qu'ingrédient essentiel de la démarche associative :

Paulo Freire disait « Personne n'éduque personne, personne ne s'éduque seul, nous nous éduquons ensemble ». Cela se traduit pour nous par la *conception que l'acte d'apprentissage est d'abord une action collective menée individuellement dans un contexte déterminé*. [...] ...dans l'accompagnement mis en place à Kerfleau, de manière globale, identifier les facteurs d'échec et de réussite, afin de les aborder avant que ces facteurs deviennent des problèmes dans une situation durable d'échec, faire émerger les compétences, valoriser les acquis pour appuyer une dynamique de réussite. La diversité des parcours des personnes accueillies a permis de dépasser les obstacles individuels sans les négliger et créer une dynamique porteuse de perspectives d'avenir. Au bout de sept ans, nous pouvons vérifier que pour les plus jeunes *cela a réveillé une forte dose d'intérêt pour la connaissance. Cette connaissance concerne le savoir formel mais aussi le savoir non formel par l'échange entre ces histoires et ces expériences de vie*, dont le croisement a permis de relativiser les souffrances de certains, de mûrir, de dépasser des préjugés de tout ordre, de réorienter parfois des parcours professionnels, de découvrir des domaines nouveaux, de s'inscrire dans une dynamique d'avenir, d'avoir moins peur du changement et de la pluralité des solutions face à une situation donnée. (l'un des responsables du collectif de Kerfleau ; souligné par nous)

Dans cette approche synthétique des savoirs en jeu dans l'action interviennent aussi tout ce qui relève de ce que l'on peut appeler des « savoirs relationnels et sociaux » : interconnaissance entre personnes, connaissance du tissu associatif, connaissance des rouages des appareils politico-administratifs à différentes échelles, etc. Il s'agit là de savoirs essentiels du point de vue de la mobilisation de personnes et de ressources, tant pour composer le système d'action interne que pour obtenir des soutiens extérieurs.

De leur côté, les engagements éthico-politiques des systèmes d'acteurs qui portent les initiatives étudiées dans notre corpus s'appuient en particulier sur ce que Sintomer (2008) appelle des « savoirs citoyens » (voir aussi Nez, 2009). Il en distingue trois types principaux : les savoirs relevant de la raison ordinaire (savoir d'usage et « bon sens »), l'expertise citoyenne (savoirs professionnels transférés sur des enjeux de société, expertise développée par des associations) et le savoir politique. Ces savoirs peuvent être portés par des acteurs individuels ou collectifs. Ces savoirs citoyens conduisent la plupart des porteurs d'initiatives de notre corpus à revendiquer, depuis la position qu'ils occupent, la dimension d'action publique de leur projet. Ils problématisent en effet, à partir des questions qu'ils constituent en enjeu de mobilisation, l'ensemble des éléments de la réponse à apporter à ces questions, bien au-delà de la mise en place d'un service ou de l'élaboration d'un produit. Ainsi, Marguerite interroge la façon de penser le service public de garde d'enfants, du point de vue notamment des rapports entre professionnels et parents ou des rapports entre les sexes. Défis thématise la fracture sociale sous la forme d'une fracture numérique mais questionne aussi les modalités d'intervention sociale en vigueur. Coop Domi Ouest aborde les enjeux d'insertion professionnelle dans le domaine des services à la personne en inscrivant les formes d'entrepreneuriat individuel dans un cadre collectif et coopératif. Kerfleau soulève la question de l'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité du fait d'une maladie ou d'un handicap ou mises en difficulté par la configuration contemporaine du marché de l'emploi<sup>31</sup>, mais questionne aussi les orientations dominantes en matière de développement

---

<sup>31</sup> En raisonnant en termes de publics mis en difficulté et non en termes de « publics en difficulté », les responsables du collectif problématisent et théorisent dans une perspective éthico-politique les questions de chômage, de précarité et d'insertion, refusant clairement de se positionner comme simples prestataires des politiques publiques de l'emploi et de l'insertion.

économique et relie accompagnement vers et dans l'emploi et développement économique durable. Les Articulteurs abordent les enjeux de développement économique local et d'insertion à partir de la créativité culturelle<sup>32</sup>. Et l'on pourrait poursuivre l'analyse sur d'autres cas de notre corpus. Cette revendication de participation à la production de l'action publique va de pair avec des positionnements divers à l'égard des pouvoirs publics institutionnels, allant d'une posture oppositionnelle à la co-construction des politiques publiques.

Le questionnement porté par les promoteurs des initiatives étudiées ne se limite pas à cette notion d'action publique, il prend aussi plus largement une orientation anthropologique, venant interroger nos « formes de vie ». On le voit clairement sur le cas des Articulteurs, avec l'accent qui est mis sur la poésie, la libération de l'imaginaire, que l'on observe déjà au niveau de l'inventivité linguistique : le terme « articulteurs » lui-même, mais aussi d'autres mots-valises comme le « révalisable », les « gesticulteurs », etc. Plus largement, le collectif développe un regard critique sur l'ensemble des dimensions de l'action engagée. Témoin cette prise de position :

Si on veut faire de l'insertion, il faut commencer déjà par nous quoi. C'est-à-dire qu'il faut que notre entreprise Lever de Rideau, l'endroit où vont bosser les gens, il ressemble le maximum possible à la société, à une organisation sociale (...) mais pas à n'importe quelle organisation sociale... avec des valeurs sociales. (l'un des responsables des Articulteurs)

L'analyse de l'innovation sociale s'ouvre ainsi en direction de l'innovation sociétale, si l'on entend par là un projet plus ou moins clair de transformation des orientations et des modes d'organisation et de régulation des rapports sociaux à l'échelle d'une société globale. C'est toute la dimension « militante » de l'innovation sociale qui est concernée, en un sens renouvelé du terme militant. C'est en effet là encore au cœur des pratiques associées aux enjeux à propos desquels ils se mobilisent que les leaders des projets étudiés s'engagent d'un point de vue que l'on peut nommer politique, et non à travers les formes classiques du militantisme. Ce qu'explique clairement l'un des leaders de Kerfléau : « La militance... c'est une pratique au milieu de tous et non pas dans un espace protégé... [...] ...on confond aujourd'hui un engagement militant avec l'engagement pour une cause ».

### **3. Capacité d'innovation sociale et réflexivité critique**

Nous voudrions au terme de cette recherche substituer la notion de réflexivité critique à celle de savoirs, qui nous paraît beaucoup trop étroite pour saisir les dynamiques et les compétences collectives en jeu dans l'innovation sociale. La thématique des savoirs doit être enchâssée dans la notion plus englobante et plus synthétique de réflexivité. C'est dans la capacité de mobilisation renouvelée d'un système d'acteurs pour interroger des pratiques, des modes d'organisation, des dispositifs et des agencements institutionnels que se situe la dynamique d'innovation sociale. L'acteur collectif mobilise différents types de savoirs et de connaissances en tant que ressources de sa réflexivité et de sa capacité à analyser l'existant de façon critique, à anticiper le futur, à lancer des projets, à expérimenter, à saisir des opportunités. C'est cette réflexivité qui soutient la dynamique d'innovation, entre le bien commun partagé structurant l'action collective, les formes cristallisées prises par celle-ci, les initiatives et projets qui traduisent la fin visée et la concrétisent, sur la base notamment des opportunités que les acteurs cherchent à saisir, mais qui contribuent aussi à la redéfinir en permanence.

---

<sup>32</sup> L'un de leurs responsables parle explicitement d'action publique pour décrire la dynamique engagée : « on a une dynamique d'acteurs forte qui s'organise sur un territoire, qui a un projet politique quelque part, qui fait de l'action publique, pas des politiques publiques mais de l'action publique. Comment est ce qu'on rentre en discussion avec éventuellement l'institution ? »

La réflexivité critique constitue le système d'acteurs interne en chercheur (de sens, d'informations, de connaissances, de méthodes). Ceci peut expliquer l'importance de la culture dans beaucoup d'initiatives. Elle imbrique en effet souvent des dimensions cognitive, affective, normative et symbolique. Mais par-delà la culture au sens restreint du terme (pratiques et professionnels spécialisés producteurs de biens culturels et d'œuvres d'art ou animateurs d'activités dites culturelles et artistiques à destination de différents publics), c'est la dimension synthétique du sens, c'est-à-dire la culture en un sens anthropologique, qui est commune aux initiatives les plus riches. Soit l'ensemble des formes de sensibilité et d'expressivité, des usages, des mœurs, des valeurs et attitudes, des aspirations, d'une personne ou d'un ensemble d'acteurs. C'est cet ensemble qui alimente la réflexivité critique et la capacité d'innovation sociale comprise comme démarche globale, articulant de façon cohérente affirmation d'un bien commun, projets visant à le traduire concrètement, modalités relationnelles et organisationnelles, modes d'interaction avec les pouvoirs publics et le monde extérieur.

Dans ses formes les plus élaborées, la réflexivité exercée par le système d'acteurs s'oriente en direction d'une véritable praxéologie, c'est-à-dire d'une capacité à formaliser et théoriser ses pratiques et à les inscrire dans une *praxis*, entendue comme articulation de la théorie et de la pratique (Mialaret, 1998 ; Maurel, 2010). Les études de cas mettent en évidence le fait que les acteurs développant les projets innovants les plus ambitieux, comme les collectifs des Articulteurs ou de Kerléau, sont aussi ceux qui déploient une théorisation poussée de leur pratique et de leurs orientations d'action.

La réflexivité du système d'acteurs se nourrit de ressources variées, pas seulement des savoirs. Aussi pouvons-nous passer de l'idée d'hybridation de savoirs à une perspective plus large, où non seulement les savoirs ne sont pas appréhendés uniquement sous l'angle cognitif ou sous l'angle technique, mais où en outre ils ne sont pas isolés à l'égard d'autres composantes de la réflexivité. Par principe, la notion d'hybridation entretient un lien logique avec celle d'innovation, dans la mesure où elle met l'accent sur l'hétérogénéité et l'ouverture à la pluralité et à l'altérité. C'est là en effet une source majeure de la possibilité de développer un regard critique sur l'institué, en se dégageant des routines institutionnelles, organisationnelles et professionnelles. Or les ressources hybridées par les systèmes d'acteurs socialement innovants sont loin de se limiter aux savoirs : il y a tout autant hybridation d'idées, de visions, d'expériences, de réflexions, d'informations, d'insatisfactions et d'aspirations issues des parcours personnels, des cultures institutionnelles, professionnelles et militantes, mais aussi hybridation de ressources matérielles, humaines, économiques (marché, redistribution, bénévolat : voir Laville, 2007).

Le cas de Tout Atout met en évidence un type d'hybridation qui joue un rôle essentiel du point de vue de l'existence même de l'association et qui est au cœur de sa capacité d'innovation sociale, l'hybridation de cultures professionnelles et institutionnelles. Ce qui fait en effet l'originalité de Tout Atout tient à la mise en relation d'acteurs relevant d'univers différents, en particulier des artistes, des animateurs et médiateurs d'équipements à vocation culturelle et artistique, et des intervenants sociaux au sens large du terme, pour élaborer des projets artistiques et culturels de qualité orientés vers un public fragilisé pour différentes raisons. La capacité d'innovation sociale renvoie à la mobilisation de l'ensemble de ces acteurs pour proposer chaque année des projets renouvelés tant dans leur contenu que dans leurs modalités de pilotage et d'accompagnement. La productivité du système d'acteurs tient notamment au fait qu'il propose aux différentes parties prenantes un espace d'échanges et d'élaboration de projets entre professionnels de cultures différentes partiellement dégagé des enjeux spécifiques de leurs structures respectives. Cet espace est source d'hybridation entre plusieurs types de savoirs, d'expériences et de professionnalités. Il permet de partager des insatisfactions et des

aspirations, de générer des idées nouvelles alimentant des projets communs. L'un des enquêtés qualifie l'association de « sorte de laboratoire ». Deux autres explicitent cette idée :

« Tout Atout donne l'occasion de se rencontrer souvent, à la fois entre acteurs culturels, ce qui de manière collective n'est pas si fréquent que ça, et de se rencontrer entre acteurs culturels et professionnels du secteur social. Se mettre autour d'une table, à plusieurs, c'est, je pense, quasiment exclusivement par le biais des réunions de Tout Atout qu'on a cette occasion. » Ces rencontres permettent de tisser des liens, de réfléchir sur « comment on peut travailler ensemble ». Ce qui « n'est pas si fréquent que ça, on est un peu chacun dans nos pré carrés, à monter des choses, mais sans qu'il y ait de ponts, forcément. On se pose même pas trop la question, on est tous un peu la tête dans le guidon aussi et bon c'est peut-être pas forcément quelque chose d'inhérent à nos jobs de faire ces ponts, là c'est un endroit où c'est possible. »

La réflexivité du système d'acteurs se nourrit donc d'hybridations plurielles, en mobilisant différentes ressources, soit que l'on internalise (veille, recueil d'expériences, formation, espaces-temps dévolus à la réflexion, etc.), soit que l'on sollicite à l'extérieur ou que l'on accepte volontiers lorsque des opportunités se présentent (stagiaires, coopérations avec des chercheurs, partenariats, etc.). C'est tout cela qui constitue le capital social du collectif d'acteurs en vue de renouveler les façons de penser et d'agir. Toute la difficulté est alors de constituer un « acteur-réseau » suffisamment étendu et solidifié, malgré sa nature hétérogène, pour consolider l'initiative et la cristalliser en objets et formes organisationnelles (voir chapitre précédent), tout en relançant régulièrement la dynamique d'innovation.

Nous convergeons à nouveau ici avec les analyses de Klein :

Les initiatives étudiées nous renseignent premièrement sur l'importance de combiner des ressources endogènes et exogènes. Deuxièmement, elles confirment la nécessité de mobiliser des ressources diversifiées, tant financières, organisationnelles, sociales, qu'humaines. Enfin, les initiatives qui réussissent le font dans une perspective d'insertion dans une économie plurielle, c'est-à-dire une économie capable de mettre en synergie des ressources étatiques, des ressources de l'économie sociale et des ressources propres au marché. (p. 184)

Si elle passe par des formes d'hybridation multiples, la réflexivité peut être limitée ou étendue, s'inscrivant dans une perspective de transformation sociale et d'action publique autonome. Par ailleurs, la réflexivité est sélective, inévitablement marquée par des points aveugles. Parler de réflexivité critique au sens d'une capacité à faire retour sur soi tout autant que sur son environnement afin de sortir des routines et des cadres, d'imaginer autrement les choses, doit être compris en un sens relatif et n'interdit pas de mettre l'accent sur des limites, des insuffisances, des questions et enjeux négligés, des tensions non traitées.

### **Trois modalités de la réflexivité**

Nous proposons de distinguer trois modalités de la réflexivité exercée par le système d'acteurs : la réflexivité dans l'action, la réflexivité sur l'action et la réflexivité sur le contexte et les conditions de l'action. En nous inspirant des travaux de Schön (1993) portant sur la réflexivité des professionnels, nous distinguons en premier lieu la réflexivité dans l'action et la réflexivité sur l'action. La première modalité renvoie à tout ce qui relève du contrôle réflexif exercé dans le cours de l'action. Un exemple classique est la distinction que l'on peut établir entre un enseignant qui déroule son cours sans être attentif à l'ambiance de sa classe et un autre qui va réorienter subrepticement sa pratique en situation parce qu'il « sent » que la manière dont il a engagé les choses ne prend pas sur son public. Cette

forme de réflexivité est en particulier essentielle dans toutes les pratiques qui mettent en jeu des relations d'accompagnement à l'égard de publics vulnérables, ce qui est le cas de la plupart des associations de notre corpus. Elle peut être traitée comme une qualité personnelle que l'on a ou pas ou travaillée en tant qu'enjeu collectif central inscrit dans le projet associatif.

Pour sa part, la réflexivité sur l'action correspond à toutes les formes de distanciation à l'égard des actions engagées au jour le jour et plus largement à l'égard de l'action collective dans son ensemble afin de la ressaisir de façon synthétique et de l'interroger de façon critique, soit en vue de soutenir et d'approfondir certaines orientations, soit en vue de les orienter différemment ou de les remettre en question. Cela passe en particulier par des espaces-temps spécifiques dévolus à cet examen critique : réunions d'analyse de pratiques, échanges formels ou informels entre responsables, entre direction, salariés et bénévoles, production d'argumentaires, évaluation interne ou externe, confrontation avec des chercheurs, etc.

Cette importance de la réflexivité à la fois dans et sur l'action dans la dynamique d'innovation est explicitée par l'un des responsables des Articulés :

Il y a à la fois une action qui se développe et un espace de réflexivité pensé et au cœur de l'action. On marche et en même temps on se regarde marcher (...) Et ça c'est dans le même dispositif, ce n'est pas un extérieur qui regarde la machine avancer, c'est un espace de réflexivité qu'on aimerait consolider à l'intérieur du dispositif avec des espaces-temps qui sont proposés. Il y a des journées entières, l'AG permanente où tous les membres sont là. (...) C'est un peu l'idée d'avoir un laboratoire à l'intérieur du système d'action.

À côté de ces deux formes, nous distinguons une troisième modalité de réflexivité, concernant le contexte et les conditions de l'action collective. Elle vise à appréhender la manière dont l'acteur étudié, qu'il s'agisse d'une association, d'un collectif, d'une fédération, d'un réseau de professionnels, prend en considération les contextes sociétal et territorial de ses activités, à différentes échelles. L'on peut situer ici tout ce qui relève de la saisie d'opportunités, des modalités d'inscription dans le tissu associatif existant, des relations avec les pouvoirs publics, à différentes échelles. Cette troisième modalité de réflexivité passe par des activités de veille (évolutions législatives, appels à projets, appels d'offre, etc.), de mise à niveau des informations et des connaissances (problématiques et enjeux émergents dans le domaine d'activité), par des négociations avec des régulateurs, des commanditaires, des financeurs, par la constitution d'alliances, l'obtention de soutiens, le contournement d'adversaires.

Ces différentes modalités de la réflexivité sont centrales pour engendrer et renouveler la capacité d'innovation sociale, assurer la consolidation des initiatives, leur reconnaissance et leur diffusion. Toute dynamique d'innovation sociale génère en effet de multiples points de tension, dans la mesure où qui dit innovation dit aussi risques, incertitudes, vulnérabilité, menaces, à différentes échelles. Celle des personnes : bousculement d'habitudes ou d'identités, pression interne et externe pour élaborer sans cesse de nouveaux projets, précarité statutaire et économique, conditions de travail insatisfaisantes, par exemple. Celle du système d'acteurs interne : remise en cause de routines, professionnelles ou organisationnelles, exigence de mobilisation maximale et culture de l'urgence à certaines occasions, incertitude économique, etc. Celle des territoires institutionnels : le système d'acteurs porteur d'innovation peut être perçu comme menaçant par d'autres acteurs, qu'il s'agisse du tissu associatif extérieur, d'élus, de techniciens des collectivités publiques, générant alors résistances et obstacles plutôt que reconnaissance et soutien. Il existe donc une relation dialectique complexe entre enjeux de maîtrise et de relance de la dynamique d'expérimentation et d'innovation et enjeux de

stabilisation et d'intégration institutionnelle et organisationnelle en interne, de consolidation, de légitimation et d'obtention de soutien vis-à-vis de l'extérieur.

La manière dont ces enjeux et cette dialectique sont pris en compte et travaillés dans chacun des cas étudiés permet de repérer le degré de réflexivité du système d'acteurs sur ces trois niveaux interdépendants et par là sa capacité relative de maîtrise et de consolidation des dynamiques engagées. L'on observe en général un degré élevé de réflexivité sur l'action, dans la mesure où le bien commun qui constitue le lien d'association est fréquemment soutenu par un projet fort, qui intègre non seulement des types de biens, de services, d'événements ou d'activités que l'on souhaite promouvoir, mais aussi une philosophie de la manière de les élaborer, pensée et revendiquée comme se situant en décalage ou en rupture à l'égard de l'existant. L'on constate par contre une réflexivité très variable s'agissant de la réflexivité dans l'action (décalages plus ou moins forts et plus ou moins travaillés entre les discours et les pratiques effectives) et concernant les contextes et conditions de l'action, et notamment les relations entretenues sur le territoire d'implantation, qu'il s'agisse d'autres associations et collectifs ou des pouvoirs publics. Ce niveau est en effet celui qui demande le plus de décentrement. Or l'ambition et la prétention de faire autre chose et de faire autrement ne facilitent pas celui-ci, d'autant que s'imbriquent souvent à l'échelle locale des désaccords éthico-politiques, des réseaux d'affiliation partisans, des relations interpersonnelles empreintes d'affectivité, des concurrences pour des ressources limitées ou pour le leadership, etc. Les systèmes d'acteurs internes ont souvent du mal à expliciter leur projet et leurs réalisations à destination d'interlocuteurs externes, à les présenter dans les formes attendues, à internaliser le regard et les attentes d'autrui pour obtenir son soutien ou à développer des alliances pour peser sur lui. Ils ne prennent pas toujours le temps non plus de développer des formes d'évaluation autonomes, à même de faire valoir ce qu'ils estiment être la richesse de leur démarche, qui est souvent davantage affirmée qu'étayée par une méthodologie d'évaluation élaborée.

Nous insistons sur la réflexivité compte tenu de l'entrée adoptée pour ce chapitre, à savoir l'ensemble des composantes de la capacité d'innovation sociale. Une analyse complémentaire consisterait à mettre l'accent sur l'ensemble des obstacles que rencontrent les promoteurs d'innovations sociales pour obtenir des soutiens extérieurs significatifs et ainsi consolider leurs activités. Comme nous l'avons souligné, en effet, l'inscription d'un acteur collectif porteur d'innovation dans un contexte de réception donné n'est pas sans susciter des résistances, voire de l'hostilité, dès lors qu'il vient bousculer des rentes de situation, des routines, des réseaux constitués, des cadres établis, etc. Par ailleurs, dans un contexte marqué par une tendance forte de la part des pouvoirs publics à traiter les associations comme des opérateurs de politiques publiques et des « prestataires » de produits et de services (Hély, 2009), la capacité à préserver un projet associatif autonome et à le faire valoir est mise en difficulté. Plusieurs des initiatives que nous avons étudiées sont marquées par une précarité économique majeure, compte tenu de l'absence de soutien pérenne de la part des collectivités publiques, de leur dépendance à l'égard des appels à projets ou des appels d'offres, des modifications des règles de financement en cours de programmes, etc. Les discours de plus en plus nombreux sur l'innovation sociale sont à cet égard souvent largement en contradiction avec les modalités d'action des pouvoirs publics. De sorte que même des acteurs à forte capacité d'innovation sociale et porteurs d'un haut degré de réflexivité sur leur action sont aujourd'hui mis en difficulté, comme on peut le constater sur les cas de Kerfléau et des Articulés.

## **Conclusion**

Le déplacement opéré dans ce chapitre de la notion de savoirs vers celle de réflexivité vise à mettre en évidence l'importance de la capacité de distanciation critique d'un ensemble d'acteurs à l'égard de l'institué dans les processus d'innovation en général et d'innovation sociale en particulier. La réflexivité qui soutient cette capacité de distanciation s'exerce à la fois au cœur des pratiques ordinaires, vis-à-vis de l'action collective engagée dans son ensemble, et à l'égard du contexte dans lequel celle-ci s'inscrit. Elle mobilise de nombreuses ressources, dont la variété et l'hybridation constituent des sources essentielles d'interrogation critique de l'existant et d'ouverture sur des alternatives. Cette réflexivité passe aussi souvent par une internalisation des savoirs experts ou spécialisés, que ce soit via une montée en compétence ou la constitution d'une forme de chercheur collectif. Mais l'innovation sociale ne relève pas seulement de la dynamique et des capacités d'un système d'acteurs interne, elle implique un contexte de réception plus ou moins favorable, des formes de reconnaissance et de soutien externes. C'est vers ces trajectoires des innovations et leurs modalités différenciées d'inscription sur des territoires et dans des réseaux, à des échelles variées, que nous nous tournons à présent.



### Chapitre 3 : Reconnaître les alternatives pour comprendre les territorialités d'un nouveau régime d'innovation sociale ? (Nadine Souchard)

La référence à l'innovation sociale s'est imposée dans le débat politique et social ces dernières années dans la mesure où elle est présentée de plus en plus explicitement comme une des modalités de résolution possible des crises de croissance rencontrées par nos sociétés et des réorganisations des Etats providences qui les accompagnent (Battesti-Richez, Petrella, Vallade, 2012). Ainsi elle traverse tout à la fois le débat sur la rénovation des politiques publiques, elle interpelle le champ de l'économie sociale et solidaire en cours d'institutionnalisation et elle est aussi présentée comme une voie possible de modernisation des rapports sociaux à travers la figure de l'entrepreneur social. Il en découle une vision assez confuse et parfois incantatoire de l'innovation sociale. Cet éclatement des usages sociaux et politiques de l'innovation sociale complique singulièrement la tâche du chercheur dans la mesure où le champ de la recherche est lui-même traversé par cette diversité d'approches et, en même temps, singulièrement (ou pour cette raison) se réfère souvent à une définition commune assez sommaire et large qui ne nous satisfait pas totalement : elle enferme les innovations sociales dans un paradigme utilitariste (besoins), voire marchand (en activant la référence à de nouveaux services) mais aussi largement désincarné (les acteurs, leurs motivations sont réduits à la figure générique mais inconsistante de la société civile, du militantisme mais sans que le ressort de leur engagement singulier, leurs pratiques soient réellement interrogées) ; la création d'innovations sociales relèverait de besoins sociaux peu ou mal couverts et la créativité de la société civile en matière de nouveaux services permettrait peu ou prou à terme de combler cette béance.

En mettant l'accent sur les dynamiques sociales et politiques des innovations, ce chapitre souhaite au contraire mettre l'accent sur leur complexité et sur les enjeux de leur compréhension tant du point de vue de la recherche que du point de vue des politiques de soutien, hésitantes car prisonnières d'un double cadre de référence : celui de l'innovation technologique et celui de l'économie sociale en voie d'institutionnalisation. Or, à l'évidence, il convient de rompre avec ces lectures héritées, si l'on veut saisir les dynamiques singulières de l'innovation sociale. Une des difficultés de l'analyse rétrospectivement réside donc dans le champ extrêmement hétérogène recouvert aujourd'hui par des expérimentations qui s'agrègent ou que les politiques publiques agrègent derrière ce vocable et, nous même, avons fait d'ailleurs le choix d'une forme d'empirisme en la matière en explorant dans un premier temps les fichiers d'appels à projets financés par l'Europe et l'Etat. L'innovation sociale est parfois présentée comme un fait social total (Klein, Harrison, 2007) dans la mesure où elle couvrirait tout à la fois un champ de pratiques sociales, des savoirs collectifs, des formes de gouvernance... Nous nous proposons donc d'appuyer notre analyse sur des innovations sociales qui marquent une forme de rupture tant dans leur mode de gouvernance que dans leur proposition d'interventions sociales et qui sont porteuses d'interrogations sur les enjeux d'une transformation des rapports sociaux. En cela les innovations sociales plus particulièrement mobilisées dans ce chapitre relèvent d'innovation de processus au sens où elles constituent (ou tentent de constituer) un milieu d'innovation (cf. chapitre 2).

En l'occurrence ce chapitre se propose de prendre au sérieux l'exploration de la thèse de chercheurs du CRISES qui soutiennent l'idée que le développement contemporain d'innovations de processus signerait l'émergence d'un nouveau régime qui « *combine les innovations sociales, techniques et économiques et construit l'effet transformateur des innovations sociales, se présente sur plusieurs faces et à plusieurs échelles et met en relation, l'acteur public, la société civile et le marché* » (Kein, Harrison, 2007, p.11). Ils insistent ainsi sur la radicalité, la résistance qui se nicheraient dans ces expériences territorialisées tout en soulignant les enjeux de leur reconnaissance pour qu'elles fassent œuvre de transformation sociale. Alors que la fabrique du social, telle que façonnée par l'Etat

providence, marque à l'évidence des signes d'essoufflement, il s'agit donc de s'interroger sur l'expérimentation de nouveaux rapports sociaux et sur leur possible reconnaissance dans l'action publique locale alors que d'autres, comme D. Martucelli (2010), insistent sur les conséquences sociales de l'approfondissement de la modernité et la place qu'occupe dans ces recompositions les expériences individuelles. L'exemple québécois, bien que radicalement différent du cas français, offre ainsi de stimulantes perspectives que nous nous proposons de dérouler en trois temps.

Ainsi l'étude fine de trajectoires d'innovations sociales de rupture singularise a priori les innovations sociales car elle tend à les réduire à des micro-espaces publics de coopération dominés par des leaders. Pour autant la modernité des rapports sociaux qui s'y développe, bien que souvent éloignée de la figure héritée du militantisme, donne à voir la dimension politique des orientations sociales expérimentées ainsi que la transitivity sociale singulière de pratiques artistiques. L'incertitude mais aussi la vulnérabilité des innovations sociales illustrent la tension singulière dans laquelle sont pris leurs promoteurs : comment pérenniser des alternatives sociales tout en composant avec une forme d'institutionnalisation ? Alors que les innovations sociales étudiées apparaissent à bien des égards en rupture avec une lecture instituée des rapports sociaux, le territoire médiatiserait et instituerait des arrangements d'acteurs (Fontan, 2004). Il convient manifestement d'explorer cette apparente contradiction en rendant compte de la multiscalairité des innovations sociales. Souvent contraintes par des logiques de financement, elle permet aussi à la figure du réseau comme étayage et support à l'alternative de se déployer et interroge sur la fonction restreinte à la proximité accordée au territoire dans les politiques de soutien aux innovations sociales.

De ce point de vue les innovations sociales de processus me semblent constituer pour le chercheur un laboratoire sur les nouvelles possibilités d'action collective ouvertes par le singularisme et sur les liens complexes qu'elles entretiennent à l'égard de l'institution et du territoire.

## **1. Visionnaires, artistes et critiques aux sources de l'innovation sociale**

### **1.1 Dynamiques collectives et singularisation des expériences**

La lecture des innovations sociales est compliquée par, d'un côté l'univers ontologique associé à l'innovation (technique et technologique) qui individualise et désigne l'innovateur, de l'autre par des grilles de lecture héritées qui puisent dans le champ de l'ESS et de ses valeurs et insistent donc sur la force et la puissance du collectif. Pour notre part, nous ne renions ni cet héritage, ni cette proximité avec l'ESS mais insistons sur les enjeux de regarder au plus près les conditions de fabrique contemporaine des innovations sociales qui signent, de notre point de vue, leur inscription dans la modernité, afin d'en tirer un certain nombre d'enseignements sur les modalités de leur reconnaissance.

Ainsi, certes la constitution de compétences collectives configure singulièrement les dynamiques d'innovations sociales au sens où c'est la combinaison de différents savoirs, mutualisés et mis en débat qui fonde la spécificité du savoir associatif (Nez, 2009). La genèse des innovations sociales est fréquemment associée à une forme d'activation de la société civile, a contrario de celle de l'innovation technique où la figure de l'expert prédomine. Ainsi Paul R. Bélanger (2007) insiste sur une différence fondatrice selon lui de l'innovation sociale : contrairement à l'innovation technologique qui se développe en prenant appui sur des experts, des professionnels, l'innovation sociale serait d'abord une forme d'activation de la société, d'où sa dimension inclusive.

Tout en adhérant à cette analyse d'une transformation des rapports sociaux au sein des innovations, voire au-delà, il nous semble qu'il faut tenter de la mettre en relation avec d'autres dynamiques repérées dans le cadre de nos enquêtes. Elles donnent en effet à voir en parallèle la singularité, voire la personnalisation de ces expériences : la place des fondateurs (visionnaires, pionniers...) et de leurs expériences personnelles, la primauté des relations interpersonnelles, le caractère localisé des expérimentations sociales, leur faible inscription dans des dynamiques sociales ou fédératives plus larges... Certaines de ces caractéristiques sont reprises par des auteurs comme B. Eme qui, en soulignant les modalités d'autonomisation de la société civile dans la seconde modernité, pronostique également leur possible éclatement : « *dans leur incapacité à construire des valeurs communes, ces expériences de la société civile se voient confrontées à la diffraction du sens de leurs actions dans de multiples récits locaux restreints et fragmentés entre savoirs et savoir-faire institutionnels, professionnels et bénévoles, comme s'ils ne faisaient que gérer en ordre dispersé la « misère du monde »* » (2007, p.167). A contrario, J.M. Fontan revient sur la fonction marginale ou instrumentale accordée par les théoriciens du changement social aux innovations sociales du fait d'un accent souvent privilégié dans les analyses sur les facteurs structurels. Il propose ainsi d'ouvrir la réflexion en accordant « *une place importante aux déterminants dynamiques, c'est-à-dire aux actions individuelles et collectives initiées par des acteurs qui, volontairement ou non, agissent de façon transgressive ou défensive par rapport au cadre institutionnel qui les environne* » (2007, p. 408).

Les chercheurs du CRISES insistent donc peu ou prou sur l'enjeu de proposer des grilles de lecture renouvelées afin d'examiner une possible dialectique entre innovation et changement social afin de mieux comprendre « *comment les facteurs structurels, systémiques et de contingence agissent sur les processus radicaux d'innovation et sont influencés par eux* » (p. 408). Une telle approche pointe donc l'enjeu d'articuler grammaires des innovations, c'est-à-dire d'éclairer de façon diachronique les combinaisons et arrangements, les logiques d'action et de production, dont nous savons qu'ils sont multiples et diversifiés, et régimes d'innovations sociales, c'est-à-dire d'essayer de comprendre, au-delà de la singularité des expérimentations, dans quelle dynamique sociale un peu plus large sont pris les acteurs.

Il nous faut donc revenir sur cette société d'individus, décrite par D. Martucelli et qu'il qualifie de singulariste dans la mesure où « *l'individu, et ses expériences personnelles, sont devenues l'horizon liminaire de notre perception sociale* » (2008). Pour ce dernier la globalisation tout en alimentant un sentiment d'impuissance chez les individus dégagerait des « espaces collatéraux d'action » qui transformeraient en profondeur les bases de l'engagement collectif et qu'il décrit ainsi : « *Plus la force d'action de l'individu en tant qu'individu augmente, et plus les bases de l'engagement collectif se modifient. Ce n'est ni du simple égoïsme ni du pur utilitarisme. Il n'y a pas de désintérêt pour les affaires collectives, au contraire, la conscience en est peut-être plus vive. Mais à la suite de son empowerment, l'individu fait d'abord confiance à ses capacités de résoudre des problèmes qu'il ne cerne qu'à son échelle* » (2008). Comme le souligne ce chercheur, cette société d'individus ne fait pas disparaître des attentes en terme de justice ou d'égalité mais modifie son rapport à l'action et aux collectifs, ce qu'illustrent de notre point de vue plusieurs innovations sociales étudiées. Ainsi leurs promoteurs insistent sur la recherche d'égalisation des positions tant dans les modalités de gouvernance du projet que dans l'empathie recherchée avec les personnes concernées par le projet. L'aspiration à une forme de déconstruction des rapports sociaux, disqualifiés parcequ'associés à des rapports de domination, a pu d'ailleurs justifier une organisation associative assez lâche, et de fait jugée parfois déroutante par les institutions qui soutiennent financièrement projets et/ou dispositifs.

Il existe néanmoins une tension singulière entre le mouvement d'approfondissement de la démocratie que portent souvent les dynamiques des innovations sociales et les phénomènes de leadership et d'individualité que l'on peut par ailleurs repérer dans les trajectoires des expérimentations. Dans

quelle mesure finalement ces « micro-espaces publics de coopération » ont-ils une valeur de fait social total, comme le soutiennent les chercheurs du CRISES (Klein, Harrisson, 2007). Il nous faut donc maintenant insister davantage sur le sens que prennent ces innovations sociales, pour les plus radicales d'entre elles, se positionnent comme une recherche d'alternatives sociales.

## 1.2 De l'insatisfaction à la critique...

L'émergence d'innovations sociales est souvent restituée à partir de la référence à des formes d'insatisfaction. Et certes les expériences individuelles constituent aujourd'hui la matrice du social. Mais une telle formulation nous paraît relativement euphémisée pour rendre compte de l'activité critique déroulée par les individus fondateurs et amplifiée par l'expérimentation de nouveaux rapports sociaux. Comme le rappelle A. Negri, la fin des grands récits ne ferait pas disparaître l'activité critique mais en modifierait substantiellement les supports. Désormais « *la critique se déroule dans le cours ordinaire de la vie et génère de nouveaux collectifs aptes à se mobiliser face aux institutions fixatrices de normes* » (Negri, 2008). A. Negri interroge ainsi les nouvelles possibilités d'action politique à l'ère de la mondialisation.

La nature de la critique sociale, qu'expriment, voire amplifient les innovations sociales, mérite en effet d'être interrogée. L'approche socio-historique des organismes communautaires dans la transformation de l'Etat providence québécois permet à C. Jetté (2008) d'insister sur sa place dans le débat socio-politique québécois présidant à la reconnaissance des innovations sociales. Il distingue cependant la critique sociale de la critique artiste qui va constituer le terreau des innovations sociales : la première resterait inscrite dans des schémas rodés de dénonciation sociale et mettrait davantage l'accent sur les inégalités sociales et économiques du capitalisme, critiquerait l'opportunisme et l'égoïsme alimentant la défense des intérêts particuliers et rejetterait toute forme d'individualisme ; la seconde est animée par des principes tels que la créativité, la remise en question des habitudes, le risque des nouvelles expériences, l'innovation (monde de l'inspiration) et, de ce fait, l'absence presque totale de recherche de compromis avec les dispositifs de participation collective au sein des institutions.

La critique artiste s'est imposée de façon précoce dans le débat public au Québec et s'est traduite par un mouvement de distance à l'égard des institutions suspectées de favoriser l'abandon de certains publics, de renforcer leur stigmatisation... ; a contrario, elle a accompagné et soutenu la mise en place d'initiatives autonomes par rapport aux principes d'organisation du marché et de l'Etat.

Les innovations sociales de processus que nous avons pu étudiées, sont essentiellement motivées par les soubassements de la critique artiste. Quatre expériences peuvent à ce titre être plus particulièrement ciblées pour notre analyse ; elles entretiennent des ambitions politiques et territoriales néanmoins différentes.

Ainsi il convient de distinguer d'abord des expérimentations sociales qui se donnent pour objectif de créer des milieux d'innovation et où donc la question du territoire est un support aux processus sociaux, économiques et politiques que leurs promoteurs tentent d'impulser, même si, nous y reviendrons elle peut prendre des formes différentes. La référence à une économie sociale et solidaire est très présente et l'installation d'une dynamique collective par une gouvernance favorisant l'idéal de démocratie directe par des relations interpersonnelles est posée comme structurante de la dynamique d'innovation sociale. Les citations du collectif de Kerfléau porteur de réflexions et d'actions autour du mainstreaming (Lorient) et celles d'une ingénierie territoriale, les Articulateurs, support à un cluster culturel suggèrent ces ambitions :

- « *Loin de nous considérer comme une expérience marginale, nous sommes pleinement ancrés dans la dynamique sociétale et revendiquons notre volonté de contribuer à la transformation des relations économiques et sociales. C'est en ce sens que nous nous posons dans une démarche d'innovations* » (collectif de Kerfléau) ;
- « *Forts de la dynamique expérimentée depuis quatre années et de l'ingénierie accumulée, les acteurs font le pari de fonctionner comme une entreprise territoriale où chacun des partenaires, avec sa compétence, apporterait une valeur ajoutée au projet collectif (...). Les acteurs se dotent alors d'une gouvernance, d'une charte d'engagement, de règles pour faire vivre le projet* » (les Articulteurs, citation A.Cogrel, p.81, 2010).

Des expérimentations, comme celles de Tout Atout (qui travaille à l'étayage identitaire de jeunes en difficulté à partir de supports artistiques) et de Défis (mobilisé sur la thématique de « l'illectronisme ») se situent davantage dans un mouvement d'interrogation de l'intervention sociale, de ses postures et de ses finalités. Si elles sont bien inscrites dans une forme de territorialité, la recherche d'alternative cible prioritairement la question sociale, au sens où ces initiatives ne s'attaquent pas en soi à la question économique mais tentent de restaurer des dynamiques et des liens en proposant une approche sensible des personnes : elle s'inscrit pour Défis dans un investissement sur l'espace public prenant appui sur les questions contemporaines posées par l'exclusion numérique ; pour Tout Atout, elle mobilise les ressorts de la créativité et de culture auprès de jeunes en difficultés.

- « *L'association Tout Atout défend l'idée que l'art et la culture participent au processus de construction individuelle et collective tout au long de la vie de chacun. Pour cela, elle développe des espaces d'expression, de création, de connaissances et de réflexion qui fonctionnent, pour les jeunes comme pour les professionnels, comme des ouvertures vers de nouvelles perspectives. Tout Atout s'affirme comme un espace de création, de rencontre et d'épanouissement en prise avec la vie dans la cité*» (<http://www.toutatout.org/>) ;
- « *Lutter contre l'exclusion numérique, c'est lutter contre toutes les exclusions (...). La valeur ajoutée de Défis repose sur un maître mot « proximité », proximité géographique, proximité humaine, proximité technique. Elle repose également sur une démarche privilégiant l'accueil, la disponibilité, la proximité du lieu de vie des usagers, une relation de confiance avec les usagers sans jugement à leur égard, un traitement individualisé, en groupes réduits, générant de la convivialité (...). Enfin la valeur ajoutée de Défis réside aussi dans l'originalité de la démarche, sa volonté d'expérimentation sociale et économique conduisant peut être jusqu'à un nouveau modèle social* » (extrait du rapport moral de Défis-2011=  
[http://www.defis.info/web/images/stories/telechargement/rapport\\_ag\\_2012\\_vf.pdf](http://www.defis.info/web/images/stories/telechargement/rapport_ag_2012_vf.pdf)

Ces propositions soulignent les limites contemporaines de nos économies et des réponses de l'Etat providence. Elles s'inscrivent donc en rupture avec les dispositifs et arrangements sociaux proposés dont elles soulignent la béance : exclusion durable de certaines personnes, non recours à des droits sociaux, multiplication de dispositifs qui inscrivent les personnes en difficulté dans une société parallèle... Cette critique s'enracine dans des contextes collectifs mais aussi dans des expériences individuelles et partagées qui justifient aujourd'hui la recherche d'alternatives pour des pionniers animés par la volonté du changement et qui, pour se faire, emprunte la voie de l'innovation.

La référence à la critique artiste renvoie à un type de dénonciation du modèle social et/ou économique. Elle privilégie des logiques d'action émancipées des institutions. La recherche d'alternatives se réalise par un positionnement refusant souvent tout compromis et assumant ainsi le risque de l'expérimentation soutenu par l'activation de la créativité de la société civile. Ce sont précisément les ressorts de ces dynamiques qu'il convient maintenant d'explorer dans les études de cas sus citées. Ainsi la critique artiste, parce qu'elle relève du monde de l'inspiration (Boltanski,

Thévenot, 1987), mobilise plus particulièrement les dynamiques singulières de l'art et de la culture, mais aussi les espaces de liberté de la toile.

### 1.3 Lieux et formes contemporains de la critique

#### L'exploration de la transitivité sociale de la culture

Dans le chapitre 2, Yves Bonny a insisté sur la réflexivité comme moteur singulier de la créativité dans les innovations sociales. Mais il convient également de s'attarder sur la fonction particulière tenue par les expériences et pratiques artistiques et culturelles dans les expériences individuelles et collectives des innovateurs et/ou dans les dynamiques sociales qu'ils souhaitent expérimenter. Non pas que toutes les innovations de processus étudiées aient pour objet et support l'art mais c'est la fonction accordée implicitement ou explicitement à l'art et l'esthétique qui nous semble intéressante à souligner pour mieux comprendre ce qui se joue tant en termes de dynamiques que de finalités sociales. Ainsi, comme le souligne le numéro de Tracés consacré au *Présent et futurs de la critique* (2008), la « capacité » ou la « propriété » critique de l'art s'exercerait aujourd'hui davantage par le travail de décontextualisation de la réalité sociale qu'elle suscite. Ainsi l'exploration de la « transitivité sociale » singulière (Bessière, 2008) de pratiques artistiques et/ou culturelles, dans la mesure où elle est l'occasion d'un décalage avec le réel, et donc d'un écart à la norme, pour eux et/ou pour les personnes qu'ils accompagnent, autoriserait l'expression critique tout en soutenant une créativité singulière.

Trois des innovations étudiées nous permettent plus particulièrement de revenir sur cette dimension transitive de l'art dans les parcours des acteurs et/ou dans les processus initiés : dans certains cas, comme pour les promoteurs de Défis, ce sont ainsi des trajectoires individuelles mais aussi des expériences collectives (L'art s'emporte<sup>33</sup>) qui sont ainsi soutenues ; pour les Articulteurs, les acteurs mais aussi le projet utilisent ce substrat comme support à la créativité et à la dynamisation de parcours ; ailleurs c'est le support artistique qui devient l'objet même de l'association (Tout Atout). Outre le fait que l'art, en favorisant le déplacement du regard autorise l'écart à la norme, il légitime aussi l'affirmation des subjectivités, favorisant une forme de déni de l'institué tout en prenant le risque d'une forme d'incompréhension de la part des partenaires. Il soutient aussi des phénomènes de leadership, identifiables au sein des dynamiques d'innovations sociales : dans notre société d'individus, la pratique artistique reste un support singulier pour l'affirmation du sujet.

La référence à la culture et à la créativité peut être considérée comme un substrat plus particulièrement central dans le cas des Articulteurs. Il convient néanmoins de préciser que les fondateurs de Défis occupent, mobilisent assidûment aussi des scènes culturelles locales, et jouent ainsi en permanence sur des registres de convivialité et de créativité (pratiques du Slam pour l'un pour l'autre du théâtre) qui sont manifestement libérateurs mais aussi agrégatifs. Mais concernant les Articulteurs, la référence à des pratiques artistiques se décline à différents niveaux : pour les promoteurs de ce projet elle est une pratique sociale partagée sur un territoire ; elle est aussi le support aux projets qu'ils élaborent (artisanat de la culture) ; pour les personnes à accompagner, elle dynamise de façon singulière les parcours ; le côtoiement d'artistes, revendiquant une liberté de paroles et de positionnement, facilite en l'occurrence une forme de créativité dans les expérimentations sociales. Enfin, la pratique de l'événementiel est devenue une marque singulière de leurs engagements sur un territoire. La capacité mobilisatrice est tout à la fois le signe et le symbole

---

<sup>33</sup> L'Art S'emporte : est une association créée fin 2007 par quelques personnes qui ont su rassembler des habitants de la ville de Lanester autour d'un événement artistique afin de jeter un regard neuf sur un quartier en rénovation urbaine : les anciennes portes d'une tour démolie ont été le prétexte et le support à cette initiative.

d'une démarche initiée par la société civile et émancipée du politique : « *L'évènementiel étant un lieu de vitrine et de dynamisme d'un pays dans lequel les acteurs du chantier deviennent ambassadeurs et trouvent une reconnaissance. Travailler avec une entrée culturelle, c'est aussi travailler sur des objets de fierté, car ce qu'on fait est beau et vu par tous* » (cité par A. Cogrel, p. 68, 2010).

Dans l'association Tout Atout, l'art est mobilisé comme support et modalité de dynamisation de parcours pour des jeunes en difficulté. Initialement inscrite au sein d'une institution (PJJ) et d'un dispositif, l'association, constituée autour d'une articulation originale entre social et culture, a vu ce dernier registre s'imposer : la production et la pratique artistique constituent l'horizon autour d'une critique implicite des limites contemporaines de l'accompagnement de jeunes en difficulté. Cette association issue d'un dispositif institutionnel connaît de ce fait une situation paradoxale : elle hérite d'une image de laboratoire pour les acteurs culturels et sociaux et en même temps, la place de la création et de la créativité a eu tendance dans le temps à secondariser les acteurs sociaux, et à travers eux le sens de l'articulation avec le travail social. Cette trajectoire peut être interprétée comme une forme de renoncement à faire bouger le champ de l'intervention sociale du dedans alors que paradoxalement son histoire et sa reconnaissance institutionnelle singulière la prédisposaient davantage à ce côtoiement avec le champ institutionnel. Aussi les expériences sensibles y sont privilégiées, ce qui d'ailleurs n'est pas sans faire courir le risque d'une forme d'ésotérisme de l'art et d'une secondarisation des attentes d'acteurs du secteur social à bousculer, y compris de l'intérieur, les cadres de l'intervention sociale.

### **Derrière les choix techniques, une économie plus ouverte et plus solidaire**

Mais la critique artiste peut aussi s'appuyer sur d'autres actants, comme l'outil internet, afin de renverser le risque de soumission des personnes en difficulté vers un regard plus averti et plus libéré, comme dans le cas de Défi, mais on pourrait aussi prendre pour exemple les modalités organisationnelles de « l'entreprise simulée à production réelle »<sup>34</sup> développées par Lever le Rideau dans le cas des Articulés

Dans le cas de Défis, il convient en effet de prendre la mesure des orientations technologiques de l'association et des choix et valeurs qui les soutiennent. Ils apparaissent en effet assez essentiels dans la caractérisation de l'innovation : derrière les orientations techniques s'affichent aussi la recherche d'alternatives sociales et économiques. Ainsi le choix d'un système d'exploitations et de logiciels libres (Linux), relève certes d'une contrainte (il fallait composer avec la faiblesse des financements) mais aussi d'une revendication d'autonomie à l'égard d'un marché informatique générateur d'exclusion technique (technicité du matériel pour non initiés), sociale (l'absence d'usages sociaux pour des personnes fragilisées accentue aujourd'hui les situations d'isolement) et économique (coût induit par l'achat, le remplacement, les logiciels, ...).

D'ailleurs les salariés, plus particulièrement chargés de questions techniques, ont développé des connaissances et compétences informatiques souvent en dehors des circuits conventionnels de formation. Il y a ici une recherche de cohérence forte entre des orientations technologiques et les

---

<sup>34</sup> Comme son nom ne l'indique pas, il ne s'agit pas de reproduire ici le modèle de l'entreprise libérale dont certains stagiaires ont fait les frais mais au contraire d'essayer de penser autrement les rapports sociaux dans l'entreprise : « *le chantier Lever le Rideau est reconnu comme une structure dont l'action dans le domaine de l'insertion est novatrice par sa démarche pédagogique originale : celle de l'engagement, qui place l'humain au centre des actions, activités... Dans cette «entreprise simulée à production réelle», l'intérêt est de varier sans cesse le type de production. Les supports changent et placent en permanence la personne en démarche de création et de perspective. Chaque salarié est amené à piloter entièrement un projet, de la première rencontre avec le client jusqu'à la livraison* ». <http://www.articulés.org/articulés/p117-lever-rideau.html>

valeurs affichées du projet associatif. Ils ont de ce fait travaillé, en proximité avec le public et ses demandes, à des adaptations qui facilitent un usage socialisé de l'outil informatique : « *Nous on a les versions de Linux, on a même notre propre version je dirais, parce qu'on installe Linux et Basta. On a rajouté plein de choses pour faciliter, pour que la personne ait le moins besoin de nous au final (...). On fait de la veille sur tous les logiciels Linux qui débarquent et qui sont très bons, on voit ce qui se dit sur les forums ou autre et puis avec nos propres expériences...* » (monographie Défis, tome 2). Mais il ne s'agit pas seulement pour l'équipe de salariés et de bénévoles de favoriser l'accessibilité et la circulation sur la toile, il s'agit aussi peu ou prou par petites touches de faire prendre conscience aux personnes qui les sollicitent des orientations sociales et économiques, voire politiques des choix technologiques.

L'objectif affiché consiste donc à lutter contre l'exclusion sociale en valorisant les alternatives technologiques tout en prenant néanmoins la mesure en parallèle des risques d'enfermement dans des mondes parallèles. Cette référence à un monde parallèle mais dont l'influence va grandissante (la part de l'usage des logiciels libres est en augmentation) n'exclue pas des connections avec une économie privée. En effet l'approche critique d'une économie informatique contemporaine, dénoncée pour sa marchandisation excessive et l'exclusivité de ses orientations technologiques qui accentuent l'exclusion sociale, se traduit aussi en parallèle par une volonté de ne pas confiner les personnes accompagnées dans un univers virtuel confidentiel. De la même façon la réflexion sur le prêt (plutôt que la vente) et la maintenance font partie intégrante des propositions associatives. Il s'agit là encore de limiter des exclusions économiques indirectes par un système de prêt et de maintenance adapté. Aussi les ordinateurs reconditionnés sont le plus souvent prêtés ce qui assurent les adhérents (l'adhésion à l'association est à ce jour la contrepartie du prêt informatique) d'une maintenance afin d'éviter que, au-delà de l'achat de l'ordinateur, de nouveaux goulets d'étranglement financiers limitent l'usage du matériel informatique.

## **2. Incertitudes et vulnérabilité des laboratoires du social, repenser l'institution ?**

Cette première partie a souhaité interroger ce qui peut apparaître comme un paradoxe : la singularisation des expériences tend à les enfermer dans une lecture en terme de « *micro-espaces publics de coopération* », minimisant ainsi le projet de transformation des rapports sociaux qui animent ces promoteurs. Pourtant la velléité de peser dans le débat public, soutenue par l'expression d'une critique artiste, est bien présente dans les trajectoires de ces innovations. De façon tâtonnante, elles tentent en effet de tracer les voies d'une action publique renouvelée en enrôlant salariés, bénévoles, adhérents ....

La radicalité de la critique est tout à la fois une source de créativité mais aussi une source d'incertitude et de vulnérabilité pour des associations qui se donnent donc comme contexte et horizon l'expérimentation de nouveaux rapports sociaux auprès de personnes traditionnellement bénéficiaires de dispositifs sociaux. Les enjeux de renouvellement de l'action publique passent souvent, pour les « innovateurs », par une mise à distance avec les institutions publiques qui ne leur semblent plus en capacité de résoudre les contradictions dans lesquelles elles sont prises. Dans l'esprit de leurs promoteurs, l'expérimentation d'une autre grammaire de l'action publique, suppose de tenir à distance les institutions pour initier le développement de ce que l'on pourrait qualifier des petits laboratoires de proximité. Cette logique de laboratoire est une source de créativité mais aussi une source d'incertitude et de fragilité qui contraint, paradoxalement, à penser tant à l'interne qu'à l'externe une forme d'institutionnalisation.



## **Loin des institutions : des petits laboratoires du social ou de la société ?**

Ces petits laboratoires de proximité, on va y revenir, se pensent d'abord comme éloignés des institutions et de leurs pratiques. Critique et créativité entraînent ainsi les promoteurs dans une mise à distance qui leur apparaît comme une condition pour expérimenter une autre grammaire de l'action publique dont nous allons tenter de poser ici quelques fondements. Tout se passe comme si les conditions de l'expérimentation supposaient une clôture sur l'innovation pour sédimenter tout à la fois une pensée, des pratiques, des logiques d'actions. Les sémantiques mobilisées illustrent souvent cette rupture souhaitée. D'aucuns comme les Articulés n'hésitent pas à évoquer l'enjeu d'innovations sociétales au sens où, selon ces promoteurs, c'est bien un modèle de société qu'il conviendrait de repenser. L'innovation se traduit, on l'a vu, par des bricolages et ajustements, voire par des formes de redécouverte de l'éducation populaire, de l'idéal auto-gestionnaire. Cette clôture est cependant aussi une source de fragilité interne (forte personnalisation des rapports sociaux, tension entre les mobilisations salariale et bénévole) mais aussi externe (absence de lisibilité, voire de compréhension, dépendance à l'égard de logiques de financement suspendues à une conformité à des dispositifs).

### **La résurgence d'une utopie des rapports sociaux**

Derrière la critique artiste, se dégage manifestement une nouvelle utopie des rapports sociaux, ou sa réactualisation, mais qui prend probablement un sens particulier dans la société d'individus dans laquelle elle se déploie. Klein et Harrison, analyse d'ailleurs l'innovation sociale comme une « *option de démocratisation dans environnement institutionnel qui serait marqué par une forme d'hégémonie néo-libérale* » (Klein, Harrison, 2007). La figure du laboratoire s'impose pour qualifier tant les trajectoires, que les processus et les productions des innovations sociales : la place de l'activité réfléchie (sur le sens, les logiques d'action, les orientations, les pratiques développées ...), la fonction accordée à l'expérimentation et l'observation in situ, les réflexions certes inégales sur la capitalisation mais aussi sur les modalités de régulation des dynamiques novatrices justifient aujourd'hui ce qualificatif.

Ces petits laboratoires de proximité, s'ils restent assez peu reliés à des mouvements sociaux, n'en éprouvent pas moins aujourd'hui de nouvelles modalités relationnelles avec des traits politiques et éthiques assez récurrents. Ainsi l'horizontalité et l'affirmation d'une égalisation des positions de personnes partageant une même expérience, même si des phénomènes de leaderships sont par ailleurs repérés, suggèrent cette recherche d'approfondissement des pratiques démocratiques observables dans des mouvements sociaux contemporains (Nez, 2012). Elle se traduit aussi par des modalités d'échange qui tentent de penser la symétrie des relations en favorisant la convivialité, le partage de ressources, le décroisement... tout en affirmant qu'elles sont aussi guidées par des exigences de production.

Cette recherche d'égalisation ou de symétrie dans les relations traduit une volonté de rupture avec des politiques sociales qui tendent aujourd'hui à renverser l'argument de la dette sociale en la faisant reposer sur les individus, qui segmentent les problèmes sociaux via des dispositifs et des injonctions paradoxales au projet... (Astier, 2007). L'innovation dans son fonctionnement interne se pense aussi comme le reflet d'une société où la nature des rapports sociaux serait autre, d'où d'ailleurs des exigences sémantiques qui soient en conformité avec ces attendus (par exemple, on ne parlera pas de publics mais de personnes). De ce point de vue, il est particulièrement important de noter que si les innovations étudiées sont contraintes de composer avec des dispositifs ciblés (logique de financement oblige), les acteurs sont assez unanimes à en dénoncer les effets pervers et tentent de compenser cette possible stigmatisation en réfléchissant à une diversité sociale plus proche de la

société. Pour autant cette recherche de mixité sociale reste souvent illusoire lorsqu'elle réunit des personnes issues de différents dispositifs sociaux. L'objectif recherché privilégie une déssectorialisation des questions sociales tout en posant centralement la question de la place des personnes dans la dynamique sociale de l'innovation. Aussi les réflexions et actions proposées débordent la question de l'accompagnement social. Ainsi dans le cas du collectif de Kerfleau c'est la structure porteuse d'activités Epices qui tend à prendre le pas sur l'association identifiée à objectif social Cohérence en charge du mainstreaming ; dans le cas des Articulteurs, la question de l'insertion, initialement centrale et portée par Lever le rideau, est aujourd'hui largement édulcorée par la place prise par la dynamique du cluster ; dans le cas de Tout Atout, la dimension artistique paraît avoir pris le pas sur l'action sociale ; dans le cas de Défis, l'installation dans un quartier et l'ouverture sur l'espace public favorise des temps d'échange informels au-delà des propositions d'aide dans la domestication des usages de la toile...

La volonté de réinvestir l'espace public est également diversement perceptible dans les pratiques expérimentales développées : elles prennent la forme d'un événementiel, symbole d'un investissement partagé autour de l'innovation sociale concernant les Articulteurs<sup>35</sup> ; elles se traduisent par des pratiques créatives qui travaillent à l'exploration des territoires sensibles du proche dans le cas de Tout Atout ; la présence historique des locaux de Défis auprès de tours, aujourd'hui détruites dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine, se traduit aussi par une diversité de propositions pour aller à la rencontre des habitants sur l'espace public ; dans le cas du collectif de Kerfleau, l'occupation d'un lieu, suffisamment étendu pour accueillir des activités associatives qui s'y agrègent et se mettent en réseau, structure un nouvel espace à dimension publique.

### **Place des relations interpersonnelles et fragilité interne**

Cet idéal de démocratie directe et d'engagement autour de causes qu'ils ont contribué à définir se traduit à l'interne par la prééminence des individus comme sujets, alors que les questions statutaires tendent à être secondarisés. Ces situations placent les personnes engagées dans ces dynamiques dans des rapports au travail qu'elles jugent souvent plus gratifiants mais, parallèlement, la forte personnalisation des rapports sociaux laisse ouverte la question de la régulation de conflits qui peuvent prendre une dimension interpersonnelle.

Par ailleurs la mobilisation qui vise à favoriser des postures citoyennes, en lieu et place d'une normativité des positions et des rôles, n'est pas sans difficulté. Certes, elle est un motif d'engagement au sens où les personnes rencontrées témoignent avant tout d'une volonté d'agir autour de ces nouvelles « causes ». Néanmoins il en découle parfois une porosité entre bénévolat et salariat susceptible de générer des tensions et incompréhensions. Ainsi, concernant Défis, la volonté affichée de s'appuyer sur un réseau de bénévoles et de structurer progressivement des activités salariées a été finalement partiellement reconsidérée. La réalisation d'un DLA s'est traduite par une réorganisation fonctionnelle somme toute assez classique et une clarification des positions statutaires

---

<sup>35</sup> La « [Taknaw parade](http://www.articulteurs.org/actions/p29-taknaw-parade.html) » est une création participative biennale née au sein des Articulteurs en 2007, après consultation des habitants sur ce qu'ils aimeraient développer sur le pays. Elle participe ainsi à la démarche de coopération des Articulteurs qui place la culture au coeur du développement local. Il s'agit d'une création de rue collective réunissant plus de 400 habitants autour d'un thème commun. Regroupés en Taknaw'pôle, ils se rencontrent et travaillent ensemble pendant près d'un an pour préparer cet événement festif dévoilé devant plus de 5000 spectateurs. Les groupes de paradeurs sont accompagnés par des artistes professionnels pour être éclairés sur la façon d'imaginer, de mettre en scène, de s'exprimer et de matérialiser leurs créations,... que ce soit du théâtre, de la danse, de la musique, du chant en passant par de la fabrication d'engins mobiles.  
<http://www.articulteurs.org/actions/p29-taknaw-parade.html>

des salariés, bénévoles et adhérents. Au sein du collectif de Kerfléau, qui réunit donc plusieurs associations, cette double dimension de l'investissement salarial et/ou bénévole est régulée par la distinction entre la structure employeuse et une possible adhésion à une autre structure associative du collectif. M. Hély (2009) reste assez circonspect quand au développement de milieux associatifs dont l'emploi salarié et bénévole, à moindre coût, concurrencerait directement celui de l'Etat providence. Certes la lecture macro-sociologique qu'il propose abonde effectivement dans ce sens. Mais on peut aussi relever que l'Etat providence n'a jamais cessé de s'appuyer sur des formes associatives qu'il a progressivement mandatées. J. Ion (2005) relève par ailleurs la recrudescence contemporaine du volontariat qu'il associe au développement d'une logique de l'urgence alors que les mailles du filet de l'Etat providence se relâchent. On peut donc aussi lire cette vitalité associative de façon contrastée, comme un indicateur des dysfonctionnements étatiques mais aussi comme une permanente et salutaire réactualisation de la capacité d'interpellation de la société civile.

La question reste cependant posée tout à la fois quant aux formes de régulation que la société civile est en mesure d'initier mais aussi comment des dynamiques d'accompagnement de la réflexion sont susceptibles de nourrir des espaces de débats sans pour autant enfermer ces initiatives dans un carcan normatif.

L'expérience des Articulés en matière de gouvernance coopérative illustre cette capacité de la société civile à développer et à formaliser des modalités de coopération susceptibles de réguler des principes d'action mais aussi des postures d'acteurs. L'intégration, au cœur de la dynamique sociale, d'un espace de réflexivité régulièrement convoqué et parfois animé par un cabinet de philosophes, la présence de chercheurs et/ou d'experts impliqués dans la démarche souligne cette nécessaire tension entre dynamique d'actions et enjeux de distanciation. La mutualisation des réflexions et des espaces d'expérimentation dont sont porteuses certaines innovations sociales constitue manifestement un enjeu sous estimé par les pouvoirs publics, obsédés par la mesure des emplois créés. Le recours à des démarches comme les DLA mais aussi des recherches actions, des recherches coopératives, comme nous avons pu les expérimenter dans le cadre de ce programme, peut ouvrir aussi des opportunités de mise à distance alors que la dynamique et l'effervescence de l'action priment souvent au quotidien.

### **Appels à projets et émulation créatrice en question**

La fragilité sociale des innovations est paradoxalement une possible source de fécondité en matière de dynamiques sociales. Elle contraint ces promoteurs à inventer des compositions originales pour jouer en permanence sur les lignes de tension entre marginalité et institué. D'une certaine façon le même défi entoure la question du financement de ces innovations : la fragilité économique dans laquelle elles sont souvent maintenues du fait de système de financement relativement aveugle à leurs dynamiques propres contraint les promoteurs de ces innovations à des bricolages, tâtonnements dans lesquels ils peuvent s'épuiser mais aussi faire preuve d'une certaine créativité.

L'incertitude financière est d'abord une source de vulnérabilité économique importante dans laquelle s'essoufflent bon nombre d'innovations. Nous en voulons pour preuve les inquiétudes récurrentes formulées par leurs initiateurs, mais aussi, plus concrètement, les difficultés auxquelles ils étaient confrontés au moment de nos échanges, l'une des expérimentations a d'ailleurs du déposer son bilan. La faible reconnaissance par les pouvoirs publics des apports singuliers des innovations sociales contraint leurs promoteurs à composer avec des logiques de financement qui restent souvent en décalage avec les actions et idées promues. Cette contradiction est particulièrement apparente lorsque les innovations promeuvent des dynamiques d'accompagnement de personnes en difficulté et affichent une volonté de rupture avec les pratiques institutionnelles dominantes dans le champ du

social institué. Elles réfutent d'ailleurs fréquemment l'enfermement et la captation organisée par les dispositifs mais aussi certaines postures professionnelles qui creuseraient aujourd'hui une distance importante pour les personnes avec les dispositifs sociaux, ce que confirmerait par ailleurs le développement du « non-recours », que P. Warin, à travers une démarche d'observatoire, tente d'appréhender (2012)

Elles peuvent aussi conduire les innovations à se mobiliser à des niveaux multi-scalaires alors que le modèle de référence, expérimenté dans la proximité, n'est pas totalement stabilisé. Ainsi, dans le cas des Articulteurs, l'innovation sociale, largement soutenue par la dynamique singulière de programmes européens, a ouvert de façon précoce des opportunités inédites pour ces acteurs de la société civile en mal d'expérimentations sociales. Parce qu'ils enjoignent à des réflexions communautaires, ces programmes leur ont permis de s'appuyer sur des réseaux européens et de réfléchir parallèlement à des modalités de capitalisation des expériences en cours. Ces programmes ont d'ailleurs été analysés comme mettant l'accent sur une « *créativité institutionnelle de longue haleine* » (Muller, Rouault, 1997) partiellement émancipée des mécanismes classiques de la régulation étatique ou hiérarchique : « *dans la mesure où cette médiation correspond à la fois à un processus de (re)construction du sens de l'action par les acteurs impliqués et à un processus de réorganisation des relations entre eux-ci ; elle implique des apprentissages d'ordre cognitif et organisationnel, générant des changements dans les modes d'action publique mais aussi dans la répartition des rôles et des pouvoirs entre acteurs dans leurs interdépendance et leurs mode légitimation* ». Dans le cas des Articulteurs, cette trajectoire a conduit l'association à une reconnaissance étatique à travers la labellisation en « cluster » alors que, à l'échelle communale et intercommunale, l'innovation reste perçue par les pouvoirs politiques en place avec méfiance car peu légitimée par les processus hiérarchiques de la décision politique locale.

L'association Défis n'a pas bénéficié du soutien de programmes européens, elle a donc multiplié les dépôts de projets, y compris au niveau de la région Bretagne qui souhaitait réfléchir à des modalités de recyclage des ordinateurs. Malgré de primes difficultés, l'association a connu un développement assez rapide car les enjeux de l'accès et de la maîtrise des outils informatiques, amalgamés à la modernité, ont une forte résonance dans le discours politique. L'association a donc été amenée à investir différentes échelles, locale et régionale, pour tenter d'articuler ses réflexions sur « l'illectronisme » et sur le « reconditionnement » des ordinateurs. La recherche de financement tout azimut enjoint ainsi à la multiplication des investissements humains alors que, paradoxalement, l'innovation n'apparaît pas totalement sédimentée. Les promoteurs sont donc souvent contraints de « tordre » la réalité des projets pour qu'ils s'inscrivent dans les lignes des politiques publiques.

Il se maintient donc une tension singulière dans les dynamiques d'innovation : les compositions auxquelles contraignent les appels à projets peuvent être une source de créativité, une façon d'intégrer l'innovation dans une dynamique permanente, et, en même temps, leur temporalité et leur conditionnalité font peser sur les innovations une épée de Damoclès quasi permanente. Les logiques d'appels d'offres contraignent en effet les innovations à se conformer en apparence aux attentes des institutions tout en poursuivant par ailleurs un débat critique sur ce qu'elles produisent. Dans un certain nombre de cas de figure cela contraint les acteurs à porter en creux les innovations qu'ils promeuvent ce qui peut produire aussi auprès des acteurs de la société civile engagés dans ces dynamiques une forme d'épuisement et de désabusement.

### **Penser l'institution dans les innovations, contaminer les institutions par l'élargissement des cercles de débat ?**

Pour des raisons d'exposition nous n'avons cessé d'opposer la segmentation et la verticalité des institutions du champ du social avec les dynamiques horizontales et participatives d'acteurs de la

société civile, comme si le monde de la norme s'incarnait dans le premier alors que les innovations incarneraient a contrario une forme de marginalité. En fait notre analyse est un peu différente : les institutions et singulièrement les acteurs au sein des institutions sont aussi travaillées par ce mouvement qui, d'un côté, pousse aujourd'hui à une forme de relâchement du programme institutionnel et, dans le même temps, les met en demeure de penser, de réfléchir autrement l'action sociale contemporaine (Dubet, 2002), (Bonny, 2012) ; symétriquement, on peut, me semble-t-il, considérer que les trajectoires d'innovations reflètent et travaillent aussi la recherche de sens et de repères pour les acteurs qui s'y associent et donc illustrent une recherche d'institutionnalisation, c'est-à-dire, à l'interne, un sens commun, des principes d'action à leurs orientations mais aussi, à l'externe, une forme de reconnaissance de l'action publique qu'ils développent. L'élargissement des cercles de débats et de discussion constituent cependant dans cette dernière perspective un enjeu parfois sous-estimé par les promoteurs des innovations sociales.

Les collectivités territoriales, mais aussi les institutions sociales peinent certes à reconnaître et valoriser ces initiatives qui ressortent d'une forme d'action publique où la société civile entend promouvoir des conceptions d'interventions sociales novatrices qui insistent sur la déssectorialisation du social et travaillent à un approfondissement de la démocratie de proximité en expérimentant des modes de gouvernance participative pour travailler à de nouvelles « associations » (Latour, 2006). De ce point de vue la critique radicale de B. Latour sur la confiscation et la dilution de la référence à la société dans le terme social fait ici écho aux pratiques et aux débats que portent les promoteurs d'innovation sociale. La radicalité des innovations, comprise ici comme très éloignée des pratiques institutionnelles dominantes, complique à l'évidence l'installation d'un débat nourri et fructueux avec les institutions. On peut penser néanmoins que son installation avec des partenaires institutionnels, au-delà donc du strict appel à projet, pourrait contribuer tout à la fois à la reconnaissance des innovations mais ferait aussi échos aux réflexions de certains acteurs au sein des institutions qui s'essayaient aussi à une pluralité de modèles (Bonny, Demailly, 2012). L'installation par Tout Atout d'un forum culturel qui réunit les acteurs du champ du social intéressés par les propositions de l'association contribue à l'élargissement de ces cercles de débats et de discussion. Mais à l'exception peut-être de cette association qui, au vu de sa trajectoire initiale dispose d'un point d'ancrage institutionnel, pour les autres démarches engagées, malgré des efforts de communication récurrents (presse, colloque, forum...), on ne peut que constater l'achoppement ou du moins la faiblesse des relations avec des institutions.

Aussi si la recherche de pérennisation de l'innovation se traduit souvent par l'élargissement, voire de nouveaux cercles de débats, il opère davantage sur un mode réticulaire et relationnel. Il en va semble-t-il ainsi aujourd'hui pour que les projets des acteurs ne soient pas dévoyés. Mais l'entretien de ces différents réseaux a un coût humain et financier difficile à dégager et il s'opère à un rythme accéléré alors que les associations d'acteurs n'ont pas toujours stabilisé les pratiques sociales et la gouvernance associative ni analyser totalement les effets produits par leurs accompagnements.

### **3. Vers un régime territorial d'innovation? pragmatique de l'action, figure du réseau et impensé des politiques publiques territoriales ?**

#### **3.1 Territoires de l'innovation ou innovations de proximité : les faux-semblants de l'innovation sociale territoriale ?**

L'intérêt pour l'innovation sociale en région Bretagne est assez récent et reste relativement parasité par les débats promouvant l'innovation technologique. La difficulté à saisir les spécificités de l'innovation sociale s'exprime aussi paradoxalement dans cette référence au territoire qui est rarement

questionnée, comme si un lien indéfectible liait territoire et innovation sociale sans que sa nature soit pour autant explicitée. En région Bretagne, la réflexion en cours distingue l'innovation sociale dans les territoires de l'innovation sociale dans les entreprises. Cette distinction est bien sûr complètement discutable ; elle entérine la volonté politique de la région d'impulser un débat conjoint auprès d'acteurs de la société civile et d'entreprises privées tout en prenant le risque que la délicate question des « besoins sociaux » (à laquelle est trop souvent réduite l'approche de l'innovation sociale) et le potentiel d'activités économiques constituent au final, comme dans le cas du Languedoc-Roussillon, les principaux indicateurs d'évaluation (et donc de soutien) des trajectoires d'innovation sociale (Battesti, Vallade, 2012).

Cette place accordée au territoire dans le débat sur les innovations sociales ressort de différents registres qui s'entremêlent dans les argumentaires. Le premier renvoie au caractère localisé des innovations sociales, parfois décrites comme des micro-espaces publics de coopération. Le deuxième est sous-tendu par la congruence discutable (Itçaina, 2010) entre le tournant horizontal et territorial de l'action publique et les objectifs affichés par les CRES de soutien aux territoires sous la forme, en Bretagne, de pôles calqués sur les pays. Ainsi les innovations sociales sont souvent rapidement amalgamées au champ de l'économie sociale, comme l'ont été, en un autre temps, des initiatives se référant à une économie solidaire. Cette idéalisation implicite du territoire masque en fait l'impensé de la territorialité contemporaine des innovations sociales. Peut-on, comme dans le cas des systèmes industriels localisés, identifier des configurations de territoires et d'acteurs qui prédisposent à la coopération ou bien ces micro-espaces publics de coopération attachés à l'expérimentation et revendiquant un fort pragmatisme se sont-ils pas finalement inscrits dans des territorialités plus complexes qui allient souci de reconnaissance et préservation de réflexions alternatives ?

Pour J.M. Fontan, les questions de l'appropriation sociale et de l'usage social territorialisé des innovations sociales sont essentielles pour comprendre une possible dialectique entre changement et innovations : « *en accentuant les mouvements d'appropriation et de localisation, l'innovation atteint un niveau de signification sociale qui défie l'ordre établi tout en posant en toute légitimité l'enjeu de son intégration au monde de la norme* » (Fontan, 2007, p.408). Dans cette conception, le territoire serait l'espace de déploiement privilégié de l'innovation sociale et il signerait ainsi sa reconnaissance. Néanmoins, dans le cas français, N. Richez-Battesti regrette que cette fonction support du territoire reste abordée de façon relativement restrictive car elle entérine finalement une césure entre l'activité déployée par des acteurs de la société civile et les territoires d'action des politiques publiques : « *Mais le territoire, au sens de projet de territoire, centré sur des dynamiques de transformation de la société impulsées par des techniciens et des élus des collectivités territoriales en lien avec les citoyens, n'est jamais envisagé comme pouvant être à l'origine de l'innovation* » (2012).

Cherchant à saisir les dynamiques territoriales singulières de l'ESS, Xabier Itçaina a proposé la notion de régime territorial « *pour essayer d'offrir une perspective complète, en amont en aval, du processus de constitution des dynamiques territoriales, depuis la constitution du capital social territorial (confiance, formes de régulation), jusqu'à l'émergence des problèmes publics et les instruments d'action publique* » (2010). Ainsi il retient une triple grille de lecture qui lui permet non seulement de proposer une analyse des territorialités de l'ESS mais aussi d'en déduire sa place singulière dans la construction de l'action publique :

- en quoi les cultures locales constituent-elles des matrices territoriales favorables à la coopération ?
- comment se fait le passage au politique, compris ici comme la mobilisation et la participation à la construction de problèmes publics ?
- quel possible rôle est joué par les acteurs de l'ESS dans la nouvelle gouvernance territoriale que les politiques publiques appellent de leurs vœux ?

Sans prétendre ici totalement appliquer cette grille, elle nous offre néanmoins de stimulantes perspectives pour essayer de questionner la fonction du territoire d'implantation, où les innovations arrivent dans un premier temps leurs actions, et les enjeux de reconnaissance qui se jouent à différentes échelles. Notons que la place centrale accordée à la créativité éloigne les innovations étudiées des matrices identifiées par X. Itçaina au sens où elles se présentent davantage sous le signe de la rupture, portées on l'a vu, non pas par des mouvements sociaux, mais par des critiques que l'on a qualifiées d'artistes.

L'approche comparative des quatre innovations plus particulièrement étudiées dans ce chapitre permet de questionner la territorialité à partir désormais d'un point de vue élargi. Ainsi il nous faut tenir et relier dans l'analyse tout à la fois : le lien que développent les promoteurs des innovations à leur territoire de proximité ; les enjeux de reconnaissance des formes d'action publique dont elles sont porteuses qui manifestement contraignent à des compositions multi-scalaires ; les recherches, pour les acteurs de la société civile, de consolidation des alternatives et qui se traduisent par l'activation de réseaux (y compris européens).

Ainsi on peut distinguer une diversité de forme d'inscription territoriale des innovations au sens où, si le territoire apparaît bien comme le lieu de déploiement de l'innovation sociale, les dynamiques sociales enclenchées n'ont pas la même ambition, ni la même traduction. Dans deux cas de figure, l'analyse des rapports au territoire met en relief l'effet de système construit progressivement par le renforcement de liens activés par des leaders. Dans le cas des Articulés, la fréquentation, voire la promotion des scènes artistiques locales maille des liens d'amitiés et de coopération devenus aujourd'hui support à un « cluster culturel » ; dans le cas du collectif de Kerfléau, les réflexions d'acteurs de la société civile se déploient sur un lieu pensé comme un espace d'alternatives à co-construire. Les deux autres projets ont une interprétation et une orientation, a priori plus restrictive de l'activité sociale. Leurs orientations de travail ne valorisent pas le territoire de la même façon : pour l'un, Défis, c'est l'immersion dans un quartier de l'ANRU qui justifie un mode d'accompagnement dans la proximité (le territoire réceptacle de questions sociales) ; pour l'autre, Tout Atout, la déréalisation du territoire est assez forte et n'a été interrogée que récemment alors que l'articulation de l'accompagnement social et du projet artistique se trouve posée.

Si l'ancrage territorial des innovations étudiées se justifie au nom d'un pragmatisme de l'action et de l'engagement, qui accorde à la proximité et à l'expérience personnelle une valeur centrale, les innovations peinent à l'échelle de la collectivité territoriale à réellement construire des problèmes publics, c'est-à-dire à acquérir une réelle reconnaissance publique. Aussi la mobilisation de niveaux multiscales conditionne souvent l'accès à une sphère de reconnaissance tout en ouvrant d'éventuelles possibilités de consolidation des alternatives.

La revendication d'un pragmatisme de l'action, analysée par ailleurs par J. Ion comme l'un des ressorts contemporain à l'engagement (2001), structure les rapports de proximité que développent les initiateurs au sens où il s'agit bien pour eux de construire un espace public propice à l'expérimentation de rapports sociaux ouverts à la diversité des sujets plutôt qu'enfermés dans des statuts. La méfiance, voire le rejet à l'égard des institutions, la volonté d'être force de proposition se traduit par des pratiques d'expérimentation dont on a noté qu'elles s'enracinaient dans une critique artistique. Cela ne va sans quelques errements mais il y a une conviction partagée que l'expérience, l'expérimentation et la réflexivité (activité réfléchie) doivent guider aujourd'hui principalement l'action pour être au plus près des personnes en difficultés sociales, pour construire autrement l'action publique. Le rapport développé à l'égard du territoire est donc d'abord nourri par une approche critique et la volonté de restaurer un espace public, au-delà donc de l'approche restrictive et ciblée souvent retenue par les

pouvoirs publics : illectronisme, insertion , mainstreaming... C'est d'ailleurs en ce sens que les innovations n'ont pas seulement une finalité « sociale » localisée mais irrigue aussi un espace de débats plus politiques qui déborde l'expérimentation. C'est aussi pour cette raison que la reconnaissance par les pouvoirs politiques locaux est complexe car elle renvoie en fait à un possible espace de confrontation entre deux conceptions de l'action publique : l'une héritée qui continue de se référer aux mandats reçus et donc à la représentation ; l'autre en dynamique qui tente d'occuper l'espace, comme dans la pratique de l'évènementiel chez les Articulteurs, par un marquage symbolique du territoire, par une « occupation » même si cette dernière est festive et temporaire.

Derrière les faux-semblants de la référence au territoire et à l'innovation localisée se construit un rapport beaucoup plus diversifié et complexe à l'espace et aux personnes qu'ils sont amenés à côtoyer. Appréhender les innovations sociales à travers le prisme restrictif du territoire c'est donc aussi prendre le risque de la contention et de l'invisibilisation de démarches plus protéiformes dans lesquelles ces acteurs sont engagés. Ainsi la mobilisation de niveaux multi-scalaires (Europe, Etat, région, voire département..), souvent sésames d'une forme de reconnaissance (au moins financière) au projet développé et la quête parallèle d'une consolidation des voies de l'alternative qui passe par l'activation de réseaux à forte coloration interpersonnelle diversifient à l'envie les géométries des innovations.

### **3.2 Faiblesse des reconnaissances politiques locales et territorialités des alternatives.**

C'est donc moins la question du territoire stricto sensu que la question des territorialités des innovations, mais aussi des acteurs qui les construisent, qu'il convient aujourd'hui d'explorer et cela pour au moins deux raisons : à la faiblesse des voies de la reconnaissance par le pouvoir politique local, il faut ajouter la recherche de sens, d'alternatives qui passe aujourd'hui centralement par l'activation de réseaux. C'est ce double travail réflexif (sur l'innovation elle-même mais aussi sur la construction de son sens au sein d'un débat plus large) qui permet précisément à ces « micro-espaces publics de coopération » d'être reliés à une dimension macro (Nicolas-Le Strat, 2007). Les exemples de Défis et des Articulteurs permettent de saisir plus précisément ces tensions entre les voies (étroites aujourd'hui) de la reconnaissance par les pouvoirs publics qui supposent de composer avec différentes échelles et la recherche d'approfondissement du débat démocratique (qui met en relation une pragmatique de l'action, des modèles de gouvernance associative et la mise en réseau avec d'autres acteurs porteurs de démarches similaires).

#### **Les Articulteurs : consolider des réseaux de l'alternative et inventer un modèle économique**

Les Articulteurs sont issus de projets et réflexions développés dans le cadre de programmes européens (2004-2009) qui ont soutenu et amplifié la démarche des acteurs locaux. Rappelons que l'on est ainsi passé d'une initiative qui se cristallise autour d'un chantier d'insertion, centré sur des projets artistiques, à la dynamisation d'un tissu socio-économique dans le champ de la culture reconnu désormais comme cluster culturel. Les moyens dévolus à ces programmes ont permis un foisonnement de projets, des réflexions méthodologiques, éthiques et une capitalisation. Aussi la création des Articulteurs en 2009 repose sur l'idée que pour consolider et approfondir cet « écosystème local », il y a nécessité d'animer et d'outiller la réflexion des acteurs locaux, ce qui passe par la reconnaissance et le financement d'une ingénierie territoriale. Or jusqu'à présent les élus et les institutions du pays de Redon sont restés assez attentistes à l'égard d'une démarche revendiquant une conception différente de l'action publique et éloignée de toute validation politique locale. L'enjeu du financement de la structure ressort comme déterminant sur la période qui s'ouvre et



annonce a contrario la recherche de nouvelles alliances tant avec les élus qu'avec des entreprises privées et des institutions.

La création d'une fondation est une des pistes de travail dégagées et se traduit par des prises de contacts avec des entreprises structurantes pour l'économie du pays, comme Yves Rocher. Ces nouveaux liens qui se dessinent avec le monde marchand ne sont pas sans provoquer des états d'âmes pour les pionniers engagés dans des réflexions militantes. Parallèlement la lisibilité croissante de la démarche des Articulteurs conduit aussi à des sollicitations d'entreprises du secteur privé, alors que s'amorce en leur sein un débat sur la responsabilité sociale (mais aussi éthique, environnementale) des entreprises. Ces nouveaux liens, aujourd'hui envisagés avec les collectivités territoriales et les entreprises privées, sont désormais possibles car les Articulteurs peuvent se présenter auréolées de la labellisation étatique de « cluster » mais aussi et surtout parce qu'il y a eu en amont et en parallèle tout un travail de définition et de consolidation sur l'éthique et le sens de la dynamique coopérative. Ce n'est d'ailleurs pas un chantier qui est considéré par les membres des Articulteurs comme achevé mais au contraire une dimension centrale qu'il faut constamment remettre au travail. Cette réflexion a été et reste accompagnée à l'occasion de séminaires par un cabinet de philosophes. Cette tension entre marginalité/innovation et institué/convenu est perçue comme un schéma d'opposition permanent à travailler pour conforter la dynamique engagée. La coopération et la mutualisation sont ainsi des références centrales de la démarche d'animation du cluster qui se trouvent déclinées dans une charte. Les éléments de leurs débats, devenus progressivement un socle de valeurs et de références peu ou prou stabilisées dans des écrits avec des critères de sélection de projets, permettent aux membres fondateurs d'envisager de nouveaux positionnements sur le territoire et une confrontation avec des sphères qu'ils avaient pour l'instant largement contournées. Par ailleurs les Articulteurs, qui ont publicisé leurs actions et réflexions à travers des documents et des manifestations, sont sollicités par de nouveaux acteurs, séduits par le modèle promu, et qui s'interrogent sur la place qu'ils pourraient y prendre demain. Comme pour d'autres initiatives, se trouve posée en parallèle une double question, celle de l'essaimage et celle de l'ouverture à de nouveaux membres du cercle d'acteurs des Articulteurs qui promeuvent et forment aujourd'hui par exemple des compagnies d'autres régions à leur démarche. Il convient ainsi de noter que les programmes européens, qui obligent à un travail de mise en réseau, ont supposé d'identifier des expériences proches, voire des réseaux qui relaient le même objectif d'alternative sociale, comme a pu l'illustrer le colloque co-organisé par les Articulteurs et l'UFISC en mai 2011<sup>36</sup>. Ce dernier apparaît ainsi clairement comme un relais et un réseau de l'alternative qui permet aux membres des Articulteurs de poursuivre et d'amplifier leurs réflexions.

### **Défis : stabiliser l'alternative et constituer ses réseaux**

L'association Défis a connu un développement assez rapide car, symétriquement, la question de l'accès aux usages sociaux de la toile et le recyclage des ordinateurs ressortent d'une actualité sociale, économique et environnementale sans que ces deux enjeux soient toujours très clairement reliés dans les politiques publiques qui peinent à soutenir une forme de transversalité. La dynamique novatrice, qui n'est pas totalement stabilisée, a été ainsi stimulée par des soutiens financiers qui privilégient les projets au détriment du fonctionnement. De fait s'ils sont structurants pour la pérennité financière de l'association, ils ont contraint ses membres à penser son développement dans des

---

<sup>36</sup> Colloque du 30 et 31 mai 2011, « Culture et développement territorial : osons l'innovation et la solidarité ». L'UFISC, union fédérale d'intervention des structures culturelles, regroupe 15 organisations professionnelles du secteur des arts et de la culture. Ses membres se retrouvent autour de valeurs fondamentales telles que la défense de la diversité artistique et culturelle, de la coopération et de l'initiative citoyenne à buts autres que lucratifs, et se reconnaissent plus globalement dans l'économie sociale et solidaire.

temporalités variées et à des niveaux multi-scalaires, ce qui complique la cohérence du projet associatif.

Ainsi le temps des expérimentations développées par l'équipe de Défis paraît difficilement compatible avec les logiques de financement à court terme des projets. Il s'avère par exemple difficile de travailler à la mobilisation de populations qui sont parfois dans des parcours, si ce n'est de rupture du moins de mise à distance à l'égard des institutions du social, avec pour épée de Damoclès des financements de courte durée, soumis à des logiques évaluatives manifestement peu appropriées. Ce constat est récurrent dans les collectifs d'acteurs novateurs. Il contraint les salariés à des bricolages permanents pour qu'en creux des dispositifs financés (la formation, l'accès à l'emploi...), l'innovation puisse progressivement faire ses preuves. Ainsi un récent projet à l'échelle départementale d'accompagnement de familles aux usages sociaux des TICE (soutenus par la CAF et pôle emploi) pourrait contraindre l'association à trouver et à former dans des délais extrêmement courts des bénévoles pour amplifier leurs propositions sur le territoire. Or il convient de rappeler que l'inscription territoriale de l'association et de ses membres se justifie parce qu'elle permet de s'ancrer dans la proximité, au plus près du vécu des personnes, en limitant l'édification de barrières physiques ou symboliques.

La cohésion de ces collectifs d'acteurs est donc parfois bousculée par la nécessité de composer en parallèle avec des niveaux multi-scalaires. C'est ce qu'illustre le projet Ordi Solidaire Bretagne, considéré parfois par certains membres de l'association comme satellite, mais qui est aussi susceptible de favoriser l'installation d'un réseau alternatif comme le suggère l'ambition affichée de « développer la filière bretonne de reconditionnement des ordinateurs libres et solidaires ». Cette situation nourrit au sein de l'association Défis des interrogations sur la pertinence par exemple de l'ouverture à terme d'un second cercle d'adhérents composé d'associations ou de structures qui, sur d'autres lieux, sont amenés à envisager les modalités de la mise à disposition d'ordinateurs reconditionnés auprès de publics en attente d'accompagnement. Alors que l'association est encore d'une certaine façon dans une phase d'expérimentations à l'échelle locale, elle est donc conduite à s'exporter très rapidement à d'autres échelles alors qu'elle n'est pas encore totalement stabilisée dans ses pratiques sociales et sa gouvernance associative (place des adhérents, places des bénévoles... ). Ainsi, par exemple, elle souhaiterait aujourd'hui être en mesure d'appréhender moins intuitivement les effets produits par l'accompagnement aux usages sociaux des TICE. Dans cette perspective elle a d'ailleurs tenté de solliciter une équipe de recherche Marsouins de l'université de Rennes 2 pour initier ce chantier. Les acteurs sont ainsi contraints à des bricolages et des acrobaties budgétaires permanentes pour tenter de pérenniser l'association tout en préservant son socle de valeurs et ses orientations. Cette tension entre novation et incertitude constitue un point de vulnérabilité que le collectif d'acteurs est conduit à mettre en débat régulièrement.

### **Renforcement des mailles de l'Etat providence ou nouveau régime d'innovation sociale ?**

Les deux innovations sociales présentées ont été très rapidement confrontées à leur pérennisation et dessinent finalement deux possibles trajectoires aux alternatives sociales qu'elles incarnent nous permettant ainsi de revenir sur les enjeux d'une lecture différenciée des régimes d'innovation sociale.

Ainsi concernant Défis, les liens établis par la structure avec des institutions sociales (CAF, pôle emploi...) suggèrent à terme sa possible inscription comme nouvelle maille associative de l'Etat providence. Une telle évolution dessinerait la voie d'un régime de complémentarité en référence à un Etat providence plus lâche dans ses interventions et moins à même d'être garant sur le territoire d'une forme de cohésion sociale. Si la recherche d'alternatives sociales, qui animent les membres du conseil d'administration et les salariés, est assez fortement revendiquée, pour autant les partenariats

qui se nouent sur la période contemporaine avec des institutions ne vont-ils pas déplacer le positionnement de l'association : non plus dans une fonction de société providence, c'est-à-dire de micro espaces publics de coopération assumant une forme de résistance dans et par le projet (Levêque, 2007) mais dans un rôle de plus en plus de complémentarité aux institutions qui peinent à intégrer, à leurs missions d'accompagnement des publics, celle pourtant désormais centrale des usages sociaux des TICE ? La structuration d'un pôle de l'ESS sur le pays de Lorient, l'initiation d'un agenda 21, la volonté d'institutions d'être aussi fer de lance de nouvelles conceptions de l'action publique (comme semble l'illustrer le projet d'innovation institutionnelle de l'observatoire partagé de la jeunesse, initiée par la direction de la politique jeunesse sur Ploemeur) donnent à voir aussi l'enjeu d'élargir l'angle de vision afin de saisir comment des innovations sociales peuvent ou non reconfigurer les politiques publiques locales.

A contrario, la velléité des Articulteurs, non pas de composer avec les institutions et les collectivités territoriales, mais d'ancrer leur positionnement singulier dans un jeu d'alliances réticulaires susceptibles de mettre au cœur de la dynamique d'innovation l'espace de réflexivité et de mutualisation devenu la marque de fabrique du social des Articulteurs, suggère leur inscription durable dans un régime de rupture où la question de la créativité demeure le moteur essentiel de l'engagement des acteurs. Il n'en reste pas moins qu'ils sont amenés, en l'absence de financement étatique ad hoc, à envisager aujourd'hui une composition avec d'autres acteurs économiques du territoire qui peut fragiliser leur positionnement singulier mais aussi, par l'installation progressive de relations de confiance, bouleverser les dynamiques territoriales locales.

La question des liens au territoire ressort essentiellement dans les premiers temps d'un enjeu fort d'activation du lien social porté par des acteurs de la société civile qui développent une connaissance ordinaire mais aussi réfléchie des problématiques sociales locales. A contrario les liens avec les collectivités territoriales et les institutions locales sont souvent compliqués par la singularité de leur posture et l'absence de transversalité des politiques publiques, d'autant que ces micro-espaces publics de coopération ne sont pas clairement inscrits dans des mouvements sociaux et politiques locaux. La faiblesse de la reconnaissance politique et publique locale conduit donc aussi à une forme d'émancipation du territoire via l'activation de réseaux sociaux. Pour autant, il serait hâtif de conclure à l'absence de dynamiques territoriales induites. A contrario, il nous apparaît que de façon complémentaire à l'approche développée par X. Itçaina<sup>37</sup>(2010), se cherche aussi une forme de territorialité aux nouveaux régimes de l'innovation sociale autour de la définition collective de problèmes publics. Mais alors que ce dernier insiste davantage sur le rôle de la culture locale façonnée par l'historicité des territoires, nous souhaitons davantage insister sur la référence à la créativité comme ressort à l'action et à la réflexivité d'une société singulariste mais dans un mouvement qui ne nous paraît pas condamné à rester cantonné à l'extérieur des institutions.

---

<sup>37</sup> En effet ce dernier dans ces travaux mobilise surtout la notion de régimes territoriaux pour penser ensemble le territoire, les systèmes productifs et la culture. Il cherche à mettre plus particulièrement à mettre en évidence les conditions de la construction de la confiance, les modalités de la régulation politique territoriale et la définition des problèmes publics (2010).

## BIBLIOGRAPHIE

- AKRICH M., LATOUR B., CALLON M. (2006), *La sociologie de la traduction, textes fondateurs*, Presses de l'École des Mines, 303p.
- ALTER N., (2010), *L'innovation ordinaire*, PUF (Quadrige), 284p.
- ALTER N. (dir.), (2002) *Les logiques de l'innovation. Approche pluridisciplinaire*, Paris, La Découverte,.
- AMBLARD H., BERNOUX P., HERREROS G., LIVIAN YF (1996), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Seuil, 290p.
- ASTIER I., (2007) *Les nouvelles règles du social*, PUF.
- AUDOUX C., GILLET A., « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Interventions économiques*, n°43, 2011, revue en ligne ; <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>.
- AVENEL C. (2008), Les enjeux de l'évaluation des expérimentations du RSA, CNAF, *Informations sociales*, pp.80-96
- BARBIER J.M. (dir.), (1998), *Savoirs théoriques et savoirs d'action*, troisième édition, Paris, PUF.
- BARBIER R. (1996), *La recherche-action*, Paris : Anthropos, 112 p.
- BELANGER P.R., (2007), « L'innovation sociale et ses acteurs : innovations sociales et rapports sociaux » in Klein J.L., Harrison D., *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'université du Québec, p.413-424.
- BELLEMARE G., KLEIN, 2011, J.L., *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*, Presses de l'université du Québec.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., (1987), *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Métailié, 483p.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. (2001), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 971p.
- BOLTANSKI L., (2009), *De la critique, précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009, 294p.
- BONNY Y., GIULIANI F., (2012), « Configurations et trajectoires de l'innovation institutionnelle. Une introduction », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], 7 | 2012, mis en ligne le 27 mars 2012. <http://socio-logos.revues.org/2636>.
- BONNY Y., DEAMILLY L. (édits), (2012), *L'institution plurielle*, PU du Septentrion.
- BUSSIERES D., FONTAN J. M., (2011), « La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011. URL : <http://sociologies.revues.org/3670>
- CALLON M., LATOUR B., (1998), *La science et ses réseaux*, Paris La Découverte, 214p.
- CALLON M., LATOUR B. (1991), *La science telle qu'elle se fait*, Paris La découverte, 389p.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., (2001), *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.

- CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 490p.
- CASTEL R. (2009), *La montée des incertitudes*, Paris : Seuil, 460p. (La couleur des idées)
- CHARLOT Bernard, *Du rapport au savoir : Eléments pour une théorie*, Paris, Anthropos, 1999.
- COGREL A., (2010), *Révélation de ressources territoriales et actions culturelles. Le cas de la grappe d'entreprises les « Articulateurs » sur le territoire du pays de Redon et de Vilaine*, mémoire DRT, aménagement et développement territorial, Grenoble.
- Conseil Régional de Bretagne, *Schéma régional de l'innovation en Bretagne*, novembre 2008.
- CESER, Conseil économique, social et environnemental de Bretagne, « Appropriation sociale et mise en débat des sciences et technologies en Bretagne : Une approche prospective », mars 2012.
- DESROCHE H. (1991), *Histoires d'économies sociales*, Syros, 264p
- DESROCHE H. (1991), *Entreprendre d'apprendre. D'une autobiographie raisonnée aux projets d'une recherche-action*. Apprentissages 3, Paris, Les Ed. Ouvrières, 208p.
- DONZELOT J., (1994), *L'invention du social*, Paris, Fayard, 263p. (Point essais)
- DONZELOT J., ESTHEBE P. (1994), *L'Etat animateur, essai sur la politique de la ville*, Paris, Esprit, 238p.
- DONZELOT J. (2006), Refonder la cohésion sociale, *Esprit*, déc., pp.5-23
- DUBET F., (2002), *Le déclin de l'institution*, Paris Seuil.
- DUBET F. (2007), *L'expérience sociologique*, Paris : La Découverte, 120p.
- DUBOST J. (1987), *L'intervention psycho-sociologique*, Paris , Puf, 350p.
- DUMAS B., SEGUIER M., *Construire des actions collectives*, Paris : Chronique sociale, 1997, 226 p.
- EME B., (2007), « Gouvernance territoriale, puissance publique et société civile », in *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, dir. Klein JL et Harrisson D., PU Québec, p.153-172.
- FONTAN J.P et alii, (2004), « Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation », *Géographie, économie, société*, n°2-Vol. 6,p.115-128.
- FONTAN J.P., (2007), «Innovation et changement social», in Klein J.L., Harrison D., *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'université du Québec, p.405-412.
- FREIRE P., (1977), *Pédagogie de l'opprimé*, Paris : Maspéro, 202 p.
- GALVANI P., (1999), « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-formation-action Quart Monde/Université, *Revue française de pédagogie*, n° 128, juillet-août-septembre, p. 25-34.
- GENARD J.I., (2011), Expliquer, comprendre, critiquer, *Sociologies*.

- GENARD J.L. ( 2011), *Investiguer le pluralisme de l'agir*, Sociologies.
- GENARD J. L. CANTELLI F. (2008)), *Etres capables et compétents, lecture anthropologique et pistes pragmatiques*, Sociologies.
- HELY M. (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF.
- HERMELIN C., (2009), *L'ACORA, construction collective de savoirs d'acteurs*, L'Harmattan, 328p.
- HERREROS G. (2002), *Pour une sociologie d'intervention*, ERES, 219p.
- HESS, R., (1981), *La sociologie d'intervention*, Paris : PUF, 211p.
- HONNETH A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, trad., Paris, Cerf.
- ITCAINA X., (2010), « Les régimes territoriaux de l'économie sociale et solidaire : le cas du Pays Basque français », *Géographie, Économie, Société*, vol. 12, n°1, p. 71-87.
- JETTE C., (2008), *Les organismes communautaires et la transformation de l'Etat-providence. Trois décennies de co-construction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*, Presses de l'Université du Québec.
- JOAS H., (1999), *La créativité de l'agir*, Editions du Cerf, 306p.
- KLEIN J.L., Harrison D., (2007), *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'université du Québec.
- KLEIN J-L., (2011) « Économie sociale et territoire en contexte de mondialisation : le développement par l'initiative locale », p. 175-194 in Guy Bellemare et Juan-Luis Klein (dir.), *Innovation sociale et territoire : Convergences théoriques et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- KOLB, D.A., (1984), *Experiential Learning. Experience as the Source of Learning and Development*. Englewood Cliffs. NJ, Prentice-Hall., 256p.
- KROHMER C. (coord.), (2010), *Fragiles Compétences*, Presses des Mines, 198p.
- KROHMER C. (2006), « Management des processus et construction de compétence collective. Une étude de cas », *Logique de Création. Métamorphose des Organisations*, Azan et alii, l'Harmattan, 2006, 308p.
- LATOUR B, (1989), *La science en action*, Paris, La Découverte.
- LATOUR B, (2006), *Changer de société- Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- LAVILLE J.L. (dir.), (1994), *L'économie solidaire : Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, réédition poche Paris, Hachette (coll. « Pluriel Sociologie »), 2007.
- LAVILLE J-L., (1997), et Renaud Sainsaulieu (dir.), *Sociologie de l'association : Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LEVEQUE B., (2007) «L'innovation dans le développement économique et le développement local», in Klein J.L., Harrison D., *L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'université du Québec, p.43-70.
- MAGLAIVE G., (1998), *Enseigner à des adultes*, PUF, 285p.

- MARTUCELLI D., (2008), « L'égalité à l'épreuve du singularisme », *Vacarme*, n°43 et 44..
- MARTUCELLI D., (2010), *La société singulariste*, Armand Colin, Paris.
- MAUREL C. (2010), *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan.
- MIALARET G. (1998), « Savoirs théoriques, savoirs scientifiques et savoirs d'action en éducation », in Jean-Marie Barbier (dir.) *Savoir théoriques et savoirs d'action*, Paris, PUF, p. 161-187.
- MULLER P., ROUAULT S., (1997), « Une grammaire européenne de l'expérimentation sociale », *Cultures et conflits*, n°28, <http://conlits.revues.org/index381.html>, 13 p.
- NEGRI A. (2008/3), « La souveraineté aujourd'hui : entre vieilles fragmentations et nouvelles évidences », *Tracés*, pp. 1001-119.
- NEZ H. (2009), « La mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif », communication aux premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, ENS-LSH, Lyon, 27-28 novembre; lien : <http://ped.ish-lyon.cnrs.fr/it/node/471>.
- NEZ H., (2012), « Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des indignés à Madrid », *Participation* (De Boeck supérieur), n°2012/3, n°4, pp.79-102.
- PARODI M., PENVEN A., (2003), *Pour une pédagogie coopérative*, Université Coopérative Européenne, [www.ccb-formation.fr](http://www.ccb-formation.fr)
- PENVEN A., (1998), *Territoires rebelles*, Paris : Anthropos Economica, 286p.
- PENVEN A., BONNY Y., RONCIN C., (2002), *Au cœur de la cité*, Rennes, PUR, 283p.
- PENVEN A. (dir.), (2004), *Dynamiques associatives et changement social*, Rennes, FRMJC, 215p.
- PENVEN A., (2010), *Ville et coopération sociale*, L'Harmattan, 218p.
- PENVEN A. (2013), *L'ingénierie sociale, expertise collective et transformation sociale*, ERES, 180p.
- POLANYI K, 1983 (1944), *La Grande Transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard.
- PUTNAM R. , « Bowling Alone: America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n°1, p. 65–78.
- RICHEZ-BATTESTI N., VALLADE D., (2009/2), « Economie sociale et solidaire et innovation sociale : premières observations sur un incubateur dédié en Languedoc Roussillon », *Innovations*, De Boeck université, n°30, p.41 à 69.
- RICHEZ-BATTESTI N., VALLADE D., (2012), « Une innovation sociale responsable. Le cas d'un incubatur régional d'entreprises socialement innovantes », intervention au colloque du RIUESS, XXIIème rencontre- *L'ESS face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*.cf [Recma.org/node/1520](http://Recma.org/node/1520).

RICHEZ-BATTESTI N. ET ALII, (2012), « L'innovation sociale. Une notion aux usages multiples. Quels enjeux et défis pour l'analyse », *Innovations De Boeck université*, n°38, pp. 15-36.

SCHON D., (1993), *Le praticien réflexif : À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, trad., Montréal, Éditions Logiques.

SIMMEL G. (1988), « Pont et porte », in *La tragédie de la culture et d'autres essais*, Paris, Editions Rivages, pp.161-168.

SINTOMER Y., (2008), « Du savoir d'usage au métier de citoyen », *Raisons Politiques*, n°3, p. 115-134.

SOUCHARD N. (2012), « Régimes d'innovation sociale et valorisation des savoirs citoyens ? Expérimentations et trajectoires d'alternatives sociales autour d'un cluster culturel et d'une e-inclusion », communication au colloque du RIUESS (Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire), *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*, Nancy, 7-8 juin 2012.

TOURAINÉ A. (1978), *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 315p.

TOURAINÉ A. (2006), *Un nouveau paradigme*, Paris, Fayard, 412p.

VRANCKEN D., OLGIERD K., (2001), *La sociologie et l'intervention, enjeux et perspectives*, DE BOECK, 357p.

Colloque du RIUESS, XIIème rencontre « L'ESS face aux défis de l'innovation sociale et au changement de société », Nancy, juin 2012 .

[http://www.riuess.org/index.php?option=com\\_content&task=blogsection&id=10&Itemid=29](http://www.riuess.org/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=10&Itemid=29)



## PARTIE 2 : VALORISATION DES TRAVAUX

Différents travaux ont permis de diversifier les modalités de valorisation sociale du projet La Fabrique du Social. Ils travaillent ainsi à la confrontation-appropriation des principaux éléments de débats de ce programme de recherche-action :

- celui de la confrontation-mise en débat avec la sphère académique dans le cadre de l'organisation d'un séminaire et de journées d'études mais aussi par la participation des membres de l'équipe à des manifestations scientifiques ;
- celui de l'organisation d'un forum de réflexions partagées qui met en débat la place de la réflexivité dans les mobilisations citoyennes reconnaissant ainsi la fonction de laboratoire social des innovations ;
- la création et l'alimentation d'un site internet pérenne qui a permis la visibilité, la publicisation et la mise en réseau d'acteurs mais aussi de chercheurs intéressés à développer et réfléchir ce type de démarche (<http://www.lafabriquedusocial.fr/>);

## Chapitre 1 : Le séminaire de recherche et la participation à des manifestations scientifiques

### 1- Le séminaire de recherche

Le séminaire « Trajectoire, processus et productions des innovations sociales » s'est déroulé à l'automne 2012 à la maison de la recherche de l'université de Rennes 2. Il s'est traduit par un appel à communication ciblé auprès de chercheurs investis sur la problématique du séminaire et l'invitation à débattre de partenaires institutionnels. On trouvera ci-joint :

- l'appel à communication : p. 75
- le programme des communications : p. 79
- les résumés des communications : p. 80.

# LA FABRIQUE DU SOCIAL

Expérimentation et innovation sociale

## SEMINAIRE SCIENTIFIQUE DU 30 OCTOBRE 2012

co-organisé par le CCB, ESO (Université Rennes 2) et l'ARS (UBO-Brest)



## TRAJECTOIRES, PROCESSUS ET PRODUCTIONS DES INNOVATIONS SOCIALES

### APPEL A COMMUNICATIONS

Cet appel à communication s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche partenarial<sup>38</sup> qui s'intéresse de façon conjointe aux processus d'innovation sociale et aux ressources qui les soutiennent. Il y est fait l'hypothèse que la dynamique de productions et/ou d'appropriation des savoirs est centrale dans des trajectoires d'expérimentation sociale qui produisent (ou pas) de l'innovation. Dans les usages sociaux, mais aussi parfois scientifiques, une des difficultés de la référence à cette notion mal stabilisée est qu'elle renvoie tout à la fois à un processus, une dynamique sociale portée par des acteurs et donc par nature inachevée, hésitante sur les voies à poursuivre, mais aussi à une production, qui passe par une forme de reconnaissance sociale de la nouveauté<sup>39</sup>. Cette tension mais aussi incertitude entre trajectoires, processus et productions est précisément au cœur de l'objet du séminaire scientifique dans la mesure où elle nous paraît pouvoir éclairer différentes dynamiques qui sont à l'œuvre dans les innovations sociales et qui sont contributives de leur signification sociologique. Dans cette perspective, la lecture fine d'initiatives nous semble devoir être privilégiée pour comprendre ce qu'innover veut dire dans le champ social aujourd'hui.

**En partenariat avec l'Association Rennaise des Centres Sociaux et la CRES Bretagne**



*Ce programme est soutenu par la région Bretagne dans le cadre d'un programme ASOSC (Appropriation Sociale des Sciences).*

De ce point de vue il convient de souligner que l'accolement du terme social à celui d'innovation agrège à l'univers sémantique de l'innovation, lourd de références culturelles et porteur d'imaginaires, celui du social mais sous une forme extrêmement extensive dans la littérature scientifique. Si l'on peut à la suite de B. Latour (2006) y voir un risque d'appauvrissement de réflexions sociologiques, nous

<sup>38</sup> Le programme LFS, acronyme de La Fabrique du Social, a été initié par le Collège Coopératif en Bretagne en partenariat avec des laboratoires universitaires de Rennes 2 (UMR ESO) et de Brest (l'ARS) et avec des acteurs associatifs comme l'ARCS (Association rennaise des centres sociaux) et la CRES (la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire). La référence à la dimension partenariale de la recherche s'est aussi exprimée dans les méthodologies plus ou moins participatives de collecte de matériaux auprès et avec les collectifs d'acteurs engagés dans la voie de l'innovation sociale.

<sup>39</sup> Certains auteurs comme Norbert Alter mais aussi les travaux d'auteurs québécois, comme ceux du CRISES, caractérisent l'innovation par la double référence à la nouveauté mais aussi à une forme d'institutionnalisation de cette dernière.

pouvons aussi y repérer, dans le cas présent, la marque d'amalgames parfois un peu rapides avec un champ de l'économie sociale et solidaire qui s'institutionnalise via des structures sociales mais dont certaines seulement sont réellement novatrices (Richez-Battesti, Vallade, 2009). Or comme le soutient B. Latour, en lieu et en place de l'usage extensif du social, il y a lieu dans le cadre d'une réflexion scientifique de se défaire d'un accollement qui, parce qu'il est trop systématisé, en dilue le sens et la signification. En l'occurrence dans nos travaux, deux usages du terme « social » sont suggérés. De façon générale, la notion d'innovation sociale a été forgée par opposition aux appellations « innovation technique » et « innovation organisationnelle » et vise une spécificité quant aux finalités, à savoir le « bien-être » ou le « mieux-être » des acteurs ou des populations, par opposition à la plus-value économique, en répondant à des « besoins sociaux » non ou mal couverts, que ce soit à l'échelle des entreprises ou des territoires. Autrement dit, « sociale » s'oppose ici à « purement économique », les analyses de l'innovation (qu'elle soit technique ou organisationnelle) ayant été centrées au départ avant tout sur la « compétitivité » des entreprises ou des territoires. Ainsi l'innovation sociale se définit-elle par son objet (besoins peu ou mal satisfaits, insatisfaction sociale...), par une conception d'intervention différente (Richez-Battesti, Vallade, 2009) ou bien par une combinaison d'innovations (processuelles, organisationnelles, technologiques, de produits...) lui donnant une valeur de « fait social total » (Klein, Harrison, 2007). Pour notre part, nous nous sommes intéressés centralement à des expérimentations relevant de l'innovation sociale ainsi définie qui s'inscrivent dans le domaine « social », au sens cette fois du travail social ou de l'intervention sociale, tout en faisant le constat que fréquemment d'autres sphères sont mobilisées.

Trois axes de réflexion sont proposés pour animer ce séminaire scientifique.

## 1- REGIMES ET GRAMMAIRES DES INNOVATIONS SOCIALES

Si ce séminaire scientifique souhaite prendre appui sur des études de terrain relativement fines susceptibles de nous éclairer sur les processus à l'œuvre dans la genèse et le développement des innovations sociales, l'enjeu consiste aussi à comprendre dans quelle dynamique sociale plus large sont pris les acteurs. La lecture micro-sociologique vise à donner à l'innovation sociale une connaissance empirique fine qui lui fait encore paradoxalement souvent défaut. Aussi un des axes de réflexion de ce séminaire se propose d'examiner **les grammaires des innovations sociales**, c'est-à-dire d'éclairer de façon diachronique les combinaisons, logiques d'action et de production, arrangements... dont nous savons qu'ils sont multiples et diversifiés. Nous souhaiterions stimuler en parallèle une réflexion davantage macro-sociologique sur ce que nous nous proposons d'appeler, par extension aux travaux du CRISES, des **régimes d'innovations** sociales. Dans un ouvrage récent les auteurs insistent en effet sur l'émergence d'*«un nouveau régime d'innovation, qui combine les innovations sociales, techniques et économiques et construit l'effet transformateur des innovations sociales, se présente sur plusieurs faces et à plusieurs échelles et met en relation, l'acteur public, la société civile et le marché »* (Harrison et Klein, 2007). B. Lévesque (2007) situe cette problématique dans une perspective socio-historique qui vise à mieux comprendre l'intégration progressive de l'innovation sociale dans le fonctionnement de la société québécoise à partir d'une grille de lecture croisant mode d'engagement des acteurs, objets et recherche d'alternatives sociales. Pour notre part nous faisons volontiers l'hypothèse dans le cas français d'une cohabitation de différents régimes d'innovation sociale au vu de leur reconnaissance moins aboutie au sein du système institutionnel et politique.

Pour autant la thèse de formes d'articulation inédites avec l'Etat providence est posée aussi bien en France qu'au Québec : doit-elle alors être interprétée à la suite des travaux de C. Jetté (2008), comme une activation vertueuse de la société ou bien faut-il craindre une substitution à moindre coût des postes de la fonction publique par des emplois et des activités bénévoles associatives (Hély, 2009) ? L'enjeu d'articuler régime et grammaire vise probablement non pas à trancher dans ce débat mais à essayer de donner une consistance conceptuelle plus affichée aux lectures de l'innovation sociale.

## 2- APPRENTISSAGES, REFLEXIVITE ET COMPETENCES COLLECTIVES

A l'instar de l'innovation technologique, la question de la mobilisation de savoirs, d'un autre rapport à la connaissance est souvent présentée comme centrale dans la dynamique des innovations sociales. Pour autant la nature des savoirs mobilisés reste assez peu explicitée : il est fait référence parfois aux niveaux d'étude des porteurs de projets, à une proximité avec la recherche, mais finalement n'est pas prise réellement au sérieux l'hypothèse d'un « tiers secteur scientifique », c'est-à-dire l'hypothèse de la production d'un savoir, non pas seulement initial ou extérieur mais élaboré dans et à travers les épreuves qui construisent aussi les innovations. Ainsi Paul R. Bélanger (2007) insiste sur une différence fondatrice selon lui de l'innovation sociale : contrairement à l'innovation technologique qui se développe en prenant appui sur des experts, des professionnels, l'innovation sociale est d'abord

une forme d'activation de la société et c'est en ce sens que ce dernier souligne sa forte dimension inclusive « *car elle fait appel à tous et à toutes pour innover dans leurs champs d'activité respectif* ». La question des savoirs citoyens est au cœur de l'analyse des dispositifs participatifs et à la suite de Y. Sintomer (2008), nous pouvons effectivement identifier différents types de savoirs mobilisés : savoir d'usage, savoir social, savoir professionnel et contre-expertise, savoir politique. Mais cette distinction, si elle a le mérite de dépasser une vision simpliste et parfois instrumentalisée de la société civile dans les dispositifs participatifs, souligne surtout qu'il s'agit aussi d'un continuum qui peut permettre une fluidification des rôles et positions. Il conviendra donc de saisir finement ce que sont ces savoirs en action dans des situations de production d'innovations sociales qui, peu ou prou, ressortent de l'exercice d'une citoyenneté revendiquée. Issus de micro-espaces publics de coopération, les savoirs constitués doivent aussi être examinés à l'aune de leur inscription collective. Ainsi H. Nez (2009) insiste sur la spécificité du savoir associatif qui n'est pas réductible à l'addition des savoirs individuels mais relève bien « *d'une combinaison de savoirs d'usage, de savoirs techniques et de savoirs militants mutualisés et mis en débat collectivement* ». Il conviendra d'examiner plus particulièrement quels types d'apprentissage collectif s'expérimentent dans les trajectoires des innovations sociales et quelles compétences collectives se dégagent comme marque, identité et plus-value sociale. Pour cette raison, parce que l'innovation sociale a ce sceau collectif et souvent associatif, parce qu'elle se positionne dans une mise à distance à l'égard de formes instituées n'hésitant pas à revendiquer la vertu créatrice du désordre, elle nourrit et se nourrit de la réflexivité singulière du groupe en action : « *même si elle se traduit par des pratiques quotidiennes d'élaboration de services, elle n'est pas seulement résolution de problèmes dans une perspective d'analyse stratégique, ni réductible à une analyse politique de lutte pour la représentativité, elle assume ses propres logiques d'action, relativement autonome et se présente aussi comme résistance, aspiration et projet* » (Bélanger, 2007). Aussi cette question de la réflexivité, loin de paraître exclusivement suscitée par une possible proximité avec le monde de la recherche, gagnerait à être examinée comme un moteur singulier de la créativité dans les innovations sociales.

### 3- INCERTITUDES, DYNAMIQUES DE CONSOLIDATION ET TERRITOIRES DES INNOVATIONS SOCIALES

Parce que l'innovation sociale suppose une forme de rupture avec des pratiques établies, elle génère de l'incertitude et de l'instabilité. Il conviendra donc d'examiner dans cette partie les points de tension qui se nouent entre l'**incertitude** de la nouveauté, dont les acteurs reconnaissent qu'elle a une productivité et des logiques d'action diversifiées, et les formes de **vulnérabilité** qu'elle suscite tant d'un point de vue interne qu'externe. Les innovations sociales naissent et se développent dans un contexte paradoxal : elles expérimentent et se nourrissent d'une forte proximité entre des acteurs et, parallèlement, les logiques de reconnaissance des projets innovants les conduisent souvent à s'investir précocement à des niveaux multi-scalaires. Il conviendra donc d'examiner dans ce point les trajectoires d'innovation et leurs oscillations entre créativité, vulnérabilité et consolidation. Cette dernière passe probablement par une triangulation entre une pragmatique de l'action assumée et reconnue sur un territoire de proximité, des sphères de reconnaissance à des niveaux multi-scalaires et la mobilisation de réseaux sociaux et de ressources protéiformes.

Ainsi, la question des relations interpersonnelles dans les dynamiques des innovations sociales est loin d'être un point anodin. Rétrospectivement, leur densité augure de l'envie des promoteurs de s'accorder sur un projet et de s'y investir pleinement. A contrario, l'importance des relations affectives, d'une subjectivité de l'action assez fortement revendiquée (figure inversée en quelque sorte de l'institution) qui soutient ces micro-espaces publics de coopération génère aussi des tensions liées par exemple à l'évolution des trajectoires des innovations mais ressort aussi d'une personnalisation des rapports sociaux. Relativement aux conflictualités interpersonnelles mais aussi de valeurs qui s'expriment dans les trajectoires des innovations, les acteurs parviennent-ils à mettre en place à l'interne des formes de régulation qui préservent une tension créatrice ? Comment les questions du salariat et du bénévolat associatif sont-elles par exemple abordées et font-elles évoluer les dynamiques des projets ?

L'inscription territoriale des innovations sociales ne se réduit pas à l'assouvissement de besoins sociaux mal couverts. Cette perspective purement utilitariste à laquelle est parfois réduite la lecture des innovations ne permet pas de saisir ce qui se cherche de singulier dans une pragmatique de l'action qui privilégie la proximité et l'engagement des individus. Trait de la modernité, cette posture est aussi source de tâtonnements, de bricolages voire d'errements et constitue souvent la toile de fond des innovations sociales. Comment alors les promoteurs des innovations parviennent-ils à dépasser ces formes d'incertitude et à créer du sens et une orientation à leur action ? Quels supports mobilisent-ils ? Comment arbitrent-ils entre d'éventuelles propositions d'institutionnalisation (qui

signent d'une certaine façon la reconnaissance de l'innovation) et la poursuite d'une spirale créatrice? Le rôle des pionniers ressort assez fortement de l'analyse des trajectoires mais quelles stratégies mettent en place (ou non) les collectifs d'acteurs pour consolider les innovations au-delà de leurs initiateurs?

Pour prolonger cette réflexion sur l'incertitude, il conviendra aussi de s'interroger sur la question de la mutualisation des expérimentations, sur des formes de capitalisation mais aussi sur l'usage diversifié de ressources (réseaux sociaux, universités). Comment ces dernières sont-elles par exemple mobilisées pour consolider les innovations sociales? Constituent-elles un support à la pensée novatrice ou bien constate-t-on plutôt des allers-retours assez peu orthodoxes entre théories, idées et praxis? Le déploiement d'idées et de projets alimente des espaces d'investigations foisonnants (entre autres via la toile) et peut être une source de confrontation, mais aussi il ressort comme une modalité singulière de consolidation par une publicisation, voire une théorisation de pratiques sociales.

Les modalités contemporaines de financement de l'innovation sociale conduisent rapidement les promoteurs à composer avec des niveaux multi-scalaires, sésames et contraintes de leur reconnaissance. Les programmes européens, voire nationaux, et aujourd'hui ceux des régions sont ainsi analysés ou considérés comme une modalité de repérage des innovations. Mais en privilégiant le projet au détriment du fonctionnement, ils soutiennent certes la créativité mais qui est souvent associée à une très forte précarité socio-économique tant des structures que des personnes en l'absence de consolidation territoriale. Comment les acteurs tentent-ils alors de trouver progressivement les voies d'un modèle économique pérenne, comment conjuguent-ils ces niveaux multi-scalaires et quels réseaux mettent-ils en place ou mobilisent-ils en parallèle?

### **Bibliographie citée**

**Alter N.**, (2000), L'innovation ordinaire, PUF.

**Belanger Paul R.**, (2007), « L'innovation sociale et ses acteurs : innovations sociales et rapports sociaux » in L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'Université du Québec, dirigé par J.L. Klein et D. Harrisson, p. 413 à 424.

**Hely M.**, (2009), Les métamorphoses du monde associatif, PUF, col. Le lien, social.

**Jetté C.**, (2008), Les organismes communautaires et la transformation de l'Etat-providence. Trois décennies de co-construction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux, Presses de l'Université du Québec.

**Klein J-L, Harrisson D.**, (2007), L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'Université du Québec.

**Latour B.**, (2006), Changer de société- Refaire de la sociologie, Paris , La Découverte.

**Lévesque B.**, (2007), « L'innovation dans le développement économique et le développement social » in L'innovation sociale. Emergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'Université du Québec, dirigé par J.L. Klein et D. Harrisson, p. 43 à 70.

**Nez H.**, (2009), « La mobilisation des savoirs citoyens dans les dispositifs d'urbanisme participatif », dans le cadre des premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, ENS-LSH, Lyon, 27-278 novembre 2009, sur <http://participation-et-democratie.fr/fr/system/files/03H%C3%A9lo%C3%AFse%20Nez.pdf>.

**Richez-Battesti N., Vallade D.**, (2009/2), « Economie sociale et solidaire et innovation sociale : premières observations sur un incubateur dédié en Languedoc Roussillon », Innovations, De Boeck Université, n°30, P.41 à 69.

**Sintomer Y.**, (2008/3), « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », in Raisons politiques, Presses de Sciences Po, n°31, p.115-133.



## **SEMINAIRE SCIENTIFIQUE DU 30 OCTOBRE 2012**

### **TRAJECTOIRES, PROCESSUS ET PRODUCTIONS DES INNOVATIONS SOCIALES**

#### **COMMUNICATIONS**

#### **MATINEE : 9H00-13H00**

##### **Axe 1- REGIMES ET GRAMMAIRES DES INNOVATIONS SOCIALES**

- « *Innovations sociales et entrepreneuriat dans l'ESS : acteurs, projets et logiques d'actions* » Caroline URBAN, NATHALIE SCHIEB-BIENFAIT (IEMN-IAE – LEMNA – Université de Nantes)
- « *La fabrique du social : processus et traductions* »  
Virginie FONTIER, Alain PENVEN, Jorge MUNOZ (ARS-UBO Brest)

##### **Axe 2- APPRENTISSAGES, REFLEXIVITE ET COMPETENCES COLLECTIVES**

- « *Qu'est ce que les sociologues fabriquent. La portée constituante d'une sociologie* »  
Pascal NICOLAS-LE STRAT (LERSEM, Université Paul Valéry – Montpellier 3)
- « *Innovations sociales et réflexivité collective* »  
Yves BONNY (UMR ESO, Université Rennes 2)

#### **APRES-MIDI : 14H30-17H00**

##### **Axe 3- INCERTITUDES, DYNAMIQUES DE CONSOLIDATION ET TERRITOIRES DES INNOVATIONS SOCIALES**

- « *La médiation au cœur de la petite fabrique territoriale des innovations sociales* »  
Nadine RICHEZ-BATTESTI (Francesca Petrella et Delphine Vallade)
- « *Quel régime territorial d'innovation pour l'économie sociale et solidaire ? Une approche de sociologie politique* »  
Xabier ITÇAINA (CNRS-Centre Emile Durheim, Sciences po Bordeaux)
- « **Reconnaître les alternatives pour comprendre les territorialités d'un nouveau régime d'innovation sociale?** »  
Nadine SOUCHARD (Responsable de formation et de recherche au Collège Coopératif en Bretagne-chercheure associée à l'UMR ESO, Université de Rennes 2)



## **SEMINAIRE SCIENTIFIQUE DU 30 OCTOBRE 2012**

### ***TRAJECTOIRES, PROCESSUS ET PRODUCTIONS DES INNOVATIONS SOCIALES***

#### **RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS**

##### **Axe 1- REGIMES ET GRAMMAIRES DES INNOVATIONS SOCIALES**

- « ***Innovations sociales et entrepreneuriat dans l'ESS : acteurs, projets et logiques d'actions*** »  
Caroline URBAN, NATHALIE SCHIEB-BIENFAIT (IEMN-IAE – LEMNA – Université de Nantes)

A partir de l'analyse de terrains intégrant des approches d'innovations sociales, selon deux méthodologies différentes et dans deux contextes différents (l'un portant sur des microprojets innovants financés dans le cadre de la mesure 10B du Fonds Social Européen ; l'autre sur le développement des activités d'un restaurant social géré par le CCAS de la Ville de Nantes), le propos s'intéresse aux dynamiques entrepreneuriales de l'ESS à partir des logiques d'action. Le cadre d'analyse, en intégrant la question de la diversité des acteurs/porteurs et des contextes d'action, contribue à éclairer sur les processus à l'œuvre dans la genèse et le développement des innovations sociales, et aussi à comprendre les dynamiques entrepreneuriales actuelles dans l'économie non marchande.

- « ***La fabrique du social : processus et traductions*** »  
Virginie FONTIER, Alain PENVEN, Jorge MUNOZ (ARS EA 3149 UBO – UBO Brest)

Dans le cadre du projet « La fabrique du social » une série d'études de cas ont été réalisées. A partir de l'examen de l'ensemble de ces cas et d'une lecture inspirée de travaux de Callon et Latour est proposée pour rendre compte de certaines dimensions de l'innovation sociale. Dans cette perspective, celle-ci se cristallise autour de certains « objets » et formes organisationnelles. L'examen montre la nette imbrication et encastrement entre les formes d'action collective et le projet porté par les acteurs. Ce faisant, la notion d'innovation sociale apparaît sous un autre jour où la question de l'apprentissage et de l'action réciproque sont au cœur.

##### **Axe 2- APPRENTISSAGES, REFLEXIVITE ET COMPETENCES COLLECTIVES**

-« ***Qu'est ce que les sociologues fabriquent. La portée constituante d'une sociologie*** »  
Pascal NICOLAS-LE STRAT (LERSEM, Université Paul Valéry – Montpellier 3)

Dans *La voix et le regard*, Alain Touraine s'interroge en ces termes : « Nous sommes un peu lassés d'apprendre ce que les sociologues pensent ; nous leur demandons ce qu'ils font ». Je souhaite prendre au mot cette interpellation et me saisir de cette question à partir des démarches de recherche-action que j'engage, des démarches que je nomme « recherches en situation d'expérimentation sociale ». Qu'est-ce que je fais, qu'est-ce que je fabrique, pour le formuler dans un langage plus imagé, quand j'entre dans l'action et que je m'associe à une démarche d'expérimentation sociale ou artistique ? L'intervention sociologique contribue à définir la situation dans laquelle elle se développe. Elle la co-produit. Jusqu'à quel point ? De quelle façon ? Avec quels outils et posture ? Pour quelles interactions avec les autres protagonistes de la situation ? Je retiendrai donc l'hypothèse selon laquelle la sociologie possède une réelle portée constituante ; cette dynamique mérite d'être investie et réfléchie, tant sur un plan pratique que sur un plan épistémologique. J'interviendrai à partir de plusieurs recherches en situation d'expérimentation que j'ai conduites ces dernières années et en référence aux travaux du séminaire que je co-dirige à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord « Les fabriques de sociologie : pratiques et modes de "production" des recherches en situation d'expérimentation sociale ».



- « **Innovations sociales et réflexivité collective** »

Yves BONNY (UMR ESO, Université Rennes 2)

Revenant à la lumière des études de cas réalisées sur l'hypothèse centrale du programme LFS concernant le rôle de l'hybridation de savoirs de natures diverses dans les dynamiques d'innovation sociale, cette communication visera à déplacer les lignes par rapport aux formulations initiales et à leurs présupposés. Nous distinguerons d'abord deux manières très différentes d'appréhender l'innovation sociale : comme rupture située dans le temps (nouveau produit, nouveau service, nouvelle organisation, etc.) ou comme processus marqué par des productions variées porté par un système d'acteurs constituant un milieu d'innovation. La première appréhension peut se prêter assez bien à une analyse mettant en relation les savoirs d'expérience et d'action des « acteurs de terrain » identifiant un problème ou un enjeu et les savoirs formalisés de « spécialistes » (chercheurs, professionnels, etc.) dans l'élaboration d'une solution à celui-ci, selon une démarche d'analyse similaire à celle mise en œuvre pour l'innovation technologique – et ce que l'on développe un modèle séquentiel et linéaire ou un modèle « tourbillonnaire ». Dans la seconde perspective, en revanche, cette conception de l'hybridation de savoirs de natures distinctes associés à des acteurs différents dans une forme de division du travail se révèle totalement inadéquate : c'est dans la capacité de mobilisation renouvelée d'un système d'acteurs pour interroger des pratiques, des modes d'organisation, des dispositifs et des agencements institutionnels que se situe la dynamique d'innovation sociale. Il ne suffit pas pour en rendre compte de souligner que l'hybridation des savoirs est ici endogène et portée par le même acteur, nous proposerons aussi de substituer aux approches par trop téléologiques, utilitaristes et cognitivistes une appréhension pragmatiste et multidimensionnelle des différents ingrédients qui nourrissent la réflexivité collective et la capacité d'innovation sociale en situation.

**APRES-MIDI : 14H30-17H00**

**Axe 3- INCERTITUDES, DYNAMIQUES DE CONSOLIDATION ET TERRITOIRES DES INNOVATIONS SOCIALES**

- « **La médiation au cœur de la petite fabrique territoriale des innovations sociales** »

Nadine RICHEZ-BATTESTI (Francesca Petrella et Delphine Vallade)

Nous formulons l'hypothèse selon laquelle le développement d'innovations sociales suppose l'émergence d'un processus de *médiation organisationnelle territorialisée* qui peut être soit de nature sectorielle, soit de nature générale. Cette médiation s'opère entre des acteurs privés et publics en capacité de participer à des dynamiques organisationnelles et institutionnelles. Par dynamiques organisationnelles, nous entendons la possibilité de contribuer aux processus d'innovations sociales en ses différentes étapes (l'émergence, l'expérimentation, la viabilisation). Les dynamiques institutionnelles concernent le processus de mise sur l'agenda politique de l'Innovation sociale et de sa diffusion à différents échelons du territoire.

Nous cherchons donc, à travers la question de la médiation à articuler une réflexion sur les processus d'innovation sociale et sur les ressources qui les soutiennent et qui contribuent à leur institutionnalisation.

Cette réflexion s'appuie sur deux enquêtes de terrain. La première concerne le suivi de la mise en œuvre et du développement d'un incubateur d'innovation sociale en Languedoc Roussillon et de son essaimage. La seconde concerne les actions menées par un pôle régional d'Innovation et de développement solidaire sensibilisé à la question de l'innovation. Ces deux études de cas ont l'intérêt de porter sur des organismes qui font de la médiation, selon des origines et des processus différents.

- « **Quel régime territorial d'innovation pour l'économie sociale et solidaire ? Une approche de sociologie politique** »

Xabier ITÇAINA (CNRS-Centre Emile Durheim, Sciences po Bordeaux)

En accord avec la problématique du séminaire, l'intervention interrogera les « régimes territoriaux » dont témoignent certaines expériences d'économie sociale et solidaire, au prisme d'une approche disciplinaire de sociologie politique. On a pu proposer de parler de « régime territorial » pour essayer d'appréhender les mutations du développement local et de l'action publique à trois échelles : la construction de la confiance entre les acteurs, les modalités de la régulation politique systémique et la

définition de problèmes publics (Itçaina et Palard 2007). Par l'analyse de la confiance, on entend analyser les facteurs de constitutions d'un capital social territorial qui constitue, en tant que bien collectif, un facteur de production à part entière (Triglia 2002 : 201). Par régulation politique systémique, l'on désigne les formes de la gouvernance d'un territoire qui caractérisent une structure composée par différents acteurs et institutions permettant d'apprécier les règles et routines qui donnent sa spécificité à un lieu et de penser les rapports qui s'établissent entre système économique et système politique. Enfin, par l'attention portée à la construction des problèmes publics sur le territoire, l'on s'interroge sur la transformation d'enjeux sociaux en problèmes publics, puis en problèmes politiques (Lascoumes et Le Galès 2007). Comment interroger la territorialité parfois postulée des expériences de l'économie sociale et solidaire (Pecqueur, Itçaina, 2012) ? Quel rôle des cultures, y compris politiques, territoriales dans les conditions d'émergence et de développement de certaines expériences ? Quelle articulation aux mobilisations citoyennes territoriales et aux politiques publiques de développement territorial ? Je tâcherai d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions à l'aide d'un matériau empirique emprunté surtout à des enquêtes sur les dynamiques coopératives et citoyennes en Pays basque (Itçaina 2007b, 2011), et aux premiers éléments de travaux en cours sur l'europanisation des coopératives viticoles (Itçaina, Roger, Smith, 2012) et sur l'économie sociale d'origine catholique en Europe du Sud.

Références :

Itçaina X. et Palard J. (2007a), « Introduction : culture, territoire, systèmes productifs », in Itçaina X., Palard J., Ségas S. (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 11-24.

Itçaina X. (2007b), « Des entreprises politiques ? Les SCOP dans l'espace public basque », dans X. Itçaina, J. Palard, S. Ségas (dir.), *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, PU Rennes, 2007, p. 67-82.

Itçaina X. (2011), « Mobilisation territoriale autour d'un projet agricole en Pays Basque », dans S. Bérout, N. Dompnier, D. Garibay (coord.), *L'Année sociale 2011*, Ed. Syllepses, p. 175-189.

Itçaina X., Roger A., Smith A. (2012), "Implementing the EU's 2008 wine reform: Differentiated institutionalization compared" *Comparative European Politics* (à paraître).

Lascoumes P., Le Galès P., 2007. *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin, Paris.

Pecqueur B., Itçaina X. 2012, "Economie sociale et solidaire et territoires : un couple allant de soi ? », *RECMA – Revue internationale de l'économie sociale*, n. 325, p. 48-64.

Triglia C., 2002. *Sociologie économique. Etat, marché et société dans le capitalisme moderne*. Armand Colin, Paris.

#### - « Reconnaître les alternatives pour comprendre les territorialités d'un nouveau régime d'innovation sociale? »

Nadine SOUCHARD (Responsable de formation et de recherche au Collège Coopératif en Bretagne-chercheure associée à l'UMR ESO, Université de Rennes 2)

Cette communication se propose de prendre au sérieux l'exploration de la thèse de chercheurs du CRISES qui soutiennent l'idée que le développement contemporain d'expérimentations sociales signerait l'émergence d'un nouveau régime d'innovation sociale. Ils insistent ainsi sur la radicalité, la résistance qui se nicheraient dans ces expériences territorialisées tout en soulignant les enjeux de leur reconnaissance pour qu'elles fassent œuvre de transformation sociale. Alors que la fabrique du social au sein de l'Etat providence marque à l'évidence des signes d'essoufflement, il s'agit donc de s'interroger sur l'expérimentation de nouveaux rapports sociaux et sur leur possible reconnaissance dans l'action publique locale. L'expérience québécoise, bien que radicalement différente du cas français, offre de stimulantes perspectives que nous nous proposons de dérouler en trois temps. Ainsi l'étude fine de trajectoires d'innovations sociales de rupture singularise a priori les innovations sociales car elle tend à les réduire à des micro-espaces publics de coopération dominés par des leaders. Pour autant la modernité des rapports sociaux qui s'y développe, a priori éloignée de la figure héritée du militantisme, donne à voir la dimension politique des orientations sociales expérimentées ainsi que la transitivité sociale singulière de la culture. L'incertitude mais aussi la vulnérabilité des innovations sociales illustrent la tension singulière dans laquelle sont pris leurs promoteurs : comment pérenniser des alternatives sociales tout en composant avec une forme d'institutionnalisation? Alors que les innovations sociales étudiées apparaissent à bien des égards en rupture avec une lecture instituée des rapports sociaux, le territoire médiatiserait et instituerait des arrangements d'acteurs (Fontan, 2004). Il convient manifestement d'explorer cette apparente contradiction en rendant compte de la multiscalairité des innovations sociales. Souvent contraintes par des logiques de financement, elle permet aussi à la figure du réseau comme étayage et support à l'alternative de se déployer et interroge sur la fonction accordée au territoire dans les politiques de soutien aux innovations sociales.

## 2- La participation à des manifestations scientifiques

### Au Québec

Les membres du groupe projet se sont rapprochés de laboratoires québécois investis tant sur les questions de l'innovation sociale que sur l'expérimentation de formes diversifiées de recherche partenariale

- <http://www.crisis.uqam.ca/pages/fr/Publications.aspx> (les Cahiers du CRISES ; le site répertorie plus de 400 cahiers, regroupés dans différentes collections, dont « études théoriques », « études de cas d'entreprises sociales », « mouvements sociaux »).
- <http://www.aruc-es.uqam.ca> (Alliance de recherche universités communautés en économie sociale, ARUC-ES) et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ES).
- <http://iupe.wordpress.com> (incubateur universitaire « Paroles d'excluEs »). La mission de l'incubateur universitaire « Paroles d'excluEs » consiste à croiser des savoirs et des pratiques pour permettre un accompagnement critique auprès de démarches montréalaises de mobilisation citoyenne par le logement communautaire.
- <http://www.nps.uqam.ca> (site de la revue *Nouvelles pratiques sociales*, dont l'objet est de développer des réflexions critiques sur les modèles d'intervention sociale dans la perspective d'un renouvellement démocratique possible des pratiques sociales actuelles ou en émergence).

Y. Bonny a participé à un colloque du CRISES et un séjour d'étude au Québec du 1 au 14 mai 2013

### Le colloque du RIUESS

- La participation de membres du groupe projet au colloque du RIUESS, XIIème rencontre « L'ESS face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société », Nancy, juin, 2012.cf [http://www.riuess.org/index.php?option=com\\_content&task=blogsection&id=10&Itemid=29](http://www.riuess.org/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=10&Itemid=29)

- *Innovation sociale et innovation institutionnelle : enseignements d'une étude de cas*

**Yves Bonny** (Université de Rennes 2, UMR ESO)

- *Innovation et transformation sociale. Jalons pour une lecture critique de la contribution de l'économie sociale et solidaire*

**Alain Penven** (UBS ARS – EA3149)

- *Régimes d'innovation sociale et valorisation des savoirs citoyens ? Expérimentations et trajectoires d'alternatives sociales autour d'un cluster culturel et d'une inclusion*

**Nadine Souchard** (Collège Coopératif de Bretagne, chercheur-associée au laboratoire ESO, Rennes)

### Les communications scientifiques liées au LFS sont par ailleurs les suivantes :

Bonny Yves, « Les recherches-actions collaboratives : éléments d'analyse et de typologie », communication en plénière au colloque international "Les recherches-actions collaboratives : Une révolution silencieuse de la connaissance", coorganisé par l'Irtess et le Prefas de Bourgogne, Dijon, 27-29 mai 2013.

Bonny Yves, "Recherche, innovation sociale et démocratie", conférence dans le cadre du forum de réflexion partagée acteurs-chercheurs "Les laboratoires de l'innovation sociale : La recherche au coeur des mobilisations citoyennes ?", co organisé par le Collège coopératif en Bretagne, ESO (Université Rennes 2), l'ARS (UBO-Brest), l'Association Rennaise des Centres Sociaux et la CRES Bretagne, Rennes, 8-9 novembre 2012.

Bonny Yves, "Innovations sociales et réflexivité collective", communication au séminaire scientifique "Trajectoires, processus et productions des innovations sociales", coorganisé par le Collège coopératif en Bretagne, ESO (Université Rennes 2) et l'ARS (UBO-Brest), Rennes, 30 octobre 2012.

Bonny Yves, « Innovation sociale et innovation institutionnelle : enseignements d'une étude de cas », communication aux XII<sup>e</sup> rencontres internationales du Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire, « L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société », Nancy, 6-8 juin 2012.

Bonny Yves, « Réflexions épistémologiques et méthodologiques autour de deux recherches coopératives », communication au colloque international « Innovation sociale et coopération : Une nouvelle génération de recherche », organisé par le CRISES dans le cadre du congrès de l'ACFAS, Montréal, 8-9 mai 2012.

### 3- L'organisation de journées d'étude

#### Le Collège Coopératif en Bretagne a proposé une journée d'étude :

Le Collège Coopératif en Bretagne a organisé une journée d'étude le Mercredi 7 décembre 2011 sur le thème **"Co-construction des connaissances et démocratie participative : enjeux et défis."** Cette journée était avant tout proposée aux étudiants du CCB mais était ouverte aux membres de son réseau ainsi qu'à ses partenaires.

Elle était organisée autour de deux interventions :

- Matinée : **Christine AUDOUX** sur **"Recherche partenariales : comprendre les processus et les épreuves pour construire des collectifs de recherche."**

*Christine AUDOUX est doctorante au Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique -LISE-, CNAM-CNRS. Elle a publié avec Anne GILLET "Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction", Revue Interventions économiques [en ligne], 43, mis en ligne le 1er mai 2011*

- Après-midi : **Joachim REBECCA** sur **"Partager des connaissances : nouveaux défis de l'éducation populaire politique ?"**

*Joachim REBECCA est doctorant et s'intéresse plus particulièrement aux Universités populaires alternatives dans le cadre d'une thèse sous la direction de Bernard EME. Il est co-fondateur de la SCOP Le Pavé.*

Lieu : Maison des Associations - 6 Cours des Alliés - 35000 RENNES - Métro : Station Charles de Gaulle

Horaires : 9h00-12h30 / 14h00-17h00

## Chapitre 2 : Le forum de réflexions partagées

L'organisation d'un temps de réflexion partagée réunissant tant des acteurs de la société civile, des représentants de mouvance associative, des institutionnels que des chercheurs intéressés à débattre de formats expérimentaux de mise en recherche conjointe a constitué un temps fort de clôture de ce programme LFS. Mais il a été aussi animé à partir des perspectives d'ouverture. L'enjeu de poursuivre et de mutualiser les expérimentations qui travaillent en ce sens, comme dans le cas de recherches coopératives qui peuvent prendre la forme du chercheur-acteur collectif, est apparu comme une attente forte des personnes réunies à cette occasion.

On trouvera dans les pages suivantes :

- le programme du forum « LES LABORATOIRES DE L'INNOVATION SOCIALE. La recherche au cœur des mobilisations citoyennes ? » p. 87
- une synthèse de son déroulement, p. 90.



## LES LABORATOIRES DE L'INNOVATION SOCIALE *La recherche au cœur des mobilisations citoyennes ?*

Forum de réflexion partagée Acteurs Chercheurs  
Jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2012

**Co-organisé par le CCB, ESO (Université Rennes 2), l'ARS (UBO-Brest),  
l'Association Rennaise des Centres Sociaux  
et la CRES Bretagne**

### INTRODUCTION

Ce forum, aboutissement d'une recherche partenariale de 3 ans intitulée « La fabrique du social »<sup>1</sup>, souhaite mettre l'accent sur une dimension centrale et pourtant largement occultée par les politiques de soutien aux projets innovants, à l'hybridation des savoirs, au transfert de connaissances ... Les collectifs d'acteurs, parce qu'ils désirent précisément s'émanciper des routines, de la dimension normative de l'action ordinaire, ne sont pas seulement des réceptacles des savoirs théoriques mais produisent aussi, par leur réflexivité, une activité de recherche. Ce constat suppose bien évidemment de rompre avec les traditions académiques de la recherche suivant lesquelles la vérité s'incarnerait nécessairement dans les savoirs théoriques produits par des chercheurs professionnels. Il ne s'agit plus dès lors d'opposer les savoirs théoriques des chercheurs aux savoirs d'expérience et d'action des acteurs mais d'envisager autrement de stimulantes complémentarités en reconnaissant le caractère proprement créatif des mobilisations citoyennes et l'ensemble des pratiques de recherche qui les alimentent. Cela nous oblige à reconsidérer tant l'apport original des collectifs d'acteurs que les apports singuliers de la recherche académique dans une nouvelle répartition non pas des savoirs mais des contributions. Aussi, à travers ce forum, nous souhaitons pouvoir mettre en exergue la fonction de laboratoire des innovations sociales, c'est-à-dire l'imbrication de l'action et de la réflexion comme marque singulière de leur fabrique, stimulée par un désir d'expressivité et de créativité.

Ce forum se veut un espace ouvert de réflexion et d'échange autour de l'ensemble des activités de recherche, au sens large du terme (recherche de sens, recherche d'alternatives, démarche d'enquête par des citoyens, etc.), qui produisent ou accompagnent des formes d'innovation sociale. Nous invitons toutes les personnes que ces questions intéressent à venir participer, témoigner et débattre au cours de ces deux journées.

## JEUDI 8 NOVEMBRE 2012

### MATINÉE : ACTEUR-CHERCHEUR, CHERCHEUR-ACTEUR

**9h00-9h30 Accueil**

**9h30-10h00 Présentation par le groupe projet de la démarche « La Fabrique du Social »** CCB, ESO/Université Rennes 2, ARS/UBO, CRES Bretagne et ARCS

**10h00-11h00** « *Le laboratoire social au coeur des innovations* »  
**Hugues BAZIN**, Chercheur indépendant en sciences sociales

**11h00-11h30 Débat avec la salle**

**11h30- 12h30** « *Recherche, innovation sociale et démocratie* »  
**Yves BONNY**, maître de conférence en sociologie - Université Rennes 2

« *Changer d'échelle, faire bouger les lignes : un enjeu au sein des collectifs d'acteurs pour soutenir l'innovation* »

**Amélie TRAPPLER**, Directrice - Association Rennaise des Centres Sociaux Et **Bernard MERAND**, Délégué général - Chambre Régionale d'Economie Sociale

**12h30-14h00 Pause déjeuner**

### APRÈS-MIDI : LA RÉFLEXION AU COEUR DE L'ACTION

**14h00-15h30 Table ronde avec des acteurs-chercheurs**  
« *Dynamiques réflexives et impulsions novatrices* »

**Association Défis**

« *Entre recherche et expérimentation, la fonction de médiation dans un programme de recherche partenariale* »

**Palliacom et Acadial**

« *La création d'un espace de réflexivité au coeur de l'action* »

**Les Articulateurs**

« *Hybridation des savoirs, réflexivité et capacité d'innovation* »

**Louis RAMIREZ et Nathalie PIERRET - Le collectif de Kerfléau**

**16h00-17h30 Ateliers : réfléchir, se questionner et faire des propositions**

## VENDREDI 9 NOVEMBRE 2012

### MATINÉE : SE METTRE EN RECHERCHE ENSEMBLE

**9h00-9h15 Synthèse des ateliers et introduction de la journée**

**9h15-10h30 Table ronde « Espaces hybrides »**  
Différentes formes de recherches partenariales en débat :  
« *L'incubateur d'entreprises sociales du Languedoc-Roussillon* »  
« *L'incubateur universitaire : « Paroles d'excluEs » et les ARUC (Alliance de recherche Universités-Communauté) au Québec* »



**Denis BUSSIÈRES**, membre du CRISES (Centre de recherches sur les innovations sociales, Montréal)  
« *Soutenir l'expertise de la société civile : la Fondation Sciences citoyennes* »  
**Bérangère STORUP**, Fondation Sciences citoyennes (à confirmer)  
« *Penser la médiation scientifique* »  
**Stéphanie BRULÉ-JOSSO** (à confirmer)

**10h30-11h00 Pause**

**11h00-12h30 Ateliers : réfléchir, se questionner et faire des propositions**

**APRÈS-MIDI : FAIRE BOUGER LES LIGNES**

**14h00-14h30 Synthèse des ateliers et introduction des conférences de clôture**

**14h30-15h30** « *Quelles pratiques de la recherche en situation d'expérimentation sociale ?* »  
**Pascal NICOLAS-LE STRAT**, maître de conférences en science politique -  
Université de Montpellier

**15h30-16h30** « *Soutenir des innovations sociales ou l'innovation sociétale ?* »

## LIEU ET ACCÈS

**Amphi L3 « Victor Basch » - Université Rennes 2 Campus Villejean**  
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES cedex  
Métro : Station Villejean-Université  
Inscription obligatoire – Nombre de places limité

## TARIFS

**1 journée : 15 euros / 2 jours : 20 euros**  
(chèque à l'ordre du CCB - règlement à l'inscription)

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Collège Coopératif en Bretagne**  
Campus Rennes 2 La Harpe 6 Avenue Charles Tillon 6 35000 RENNES  
Tél. 02 99 14 14 41 - Fax : 02 99 14 14 44 - [ccb@uhb.fr](mailto:ccb@uhb.fr) - <http://www.ccb-formation.fr>

-----  
COLLÈGE COOPÉRATIF EN BRETAGNE

## Forum « La Fabrique du Social »

COUPON D'INSCRIPTION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Structure : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**\_ S'inscrit à la journée suivante :**

\_ Jeudi 8 novembre 2012 \_ Vendredi 9 novembre 2012

**\_ Et règle la somme de :**

\_ 15 euros (participation 1 journée) \_ 20 euros (2 jours)

**\_ Coupon à retourner au :**

Collège Coopératif en Bretagne - Campus de la Harpe  
Université Rennes 2 - Avenue Charles Tillon - CS 24414 - 35044 RENNES cedex



## LES LABORATOIRES DE L'INNOVATION SOCIALE *La recherche au cœur des mobilisations citoyennes ?*

Forum de réflexion partagée Acteurs Chercheurs  
Jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2012

Synthèse des échanges

---

### JEUDI 8 NOVEMBRE 2012

#### Matinée : acteur-chercheur, chercheur-acteur

##### Ouverture de la journée

**Marilou Leighton, présidente du CCB** Accueil et mot de bienvenue et remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à ce dispositif La Fabrique du Social, initié il y a plus de 3 ans, dans le cadre du dispositif Régional ASOSc avec le partenariat de l'Etat et de la Macif.

##### **Raymonde Séchet, vice-présidente chargée de la recherche à l'Université Rennes 2**

Ce colloque est une initiative très intéressante qui à bien des égards, permet de mon point de vue de poser les éléments d'une politique scientifique sans hiérarchie qui pose des critères notamment dans le cadre de l'évaluation des programmes de l'Agence Nationale de la Recherche :

- Internationalisation de la recherche (au-delà de la sphère Rennes 2, le CRISES est ici représenté)
- Ancrage dans le tissu local : Concrétisation du partenariat social, culturel, économique avec inscription locale (CCB, labos, CRES, ARCS), avec à souligner ici une indifférenciation des associations impliquées au même niveau que les chercheurs, qui intrinsèquement constitue un principe d'égalité.
- Structuration de la recherche : un système de coproduction est ici à l'œuvre, qui contient une valorisation sociale, une transmission et une coproduction dans l'analyse, la manière de penser la recherche et d'inscrire des valeurs.

A ce titre, ce Forum « La Fabrique du Social » illustre à bien des égards, au-delà de ces critères de l'AERES, les éléments de cette politique scientifique.

#### **Présentation par le groupe projet de la démarche « La Fabrique du Social »**

**Dimension partenariale et coopérative du Forum - Nadine Souchard du Collège Coopératif en Bretagne :** Au CCB, nous avons interrogé au sein du Conseil scientifique depuis deux ans notre modèle de recherche, issu de la tradition Desrochienne. Il nous est apparu qu'il fallait aller plus loin pour tenter de définir pour nous même et avec d'autres les éléments d'une recherche collaborative et coopérative. Acteur/chercheur, chercheur/acteur cette mise en tension permet le décloisonnement et le débat sur cette question. Ainsi nous tenterons de présenter comment dans « La fabrique du social », et notamment à travers la présentation de 4 initiatives, la réflexion et la réflexivité est au cœur de l'action. Dans les ateliers, nous souhaitons vous proposer de contribuer à cette réflexion et de nous permettre collectivement de faire des propositions pour faire évoluer cette démarche. Pour nous accompagner, deux grands témoins seront présents et interviendront demain, il s'agit de Denis Bussièrès, agent de recherche au CRISES et doctorant en sociologie, qui a par ailleurs travaillé au Québec sur les ARUC (alliance de recherche Université communauté – du Québec), et de Pascal

Nicolas-Le-Strat, sociologue à l'université Paul Valéry de Montpellier. Je propose de laisser la parole aux partenaires de ce dispositif qui vont s'exprimer singulièrement sur ce qui les a conduit à nous rejoindre ici.

### **Yves Bonny (Laboratoire ESO)**

A travers cette recherche, nous proposons un triple apport :

- 1- Réfléchir à la recherche au cœur des pratiques. Ainsi, expérimenter des formes de recherches originales liées aussi à une insatisfaction de ce que produit la recherche académique, qui nous assigne les places de sujet chercheur et de objet acteur. Ainsi, comment peut-on redéfinir des espaces de recherche collaboratifs et coopératifs ?
- 2- Comment alors penser cette démarche ? Nous voyons les imperfections de ce que nous avons conduit dans le cadre de la « Fabrique du social » parce que nous tentions une expérimentation. Mais celles-ci peuvent nous éclairer sur la manière dont nous avons élaboré tout ceci.
- 3- Pour finir, transversalement, ceci nous renvoie à la question : qu'est-ce que chercher veut dire ?

### **Amélie Trappler (ARCS)**

A l'Association rennaise des centres sociaux, ce qui nous a intéressée, c'est d'interroger la place de la recherche au cœur de notre projet. Dans la démarche d'éducation populaire, il y a une rencontre possible avec la recherche universitaire, pour nous permettre de saisir sur nos initiatives, les forces et les limites de nos démarches coopératives qui sont au cœur de l'innovation sociale. Cette innovation sociale est en effet repérée dans nos missions de Centres sociaux contractualisés avec la CAF. Mais qu'est-ce que ça recouvre ?

### **Bernard Mérand (CRES Bretagne)**

Au cœur des préoccupations de l'économie sociale, des milieux associatifs, coopératifs et mutualistes, se situe le lien social (qu'est-ce qui fabrique du social ?) ainsi que des notions économiques, la place des usagers et la gouvernance. Confronter la pratique et la réflexion par la recherche-action ou l'action recherche, c'est notre contribution dans cette Fabrique du social à travers le repérage de 35 innovations recensées, et le suivi de cette expérimentation.

### **Jorge Munoz (UBO)**

Pour l'atelier de recherche sociologique, il s'agissait de questionner la recherche, interpellée par les différents protagonistes. En effet le sociologue occulte dans son travail, une réalité : de ceux et de celles « sur qui » ou « avec qui » la recherche est opérée. Il s'agissait ici de nous permettre de rendre plus visible cette partie de la recherche.

### **Denis Bussièrès (CRISES)**

Chercher ensemble avec les gens, y réfléchir, constitue une expertise qui permet tout autant une réflexion sur la recherche et sur la recherche-action comme processus. Je suis venu ici pour mettre en discussion dans la mesure du possible cet aspect de notre travail.

### **Pascal Nicolas-Le-Strat (Université Paul Valéry de Montpellier)**

Je viens à Rennes assez régulièrement sur un travail d'intervention sociale qui croise les pratiques artistiques et culturelles. Je tenterai un écho en 3 points :

1. Tout d'abord, sur la recherche et l'expérimentation : associer ces deux moments, pour construire du « commun », qui intègre le doute et l'incertitude.
2. Deux logiques sont alors à l'œuvre, deux types de savoirs, qui selon moi sont à distinguer pour les raccorder.
3. Il nous faut engager des processus et les dérouler, expérimenter sur nos propres pratiques, notamment en sciences humaines et sociales.

### **Intervention d'Hugues Bazin « Le laboratoire social au cœur de l'innovation sociale »**

Réinventer la démarche de recherche-action, et ainsi traduire où se place la recherche-action, conditionne deux façons de réfléchir en deux catégories : une catégorie scientifique ou une catégorie de l'action. En fait ça ne marche pas comme ça. Une hybridation dans ce contexte s'opère dans l'action. La recherche-action est porteuse de scientificité mais elle porte en elle-même des disciplines. On peut enseigner par la recherche-action, mais en effet on ne peut pas faire « un cours » sur la

recherche-action. Aujourd'hui, le débat n'est plus le même et on affirme qu'il faut réfléchir autrement qu'en terme de discipline. Cette recherche de scientificité croise la recherche de légitimation.

Dans le champ de l'action, la recherche-action doit prouver son opérationnalité. Il y a en effet une ambiguïté du terme de la participation : recherche au mieux participative avec une sorte d'instrumentalisation des catégories. La recherche-action coopérative, partenariale pose la question des types d'espace : où se place la recherche-action, dans quel type d'espace ? On peut aussi dire les choses autrement : est-ce l'addition de recherche et d'actions, qui constitue cette forme hybride ?

En fait il faut penser autrement, une pensée oblique et d'hybridité : nous ne pouvons ici être dans une pensée verticale (forme institutionnelle du haut vers le bas, avec réponse aux questions sociales) ou horizontale (avec une explosion des formes et des manières de faire ou d'être qui viennent du terrain). Ainsi la recherche-action est dans un sens oblique (pas tout à fait dans les deux niveaux) : la technique d'entretien, de récit de vie, nous permet de travailler sur ses propres matériaux : c'est le moment qui illustre la recomposition oblique, dans une forme moins statutaire, dans un espace intermédiaire de l'existence, dans une forme qui laisse place à l'expérience humaine, angle mort de la connaissance sociologique.

Ainsi on construit quelque chose, un écosystème autonome et en même temps partagé, une sorte d'*observatoire* pour changer la manière de penser : il s'agit d'un espace interstitiel.

Dans cet espace agissent 3 termes : **l'agent, l'acteur, l'auteur.**

Cette conception en 3 termes révèle une crise aujourd'hui issue d'un certain capitalisme cognitif, capacité humaine à faire de l'intelligence. L'acteur est sommé d'être autonome, d'être adaptable, d'élaborer soi-même. L'agent est qualifié du côté du statut, de la fonction, avec une forme d'injonction à l'innovation. Il faut s'arrêter ici à la forme de domination dans lequel on emploie ce terme d'innovation. L'auteur est dans le même système.

L'acteur se définit par l'agir ou la transformation de la matière qui produit une réaction. Il faut répondre à cette transformation.

L'agent est défini par sa place dans une structure, dans un organigramme. Il peut être acteur aussi, mais dans cette position d'agent c'est sa place, sa position, sa mission qui est privilégiée pour aller sur le terrain. Ce qui pose la question de qu'est-ce qu'est le terrain ? Et comment l'agent intervient sur cette réalité.

L'auteur est coproducteur d'un processus, (là ou en général le producteur n'apparaît pas en général), il est coproducteur du sens, de la diffusion d'une parole audible dans l'espace public : possesseur du sens de l'espace où se déroule la structuration.

Dans cette pensée oblique, il s'agit du *comment* ces 3 termes peuvent se rencontrer, comment ils construisent un tiers espace. Créer un espace de rencontre possible signifie d'interroger les postures et d'aider chacun à questionner sa position (Illustration par l'exemple dans un quartier d'une ville du Nord de la France).

La capacité de l'acteur avec son capital social est de mobiliser les ressources, de faire réseau, de mobiliser son pouvoir d'agir (empowerment), sa capacitation, sa possibilité à transformer.

L'agent dans cette visibilité que peut apporter la recherche, peut permettre une auto-analyse de sa propre structure et peut participer à une nouvelle forme de gouvernance notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou de l'innovation sociale.

Pour l'auteur, se pose la question de comment intégrer de nouvelles logiques, interdisciplinaires, sans passer par la case de l'Université.

Dans l'innovation sociale, le statut de la production dans la recherche-action est aussi à regarder du côté de la recherche scientifique, appropriable par d'autres avec un enjeu de scientificité où on est coproducteur de cette production (outil d'innovation sociale).

Comment alors mettre en place des dispositifs de recherche ? D'où vient la commande, l'impulsion ? L'agent missionné ? La création d'espace, de situation collective où se concrétise des problématiques ? Il convient d'interroger le moment de l'impulsion et notamment avec ces 3 termes d'agent, d'auteur, d'acteur.

Où se loge ce *tiers espace* ? A ce stade un élément théorique peut nous aider : le concept de dépliement. Un espace est dans une logique, il n'existe pas en soi, il se dépie. En référence à Deleuze, chaque personne à sa propre capacité de dépliement, sa propre contraction du social, cette possibilité de se déplier. Soit cet espace existe, soit on peut le créer, provoquant ainsi ce dépliement, même dans un espace physique (comme c'était le cas du mouvement des Indignés). Se déplier,

permet d'occuper l'espace public. L'un des outils, c'est la réflexivité : penser un processus et une production qui a une vocation à produire une transformation sociale.

Le travail réflexif par ce tiers espace avec cette pensée oblique, avec ce dépliement, apporte une autre définition de la connaissance, permet de développer des partenariats, de coopérer dans des situations, de travailler à l'universalité de ces propositions, c'est ce qui, selon moi, constitue les ingrédients de ce laboratoire social.

### **Intervention d'Yves Bonny « Recherche, innovation sociale et démocratie »**

Depuis deux ans, nous interrogeons le modèle de la recherche-action ou de la recherche partenariale et coopérative au sein du Conseil Scientifique du Collège Coopératif en Bretagne. Il semble il y avoir une évidence, la recherche impose une séparation : les chercheurs sont synonymes de recherche académique. Quid des acteurs ?

Cette séparation pose donc la question en soi de ce que chercher veut dire ? Mais cette question n'est pas posée. Il y a en effet un principe, institutionnel de la recherche.

Il faut donc considérer la rupture : le savoir se conquiert différemment du sens commun (préjugé idéologique). La coupure au sens de Calon, permet de remettre en question ce principe. Les acteurs - si on ne remet pas en question ça au départ - ne peuvent être que dans une position asymétrique, et ne sont pas positionnés comme chercheur.

Ce modèle de la coupure épistémologique, puis du modèle de la distanciation nous éclaire pour comprendre la recherche collaborative. Ce qui conduit à sous considérer les savoirs d'usage, techniques, d'expérience qui sont opposés au « vrai » savoir, théorisé.

A ce stade, il faut donc opérer un déplacement vers le « grand partage ». Et en même temps, se dire que la distanciation est aussi une forme d'autonomie du champ scientifique. Par rapport à une visée du type des techno sciences, avec une visée utilisatrice de la recherche, il faut se poser la question de l'articulation politique de recherche et société, et donc des usages sociaux de la science. Lorsqu'on réfléchit du côté du positionnement du chercheur dans le monde académique, l'enjeu d'autonomie permet de combattre cette visée utilitariste, immédiate. Recherche et société pose donc ces questions.

#### **Trois modèles sont donc en présence :**

1. La rupture épistémologique des savoirs et des non savoirs.
2. la distinction des savoirs : théoriques et d'usages, que des professionnels mobilisent pour exemple, mais qu'ils ne réfléchissent pas. Dans ce cadre ils font appel aux chercheurs.
3. Egalité de l'intelligence (en référence aux travaux de Rancière « Le maître ignorant »).

Illustration par l'exemple aux Pays-Bas d'un professeur qui ne connaissant pas la langue, utilise un ouvrage bilingue pour enseigner ce que lui même ignore, posant le postulat d'une capacité et d'une posture d'autorité (et non de pouvoir) qui lui permet de se mettre en mouvement, posant ici un principe d'égalité des intelligences (axiome posé ici). La recherche par analogie est transmission et vulgarisation des savoirs, par cet axiome, il pose un autre principe : nous sommes tous porteur de recherche, en recherche, en expérimentation. C'est en quelque sorte la voie radicale posée dans le cadre de ce forum où il n'y a plus de symétrie.

La recherche académique a pour autant une spécificité, mais ce n'est pas un monopole.

Il ne faut donc pas renoncer à cette spécificité mais ne pas se mettre en surplomb des autres savoirs. Nos savoirs constituent un préjugé, au sens d'un pré-jugement (herméneutique) : dans le cercle herméneutique, on part d'une compréhension, puis on y apporte autre chose. Nous avons toujours un premier savoir d'acteur, d'expérience. En s'appuyant sur ce premier savoir que nous avons tous, nous allons aller vers cette égalité des intelligences. La symétrie, c'est de penser le chercheur qui est aussi un acteur et vice et versa, et intégrer cette réflexion de plus en plus ; cette hybridité (ce coté impur, ce mélange) apporte un positionnement multiple et différent de celui de la séparation et de l'asymétrie.

Les 3 modèles, penser l'appropriation sociale des sciences, la médiation, à savoir comment on va permettre aux acteurs de comprendre la science, l'expertise citoyenne, ou comment les acteurs accèdent à cette forme d'expertise, sont encore insuffisants pour penser la question de l'égalité des intelligences.

Cet espace pensé sur la division du travail où le chercheur a le monopole, nous oblige ainsi à co-construire un autre espace, ensemble, où le modèle, l'objet, la démarche de recherche, doit d'emblée poser le principe que nous sommes des chercheurs hybrides. Des espaces, comme ce forum, doivent

être construits pour qu'ensemble nous tentions de faire bouger les lignes ; c'est-à-dire chercher des réponses, des solutions pratiques où on est ensemble dans un « *chercheur collectif* ».

La distinction entre deux modèles celui de sciences et société, qui pose le modèle de la tour d'ivoire, issu du modèle des lumières (qui éclaire les esprits) où le savoir par la technique, la science ayant une autonomie forte, s'oppose au modèle de la fusion. La recherche finalisée débouche sur des réponses techniques, la science doit être utile à la société. Les usages sociaux de la science, modestement, posent un point aveugle, celui de l'expertise : le savoir que j'ai peut m'autoriser à défendre un point de vue. Comment on mobilise dans notre société les savants pour défendre les orientations bien particulières ? Les chercheurs eux-mêmes acceptent d'être ces experts. Ceci fait confusion sur la notion d'expertise et sur la place citoyenne (référence à la recherche récente sur les OGM, avec ici un tir de barrage phénoménal) : la transformation technocratique, technologique de notre société, fait que la science est partout.

L'autre modèle critique de la société existante (particulièrement importante en sociologie) ne sort pas du grand partage ; la critique ne sort pas de la position de surplomb et la recherche peut dénoncer ce qui ne va pas dans la société. C'est profondément insatisfaisant du côté de l'égalité des intelligences.

La posture de distanciation et d'implication produit une tension pour les acteurs, pour les chercheurs qui pose la question de comment on construit son modèle éthique et politique ? La distanciation permet la réflexivité. L'implication nous permet de nous poser la question du comment nous nous positionnons, sur quoi nous sommes amenés à réfléchir. Ceci permet de sortir de l'utilitariste immédiat. John Dewey le philosophe américain, définit la citoyenneté. Il définit la démocratie par l'enquête : à chaque fois qu'il y a un problème, nous enquêtons. Pris dans son modèle positiviste : mais c'est la posture d'enquête qui semble intéressante à regarder ici parce qu'en effet face à un problème, nous nous mettons en recherche.

## **Intervention croisée de Bernard Mérand et d'Amélie Trappler « Faire Bouger les lignes »**

### **Ateliers : Présentation des 4 initiatives (voir fiche de présentation)**

## **VENDREDI 9 NOVEMBRE 2012**

### **Matinée : se mettre en recherche ensemble**

#### **Introduction de la journée**

#### **Synthèse des ateliers « Faire bouger les lignes »**

##### **Atelier 1**

Quelle condition de la réussite ? Importance de la fonction de médiation entre ces différents univers. Possibilité d'inclure des chercheurs particulièrement en sciences humaines et sociales, chercheur médiateur. Dans le rapport au terrain, le professionnel de l'action sociale a une posture trop impliquée ou d'extériorité : il faut trouver le juste milieu pour trouver la connaissance et construire l'objectivation de ce qui se joue : on construit notre objet de recherche mais la recherche agit sur nous aussi.

Qu'est-ce qu'être chercheur ? En dehors du statut, du diplôme, l'activité professionnelle se multiplie aujourd'hui. La recherche action collaborative est au cœur de la réflexion (cf. colloque de Dijon sur cette thématique – IRTS).

Ces situations engendrent sur le positionnement des situations intermédiaires, hybrides qui sont le lot de beaucoup de personne.

Le groupe a aussi fait référence au secteur social dans lequel il y a actuellement beaucoup d'ébullition sur cette mise en tension (modèle académique et recherche-action).

S'autoriser à penser, à agir pour aller plus loin, clarifier ce que l'on veut dire, clarifier les références, évaluer ce que l'on fait (indépendamment des dispositifs d'évaluation) : la confrontation avec les chercheurs est ici intéressante.

Ce qui pose la question des échelles et dans quel cadre s'opère l'articulation agent, auteur, acteur (qui ne se suffit pas elle-même).

L'institution produit un double langage : celui de la valorisation et celui de la reconnaissance du local. Au cœur de l'institution, si elle soutient, elle permet de transformer les pratiques. L'institution se positionne sur un temps long. L'innovation, elle, est sur un temps très court. A la périphérie, comment ne pas cantonner l'innovation au niveau micro local ?

Le contexte de la restriction des crédits, dans le rapport au pouvoir public, pose la question du rapport entre les acteurs, de la survie, de la capacité à continuer à produire. Les acteurs politiques et administratifs peuvent opérer un frein, une menace, avoir une autre voie.

Dans le fait de faire bouger les lignes, l'importance est aussi dans le regard : comment regarder les choses dans un seul sens, avec une vision trop homogénéisante (opposition intérieur/extérieur). Parfois les institutions mettent aussi en place des espaces de réflexions significatifs.

## **Atelier 2**

La table ronde a induit une réflexion sur le temps, la forme, les lieux, les espaces singuliers de la réflexivité. S'inscrire dans les formes de la gouvernance. La question des échelles de cette réflexivité pose le débat dans la dynamique d'innovation. C'est dans ce cadre que le débat s'est noué : qu'est-ce qui se joue dans les différentes situations d'expérimentation qui vise à donner une capacité d'agir et donc d'apprendre ? Quelles sont les conditions d'une réflexion pratique (La réflexivité comme forme d'extériorité mais intégrée au dynamique de l'action ?

Les espaces et les lieux sont ici questionnés, au vu de l'expression des personnes ; Celles qui souhaitent proposer du changement dans les institutions ; Celles qui sont d'une logique d'expérimentation, davantage reconnue en tant qu'agent, qu'en tant qu'acteur.

Le tiers espace, le tiers lieu, question centrale de l'illustration des supports et des espaces de la réflexivité.

Comment faire alors ? Il s'agit de dépasser les dynamiques d'innovation sociale, devant se penser loin des territoires et des institutions, avec la question des acteurs au cœur de la mobilisation citoyenne.

Dans les interstices, impliquer également les élus afin d'amplifier la dynamique d'innovation sociale et les formes de la réflexivité.

Comment mettre en place une action de recherche, dans une dynamique de co-construction avec les personnes en considérant le fossé qui existe et qu'il ne faut pas sous-estimer ? Il faut alors s'interroger sur la question de la formation.

L'innovation consiste aussi à regarder le travail de recherche sur le sens comme important, celui-ci se confronte à une frilosité des institutions, notamment sur la question de la prise de risque. Quelle place accorder à la réflexion sur le sens des actions ? Quel espace ? Il y a en effet peu de lieu sur la réflexivité de nos actions sauf lorsqu'un laboratoire est proposé.

Est évoqué aussi la déstabilisation que peut poser la recherche dans les pratiques quand les postures professionnelles sont particulièrement installées.

La logique de co-construction avec les personnes pour intégrer une pensée sur l'action est importante pour favoriser la distanciation.

## **Atelier 3**

Les mots clés : problématisation, finalité, requalification, construction d'un espace commun (sans séparation), rendre visible certaines questions, à différents niveaux, à différentes échelles, pour obtenir la reconnaissance de l'innovation et de l'action publique : c'est un mouvement à l'œuvre.

Le terme d'innovation est en questionnement.

1. Importance de la problématisation et de la finalité : dans ce cadre quelle participation des acteurs ? Comment reconnaître le travail à faire ? La problématique de la requalification du projet et de la population est ici posée, afin de leur reconnaître des savoirs propres.

2. Une fois que le projet est lancé, il faut faire face à un deuxième défi, il faut trouver/construire un espace d'échange dans lequel :

- peuvent s'exprimer les différentes « casquettes » (acteur, auteur, agent), sortir des rapports de domination, d'expertise
- inscrit dans l'espace public
- en tenant compte du capital social
- en tentant de réduire la séparation des différents savoirs (inégalité des savoirs)
- tout en maintenant le développement du projet

3. A partir de là, l'important est de rendre visible ces actions sur le territoire : ici nous ne sommes en effet pas dupes ! On n'est pas dans un espace social plat : il y a un enjeu énorme pour aller au-delà de la mise en commun vers des formes organisationnelles de ces projets.

Il y a en effet une manipulation de la terminologie « Innovation sociale » : transfert entre innovation technologique et innovation sociale (on prend modèle sur l'innovation technologique), terme à la « mode », fragilité et vulnérabilité du terme dans le contexte de l'action publique, avec la difficulté qu'il recouvre quelque chose d'extrêmement large.

Et dans une logique de financement où il faut « faire mieux », et qui oblige à regarder ce qui marche et ce qui ne marche pas.

Il nous faut regarder dans une posture critique ces différents modèles/dispositifs.

## Table ronde

### **Denis Bussières « L'incubateur Universitaire : Parole d'excluES »**

Lieu où se rencontre des chercheurs et des praticiens sur les pratiques

Démarche de mobilisation citoyenne autour de la mise en place d'un projet de rénovation urbaine, et de réhabilitation ; Le partenariat de l'incubateur ne s'est pas construit avec les habitants, mais plutôt avec les intervenants qui animent ce lieu là, ce qui m'amène à poser l'importance de situer avec qui on travaille.

Naissance de Parole d'excluES : dans sa constitution même, Parole d'excluES a mis un principe : articuler la réflexion et l'action. Se créer un lieu de réflexion parce qu'ils mettaient en forme une nouvelle forme de pratiques avec les citoyens ; L'exclusion n'est pas un problème individuel, c'est un problème qu'on peut résoudre collectivement : ce n'est pas une fatalité. On peut trouver des solutions. On a donc une association, qui se crée : le propriétaire des logements est une organisation à but non lucratif. On ne peut pas offrir seulement un logement aux gens. Au-delà c'est un lieu intéressant où les gens peuvent continuer à vivre. Ce lieu était très criminalisé (drogue, violence) : et il y a eu création d'un mode de vie où les gens pouvaient échanger entre eux.

L'incubateur en tant que tel : dans un premier temps, travaux de recherche conduits à la demande d'intervenants et qui répondaient aux objectifs suivants :

- Développer la connaissance pour améliorer les interventions : trouver des outils pour améliorer les conditions de vie des gens (logement, emploi, garde d'enfant). On met en place un certain nombre de recherche, des travaux, des enquêtes sur les besoins et les aspirations.
- Avoir des démarches pédagogiques innovantes, ainsi faire preuve d'imagination : Parole d'excluES a créé des fêtes communautaires, avec des étudiants qui étaient là pour saisir les besoins et attentes des personnes.
- Permettre les regroupements ou mutualisation : par exemple création d'un groupement d'achat, pour permettre de mettre en place, un service moins cher.
- Favoriser l'intervention en employabilité, et la recherche sur des problèmes légaux. Prendre une partie du stationnement pour en faire un lieu public, sur le réaménagement urbain
- Ainsi mieux connaître les besoins et les aspirations des citoyens et les associer : à travers une rencontre avec les citoyens, on est allé valider les conclusions avec les citoyens et aussi un certain nombre d'actions. Pour exemple, ils ont validé le fait de changer l'architecture des logements.
- Permettre une immersion : la démarche se fait dans le cadre de l'incubateur de recherche avec immersion de chercheur dans le cadre de cette réalité sociale.

### **Stéphanie Brulé-Josso « Penser la médiation scientifique »**

Quand je réalisais ma thèse, au fur et à mesure, je me suis rendue compte que des personnes ne comprenaient pas ce que je faisais. Mon rêve était de devenir ethnologue, de faire ma thèse et de prendre du temps, d'aller dans la société et de faire mon métier d'ethnologue en situation, qu'il soit très loin ou très proche. Plus j'avancais, plus j'étais dans mon monde et la distance se creusait. Quand on est doctorant on peut faire des stages « nouveaux chapitre de thèse », et il a fallu dans ce cadre que je présente ce que je faisais sur un format très court : expliquer pour qu'un enfant de CM2 comprenne. Pour moi, c'était l'exercice à faire ! J'avais quinze jours pour le valider. Je retiens de cet exercice, cette satisfaction immense qui est restée marquant dans toutes mes années de thèse !



Ma question était illustrative de ce que j'observais autour de moi : des recherches très intéressantes étaient ainsi élaborées mais personne ne les lisait. Une fois que j'avais terminé ma thèse, j'ai pris le chemin d'une maison d'édition des SHS pour faire une traduction de ces travaux que personne ne lisait, sur des thématiques à vulgariser, sur des sujets très intéressants mais connus de personne. Mais je ne suis pas éditrice ! Il s'agit d'un autre métier. Je remarquais un décalage dans l'éducation de mes enfants : j'observe avec eux, qu'on parle d'ethnie et de race à l'école, c'est insensé. Ainsi, il m'a fallu des années pour comprendre ces vocabulaires. Du coup, il faut traduire : éditeur c'est une matière ! Il y a bien un Master métier du livre, mais houlà non !

Je me suis dit « je vais donc créer une activité de vulgarisation des recherches scientifiques » ; non pas créer une association mais une coopérative d'activité et d'emploi : il s'agit de Chrysalide à Quimper. Parce que dans une coopérative, on est dans une entreprise partagée, avec une formation d'entrepreneur ; dans une posture de cogérants élus qui développent une activité.

Au sein de la coopérative, il y a un regroupement d'entrepreneurs que nous sentons en recherche (création d'un laboratoire de recherche-action) ; Je fais de la médiation sur la plaisance (chantier nautique), des ateliers d'ethnographie en milieu scolaire (dans une démarche créée il y a 15 ans en région parisienne) : il s'agit de développer une méthodologie de recherche, de transmettre aux élèves à partir du cours élémentaire jusqu'au lycée la méthode de recherche. On fait du terrain avec les élèves. A partir de n'importe quel sujet avec les élèves, on construit une problématique, des questionnaires, on permet la réflexivité sur leur sujet. C'est un atelier d'ethnographie.

### **Béregère Storup « Fondation sciences citoyennes »**

Je vous présente l'Association Fondation sciences citoyenne, pour répondre à cette question, en vous parlant de la recherche participative : cette association propose l'appropriation citoyenne, des choix scientifiques et techniques. La recherche participative qu'on met en place est construite sur un modèle englobant : un partenariat entre un académique et des acteurs de la société civile ou un groupe habitants d'un quartier.

On essaie de travailler dans la recherche participative sur les processus. Quelque chose qui nous importe peu, est de savoir si la recherche-action est académique ou pas : pour nous, c'est un problème de démocratisation des connaissances. Les enjeux sont très importants en termes politique et scientifique dans ce que la recherche peut proposer d'alternative et de propositions.

Nous tentons d'apporter des réponses aux questionnements sociaux en se posant la question de la mission de la recherche actuellement dans ce contexte ; et nous élaborons un contexte de proposition pour l'élaboration des politiques publiques pour exemple sur l'écologie.

Un exemple, la sélection participative : partenariat de recherche au sein de l'INRA (agronome et généticien) et des groupes de paysans (semence paysanne). Il s'agissait de produire des nouvelles semences avec des anciennes semences. Ceci se fait à partir des paysans qui restent maîtres du projet, accompagnés par le chercheur pour que les paysans se réapproprient la sélection des semences. A travers ce projet, il est question de santé, d'agriculture, d'alimentation qui touche à un projet de société. La conduite est interdisciplinaire (philosophe, ethnobotaniste...). Les chercheurs valident un respect mutuel de tous les acteurs et une reconnaissance des savoirs des acteurs.

A la Fondation sciences citoyennes, on n'est ni paysan, ni chercheur, on est « au-dessus » : première porte d'entrée, on est médiateur. On crée des espaces d'échanges, de propositions pour ces acteurs. Qu'on les aide à se poser, leur donner des pistes pour aller plus loin ; Une autre porte d'entrée, où on participe directement au projet de recherche avec une visée réflexive et de proposition ; Et ensuite, on entre dans cette thématique pour un plaidoyer politique pour permettre notre participation à la gouvernance de la recherche.

### **Hugues Bazin « Laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action »**

Il y a 10 ans, nous avons décidé de la création d'un domaine numérique recherche-action.fr : il s'agissait en fait de mise en visibilité. Il y avait des sites mais pas de domaines dédiés à la recherche-action. Ça vient de mon esprit indépendant (sociologue indépendant) : si ça n'existe pas, on le fait. Donc on peut télécharger un certain nombre de ressources disponibles. Cette mise en réseau (en 2009) partait d'une méthode empirique, d'acteurs qui sont plutôt des acteurs, qui expriment des besoins de réflexion des pratiques et qui font des recherches.

Moi-même, j'ai mis 10 ans à comprendre que ce que je faisais, c'était de la recherche-action, dans notre culture française. On commence à théoriser puis on articule avec le terrain ; sans prémonition, on se met en réseau : espace populaire de création culturelle, avec des acteurs du champ culturel. Ce

n'est pas un hasard, c'est un enjeu socio-politique (frein identitaire notamment) constitué de mise en réseau informel.

Après on s'est dit : pourquoi on ne s'intitule pas « laboratoire » pour valoriser, légitimer le travail de ces acteurs. Et des dispositifs se sont montés à côté de ça : les journées *interstices*, les ateliers d'autoformation par la recherche-action. Il s'agissait de provoquer des rencontres avec des acteurs/chercheurs (dans une logique de working progress) et interdisciplinaires.

Rien n'est fini, ni déterminé à l'avance : ça peut aussi se faire dans le cadre d'une permanence.

Dans une journée *interstice* : on se met là où on veut, dans une friche à Tulle, dans un jardin à Paris, dans des espaces où les personnes peuvent s'autoriser à penser différemment d'un rapport de pression, où chacun tient sa posture. Chacun reste dans sa position et ça produit un rapport entre espace social mental et géographique.

Nous avons inscrits des partenariats avec l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire), la Maison des sciences de l'homme.

La partie invisible du dispositif c'est de regarder ce qui n'est pas fini, de s'intéresser au processus réflexif, qui est très difficile à décrire mais qui est un enjeu pour la recherche-action.

### Questions

- Quelles sont les personnes que vous associez ?
- Quel type de co-construction ?
- Comment ça suppose une animation ?
- Quels en sont les effets ?

### Denis Bussières

Quelles personnes s'associent ?

- l'incubateur, ce forum est porteur de nouvelles constructions d'identité. Il permet d'exprimer les identités hybrides que chacun porte : nous sommes tous chercheurs praticiens, nous avons tous des formes différentes de savoirs.

- Les intervenants avec lesquels nous travaillons, des personnes formées en deuxième et troisième cycles, mais qui sont aussi praticiens d'autres choses, ils ont ainsi développés des pratiques réflexives.

- Des chercheurs qui ont aussi d'autres savoirs (une chercheuse est porteuse de savoir parce qu'elle est ancienne élue) ;

- Le travail avec les intervenants, nous avons fait un travail sur des nouvelles formes d'animation.

Dans l'engagement des chercheurs, la question des valeurs est essentielle. Si les praticiens et les chercheurs ne partagent pas les mêmes valeurs, ça ne prend pas : c'est une rencontre, les valeurs en sont à la base. En économie sociale, ils partagent tous l'idée que développer l'économie sociale est une bonne chose pour la société.

Sur le plan de la temporalité, ça pose la question de la temporalité partagée, assujettie aux aléas de la recherche elle-même : temporalités qui changent en fonction de la temporalité de l'autre.

L'analyse des résultats, c'est un peu tôt pour le dire.

La co-construction est au cœur et en débat depuis 10 ans dans le cadre des ARUC, méthode développée, connue sur le site internet ARUC –ES. Dans ce cadre, nous avons constitué un comité de suivi de la recherche, composé de chercheurs et praticiens avec une personne qui assure une fonction de médiation (quelqu'un qui assure la médiation, l'infrastructure de ce groupe de suivi, le suivi, l'histoire) ; le comité réfléchit à toutes les étapes de la recherche, problématique, outils, démarches discussion sur l'analyse des résultats, la diffusion des travaux.

D'après vous, quelles sont les personnes, qui pourraient, qui ont besoin de connaître, qui pourraient être influencé par notre travail ?

Les gens qui sont les mieux placés, ce sont les praticiens pour porter la réussite de ces résultats, les valoriser au sein de leurs sphères.

### Stéphanie Brulé-Josso

Les partenaires sont nombreux, par exemple pour l'année dernière, le port musée de Douarnenez qui pense que c'est un moyen de valoriser leurs collections ; les terrains des élèves, les lycées.

Dans le milieu scolaire, les professeurs des écoles de toutes disciplines, de collèges, de lycées dans l'Education Nationale, des partenaires associatifs, des ONG, les Conseils de jeunes sont des partenaires à part entière.

### **Bérangère Storup**

Nous travaillons dans des lieux ouverts (les champs) pour aussi des tenir compte des représentations et des logiques de recherche. Nous travaillons avec des logiques très différentes d'acteurs et de chercheurs (Notamment avec l'INRA).

On est confronté en permanence à notre logique d'interpellation : défendre le tiers secteur scientifique, dans une dimension contradictoire citoyenne et indépendante.

Nous avons aussi la plateforme « boutique de sciences », association qui dispose d'une liste de chercheurs intéressés pour travailler sur cette question. Nous on s'engage à répondre et à travailler sur cette question (réseau européen) ; C'est une initiative alternative au forum social mondial, dans le cadre d'un forum sciences et démocratique. La co-construction est présente à toutes les étapes qui mêlent expertise citoyenne et scientifique, en sachant que ça ne s'oppose pas, ce sont deux types de savoirs différents.

### **Hugues Bazin**

Acteurs, agents, auteurs, on rassemble des acteurs-chercheurs et ils demandent : est-ce que tu peux me dire si je suis en recherche-action ? Le travail de l'accompagnement à l'autoformation est primordial sachant que la recherche-action ne s'enseigne pas.

Nous créons des ateliers publics d'autoformation qui permettent de partager avec d'autres : l'individu peut revenir au collectif, se réunir, trouver des articulations ainsi offrir un espace du politique qui en général est absent. Dans l'atelier, l'idée est de ne pas être dans l'addition de proposition individuelle mais dans l'invitation à des personnes qui peuvent être dans ces dispositions là. Si ça ne marche pas, ce n'est pas grave, on peut trouver à faire ailleurs.

On n'est pas des consultants, des opérateurs. Ça peut frustrer au départ : c'est un profil d'acteur qui n'est pas un profil type. Il y a pour exemple des choix de mode de vie de certains qui choisissent d'être au RSA pour se mettre en disponibilité de travailler dans ce cadre de recherche. En ref à Roseau, sur le concept de pédagogie sociale, il faut recréer de l'envie de créer de la connaissance en dehors de l'école.

Ces mouvement sont en mal de reconnaissance : comment se faire reconnaître ? Des gens sont aussi dans une production de recherche et se sentent marginalisés.

Toutes les personnes qui sont passées dans des ateliers sont porteuses de projet et d'initiative, qu'elles le placent ou non dans le cadre de la recherche-action. Il y a une notion d'intervention où on crée des situations collectives et on crée des ateliers. Pour exemple, des artistes qui, en marge de l'industrie culturelle classique, créent des ateliers. L'étude et les formes d'évaluation de ces ateliers reste inexistantes.

Il est intéressant de voir que les acteurs vont développer eux-mêmes leurs problématiques d'atelier. Là, pour exemple on investit un cadre universitaire (Master Art et société à Bordeaux).

C'est une forme transversale et en même temps attachée à un territoire. Vivre, c'est aller d'espace en espace et se cogner le moins possible.

### **Nadine Souchard**

Quels sont les limites et les types de problèmes sur lesquels vous butez ?

### **Dominique Bussièrès**

Les impacts de l'expérience menée, au niveau du secteur en lui-même sont encore en analyse : s'appuyer sur le champ sociétal produit un renforcement de l'identité du mouvement, et permet de développer la communauté de recherche. Sur le plan académique, il y a un besoin de reconnaissance des chercheurs et de ce type de recherche.

Les limites : il faut attirer des nouveaux chercheurs, valoriser la recherche partenariale qui est moins valorisée pour exemple que l'article scientifique. Le chercheur est contraint à jouer sur les deux tableaux. La diffusion auprès des praticiens est importante pour les chercheurs, ils ne doivent pas être solitaires mais solidaires, membre de dispositifs (instituts de recherche), il nous faut ainsi permettre la diffusion d'article.

Une autre limite est dans le problème de financement : c'est difficile de pérenniser même si on a pu le faire pendant 10 ans.

La recherche partenariale, coopérative, la recherche-action, demeure une forme d'innovation sociale et il réside encore une vision académique du chercheur qui va venir nous aider à régler leur problème.

Il y a aussi un problème de reconnaissance des pouvoirs publics et le fait de faire reconnaître ces modalités différentes. Mais nous restons dans « Le dur désir de durer » (citation Québec)

### **Stéphanie Brulé-Josso**

La principale limite réside dans le fait de pérenniser. Quand c'est innovant, c'est que ça n'existe pas ailleurs. Il y a des choses à travailler en permanence, trouver des financements, démocratiser la recherche : avec cette recherche inductive, les élèves peuvent le faire. Être acteur c'est possible, il n'y a pas de résistance en soi de ce côté là.

### **Bérangère Storup**

Le risque c'est la dépolitisation de ce type de recherche, avec un gros développement des Sciences participatives, où on demande au citoyen de prélever des données qu'il remet au scientifique. Il nous paraît important de continuer à défendre cette dimension politique.

Nous observons un manque de reconnaissance d'une association comme partenaire d'un projet, ou nous-même, dans un fort manque de reconnaissance institutionnelle. Il y a des barrières évidentes, pour les chercheurs de s'impliquer dans leur institution sur un projet de recherche ; Au niveau de la formation, la recherche participative est totalement inaccessible à des chercheurs dans des disciplines très segmentées. En Sciences Humaines et Sociales ça paraît évident, mais dans d'autres disciplines, comment ils font pour alerter au-delà des contraintes de leur discipline ?

Il y a aussi des barrières du type programmes : sur 27 régions, seules 3 régions ont inscrits des programmes du type ASOSc en Bretagne, programmes PICRI en Ile de France et maintenant un nouveau en région Nord Pas de calais ; on tente que ça se développe, mais c'est long.

### **Hugues Bazin**

La limite principale c'est d'insérer ces espaces là dans l'institution, et notamment les partenariats de recherche.

On est une structure en elle-même porteuse de projets, impulseur de stratégies.

Il y a des choses qui ont marché : l'INJEP à une époque où il y avait encore de l'argent (2006-2009) nous a permis de créer un espace populaire de création culturelle (champ de recherche-action à l'INJEP).

## **Après-midi : Faire bouger les lignes**

### **Paroles données aux grands témoins :**

#### **Denis Bussièrès**

Les nouvelles formes de recherche qui portent en elles une nouvelle forme d'innovation, posent pour moi la question du terreau pour se fructifier, se développer. L'innovation sociale, dans l'expérience québécoise, dans le « modèle québécois », dans lequel est posé un nouveau secteur de l'innovation sociale, s'est développée depuis 20 ans, avec au cœur le fait que la société québécoise était prête à accueillir celle-ci : le terreau était ainsi fertile. Le réseau québécois de l'innovation sociale n'est pas désincarnée d'un milieu – comme c'est le cas aujourd'hui en Bretagne. Et ce modèle a eu des effets positifs pour la nouvelle économie sociale au Québec.

Plusieurs facteurs ont été déterminants pour fertiliser ce terreau :

- La concertation : L'état, les acteurs patronaux et syndicaux ont développé des niveaux de collaboration, conflictuels parfois, mais qui ont pu être discutés autour d'une table. Le mouvement associatif, communautaire comme on dit chez nous, était invité autour de cette table pour qu'ensemble nous puissions trouver des solutions.
- Le secteur économique : les acteurs, et en particulier les leaders syndicaux avec le fonds des travailleurs et travailleuses, ont pu investir le champ de l'économique (entreprise privée syndiquée) pour investir dans cette nouvelle économie.
- La démarche des sommets socio-économiques qui existent chez nous a fait aussi une large place à la société civile.
- Le contexte de la crise, de désindustrialisation de l'économie.
- Au Québec, il y a aussi une tension entre la société anglophone et la société francophone : il faut pour se faire reconnaître, se regrouper, passer au-delà des combats (même si certains sont bien présents, pour exemple les manifestations étudiantes de l'année passée).

- La démarche de consensus à l'œuvre, avec un mouvement d'institutionnalisation des forces vives de la société et des pressions qui s'exercent par les acteurs, qui font pression sur l'Etat pour que ça se répande.

Tous ces ingrédients ont fertilisé le terrain de l'innovation sociale pour qu'elle puisse s'épanouir.

Ici vous avez constitué un espace de réflexion dans lequel je peux me situer notamment sur la question de l'extériorité, de la distance critique. On a tendance à faire reposer ça sur le chercheur qui serait dans cette connaissance et cette extériorité.

Pour ma part, dans la recherche partenariale, les acteurs, innovateurs sont à la recherche d'une extériorité qui est à construire : c'est un processus.

Au plan politique, vous vivez la question du politique comme nous au Québec: les élus sont à la recherche de légitimité. Ils arrivent au plus bas dans les enquêtes de légitimité, ils sont donc ouverts à des idées nouvelles.

La question du mouvement social : ça me donne l'impression ici d'une quantité d'associations qui naissent un peu partout « chaque personne a crée son association ». Il faut de mon point de vue, trouver les moyens de fédérer ces associations, ces incitatives, pour constituer un mouvement, un réseautage. C'est la condition selon moi du rapport de force. L'innovation est une réponse à des situations intolérables : innover c'est accepter de s'inscrire dans un combat, dans une lutte et il faut donc l'organiser.

Poursuivre la réflexion, l'encadrer, la cadrer, ce serait aussi la « focuser », mieux se fixer sur l'objet sur lequel on veut aller plus loin.

### **Pascal Nicolas-Le Strat**

Porter témoignage m'inspire du côté de la question posée par quelqu'un au fond de l'amphi : Tout ça pour quoi, pour quel projet politique ?

Le premier élément selon moi, c'est de s'engager dans la recherche en sciences sociales dans ce type de pratique : pouvoir dévoiler ce que les acteurs ne pourraient pas identifier, du point de vue de la sociologie critique, période qu'il faut conclure de mon point de vue, pour penser une transition et réorienter le travail du sociologue. Le deuxième élément se situe dans une posture critique que j'ai découvert avec le mouvement des logiciels libres : il faut tenir le rapport critique opposé au modèle d'autres types très opératiques, d'activité. Pour tenir ce rapport critique, il faut un cadre théorique.

Pour se faire, il faut une coopération avec les personnes concernées. Et d'autre part une pratique de recherche qui tienne par rapport à ce rapport critique : agencement des pratiques et des théories.

Dans le cadre de l'expérimentation sociale, ce sont des acteurs qui me font venir de ce côté là (friches, squat) dans un espace de coopération où on peut « penser une recherche en situation d'expérimentation sociale ».

La première idée est la suivante : distinguer expérimentation et innovation sociale. L'idée du changement est induite dans l'innovation. L'expérimentation elle, vise à transformer le rapport à la situation, retravailler ce rapport. La recherche en sciences sociale permet d'expérimenter au sens de faire l'expérience d'une situation. Ici le premier mot qui importe est celui-ci : *Découvrir*. Retrouver ainsi l'étonnement, même si c'est quelque chose qui nous est familier. Retirer la première apparence et redécouvrir autre chose, pour qu'il se joue autre chose. Se redécouvrir aussi.

Le deuxième mot important est alors : *Eprouver*, dans la double valence du terme, affective et sociale. Perturber suffisamment pour qu'elle se montre, qu'elle réussisse à se révéler. Effet de perturbation qui nous aide à comprendre, à ressentir et mettre à l'épreuve et y aller même si ça nous fait violence.

Troisième mot important alors : *Exploration*. Mobiliser un acquis, une histoire, aller à la rencontre (comme une ballade urbaine qui intègre des architectes et des habitants) : il y a alors une forme de prise de conscience, on ne voit pas la même chose.

La recherche en sciences sociales peut ainsi devenir productive. L'hypothèse inaugurale importante se construit dans le « Et si ? ». Si j'illustre avec l'équipement et l'usage ou l'équipement précède l'usage, on peut renverser ainsi : et si l'usage précède l'équipement ? Il faut expérimenter ce rapport. Trouver autour de cette idée d'expérience sociale, ce qui l'engage politiquement.

Beaucoup de soucis alors apparaissent ! Et de questionnements :

1- Comment réussir à acclimater un dispositif de recherche dans une démarche qui fait appel à des temporalités, des dispositions (y compris festives), le *faire avec*, très différentes. Comment ça peut devenir possible ?

Les dispositifs sur le champ de la recherche, on peut les recevoir positivement mais là, il y a quelque chose de très inhabituel : la pratique de recherche en résidence est atypique et elle pose aussi la question de la disponibilité, donc des modalités de prise en charge et de mise en œuvre.

2- Comment faire en sorte que ça puisse se démultiplier, sortir, se diffuser ?

C'est rendu possible quand on en a fait la démonstration. La question du récit, de la construction de ce récit est alors un contenu de sens. En même temps, on demande de restituer un processus et en même temps de restituer la construction. Ça n'a pas à voir avec la même dextérité, la même prise de parole. On réintroduit de l'inégalité dans cette expérience. Le récit peut constituer une passerelle dans ces expériences : il est ce raccord qui nous aide à cheminer.

3- Comment réussir à pérenniser ? Effet de continuité, dans un rapport de recherche en sciences sociales : la formalisation et la formulation. Redonner du sens par le langage. Ce mot va restituer du sens. Le concept est ici dans le même registre et il permet de durer. Aspect de formalisation qui n'est pas dans le formalisme : c'est un cadre d'analyse qui donne une forme à une réalité et qui est ainsi support de pérennité.

Les questions qui ont émergé au vécu de ce forum sont alors les suivantes :

- La fabrication du commun n'est pas en amont, ce doit être dans le viseur de l'action, du projet. Cette fabrication du commun est dans la construction dans le processus.

- L'égalité est un préalable (Rancièrè), égalité des intelligences : quand on pose cet enjeu de méthodologie de l'égalité, elle nous oblige (pas nous contraint, nous oblige). On ne pourra plus s'en dégager.

- La méthodologie du commun, en retour va nous obliger à des effets de réciprocité et de réversibilité. Le rapport de confiance dans le rapport du commun importe parce qu'en retour « je sais que les autres vont me redonner confiance » : le rapport méfiance/confiance est très présent dans notre société.

- Comment on peut construire des positions réversibles, pas partout et pas sur tout ; mais on n'échappe pas au rapport de pouvoir : il nous faut donc rester très mobiles pour qu'il ne se fixe pas à un endroit.

Une politique de la recherche doit comprendre en même temps une politique des métiers. Les collectivités publiques doivent pouvoir voir que ces dynamiques sont projetables, et il faut penser à prendre en compte ces mécanismes. La politique des métiers pose la question de qui va vivre de ces métiers et comment (précarité, effets qui peuvent jouer). Elle renvoie à une politique de formation.

Il y a dans ce contexte, une logique d'épistémologie nouvelle, évoquée autour de l'idée d'un savoir qui se conforte, qui se vérifie parce qu'il est mis à l'épreuve d'un autre savoir : ce savoir produit a besoin de s'éprouver, de vérifier sa réfutabilité. L'Université ici reste précieuse là-dessus pour soutenir cette logique.

## GLOSSAIRE

<b>AERES</b>	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
<b>ANR</b>	Agence nationale de recherche
<b>ARCS</b>	Association rennaise des centres sociaux
<b>ASOSc</b>	Appropriation sociale des sciences
<b>CAF</b>	Caisse d'allocations familiales
<b>CCB</b>	Collège Coopératif en Bretagne
<b>CRES</b>	Chambre régionale de l'économie sociale
<b>CRISES</b>	Centre de recherche sur les innovations sociales
<b>INJEP</b>	Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
<b>INRA</b>	Institut national de la recherche agronomique
<b>PICRI</b>	Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation
<b>RSA</b>	Revenu de solidarité active
<b>SHS</b>	Sciences humaines et sociales

## Bilan quantitatif :

167 personnes inscrites (108 femmes et 59 hommes).  
Dont 55 étudiants (Master, DHEPS et DEIS)  
soit 156 participants le jeudi  
et 131 le vendredi.

En dehors des témoins et invités à la journée,

### **Les réseaux, fédérations et associations suivantes étaient présentes :**

AFIJ  
AFPE  
ALFADI  
AMAV Saint Berthevin (53)  
ATD Quart monde  
Atelier d'Aran  
APES Lille  
Breiz Insertion sport  
CAE Avant Première  
Cap'Handi  
CEAS  
Centre Habitat les 2 rivières  
COUAC de Toulouse  
Les Courriers de l'Île de France  
Fédérations Régionales des MJC Rhône Alpes et Bretagne  
FNASAT Gens du voyage  
Fondation Massé Trévidy  
GEPIJ de Marseille  
GIRFAS  
IRTS  
L'escargot migrateur  
Loisirs Jeunes  
Maison Internationale de Rennes  
Maison de quartier Hilard (Laval 53)  
Maison de quartier de Villejean (Rennes 35)  
Mouvance de Beauvais  
Les Petits Débrouillards Bretagne et Nord Pas de Calais  
Récit Bretagne  
SEA 35  
Secours Catholique  
Scop Chrysalide  
Social Planet Angers  
Stéredenn  
Timilin  
Tout Atout  
Tribu en filigrane

### **Les collectivités et institutions suivantes étaient présentes**

Bretagne Développement Innovation – BDI  
Conseil Général des Côtes d'Armor  
Collectivité de Levallois  
Conseil Régional Bretagne  
CRESEB  
France Télécom R&D  
LEMAR  
Université de Montpellier, de Saint Etienne

Co-organisé par le CCB, ESO (Université Rennes 2), l'ARS (UBO-Brest),  
l'Association Rennaise des Centres Sociaux et la CRES Bretagne

*Ce projet est soutenu par la région Bretagne, la DRJSCS et la MACIF  
dans le cadre d'un programme ASOSc (Appropriation Sociale des Sciences)*





## Chapitre 3 Le site Internet

La création et l'alimentation d'un site internet pérenne qui a permis la visibilité, la publicisation et la mise en réseau d'acteurs mais aussi de chercheurs intéressés à développer et réfléchir ce type de démarche (<http://www.lafabriquedusocial.fr/>);



Page d'accueil

**Présentation - Mozilla Firefox**

Echier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

CCB - Collège Coopératif en Bretagne: fo... x +

Présentation

www.lafabriquesocial.fr/presentation.html

Google

# LA FABRIQUE DU SOCIAL

Expérimentation et innovation sociale

- ACCUEIL
- **PRÉSENTATION**
- ACTUALITÉS
- INITIATIVES
- RECHERCHE-ACTION
- L'INNOVATION SOCIALE
- BIBLIOGRAPHIE
- CONTACTS & MENTIONS LÉGALES

## Expérimentation et innovation sociale

Notre programme de recherche s'inscrit dans l'appel à projet du Conseil Régional de Bretagne intitulé ASOSC, Appropriation sociale des sciences. L'objectif du dispositif est de soutenir le développement de recherches répondant à une demande sociétale, de favoriser le dialogue et le partage de connaissances entre les acteurs et les chercheurs, de favoriser l'engagement citoyen et l'émergence d'un tiers secteur scientifique en Bretagne.

Nous observons depuis quelques années en Bretagne la constitution de groupes et réseaux de réflexion et de recherche qui mettent en œuvre des démarches de recherche-action pour observer des pratiques, analyser des enjeux sociaux, définir de nouvelles modalités d'intervention sociale. Ces approches empiriques et participatives s'inscrivent le plus souvent dans des logiques expérimentales, militantes et interinstitutionnelles. Dans la construction de leurs questionnements et l'invention de pratiques sociales novatrices, ces acteurs mobilisent généralement les pratiques d'observation sociale, de recherche-action fondées sur l'engagement, l'analyse des situations et la mutualisation des savoirs. Partant d'un phénomène social qu'ils construisent en problème social, ils tentent d'inventer des réponses en conduisant des expérimentations sociales. Pour conduire ce travail collectif, ils n'inscrivent pas leur démarche en référence à des disciplines et à des normes académiques mais sollicitent pour des appuis méthodologiques et théoriques des chercheurs professionnels qui saisissent l'opportunité de conduire une recherche de « plein air » qui leur permet non seulement de répondre à une demande sociétale mais aussi de cueillir des données de qualité sur les questions sociales émergentes et d'engager des formes d'intervention sociologique originales.

Dans ce contexte de l'émergence d'un « tiers secteur scientifique », nous proposons d'observer et d'analyser la conduite d'expérimentations sociales afin de comprendre les mécanismes d'appropriation respective de savoirs produits et leur mobilisation pour la recherche et pour l'action. Nous partons de l'hypothèse d'un double mouvement d'appropriation des savoirs produits.

Nous faisons l'hypothèse que la « fabrique du social » est le produit de la mobilisation d'acteurs en interaction qui forment des réseaux, autour de questions construites par l'observation et l'expérience collective. La co-construction de pratiques sociales nouvelles, transformation de phénomènes sociaux en questions sociales, puis en formes d'intervention, est rendu possible par un travail d'appropriation collective de savoirs pluriels. En faisant référence aux travaux de Pascal GALVANI et Gaston PINEAU, nous retenons l'idée que la formation d'un système d'acteurs en interaction autour d'un objet social est propice à la fertilisation croisée des savoirs et à la mise en œuvre d'une alternance formative. Cette alternance des savoirs (savoirs académiques, savoirs d'action, savoirs expérientiels et existentiels) provoque une intercompréhension et une hybridation des pratiques.

## PARTENAIRES

- Région Bretagne
- DRJSCS
- Fondation Macif
- 
- CCB
- ESO Rennes 2
- ARCS
- CRES Bretagne

Démarrer | Courrier entra... | introduction.do... | Document1 - M... | Présentation - ... | Apps | 09:59

Page de présentation

Contacts & Mentions légales - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils 2

CCB - Collège Coopératif en Bretagne: Fo... x Contacts & Mentions légales x +

www.lafabriquedusocial.fr/contacts.html

LA FABRIQUE DU SOCIAL  
Expérimentation et innovation sociale

ACCUEIL  
PRÉSENTATION  
ACTUALITÉS  
INITIATIVES  
RECHERCHE-ACTION  
L'INNOVATION SOCIALE  
BIBLIOGRAPHIE  
CONTACTS & MENTIONS LÉGALES

## Contacts & Mentions légales

**Contacts :**  
Nadine SOUCHARD : [nadine.souchard@univ-rennes2.fr](mailto:nadine.souchard@univ-rennes2.fr)

**Mentions légales :**  
Le site Internet [www.lafabriquedusocial.fr](http://www.lafabriquedusocial.fr) est une publication de l'association [Collège Coopératif en Bretagne](#)  
Université Rennes 2 - Campus La Harpe - avenue Charles Tillon - CS 24414  
35 044 Rennes Cedex - E-mail : [ccb@univ-rennes2.fr](mailto:ccb@univ-rennes2.fr)  
Directrice de la publication : Anne-Claire DEVOGE  
Conception et réalisation : Eric DESHAYES  
Site développé avec le logiciel libre [Joomla!](#)™  
Design du site basé sur le template JA\_Purity développé par [JoomlArt.com](#)  
Hébergement : SAS OVH - [www.ovh.com](http://www.ovh.com) 2 rue Kellermann - BP 80157 - 59100 Roubaix

**PARTENAIRES**  
Région Bretagne  
DRJSCS  
Fondation Macif  
-----  
CCB  
ESO Rennes 2  
ARCS  
CRES Bretagne

✓ [RSS] ✓ [PRINT]

http://www.lafabriquedusocial.fr/contacts.html

Démarrer | Courrier entra... | introduction.do... | Document1 - M... | Contacts & Me... | Apps | 10:00

Contact et mentions légales